

Rapport de Fin de Travaux

CHANTIER REF 24-189

BAT 26

**170 1 AVENUE DE LA TERRASSE
91190 GIF SUR YVETTE**

Chantier : 24-189
Version – 1 : 11/03/2025

SOMMAIRE

Rapport de repérage

Test lingette

Bordereau de suivi des déchets amiantés

Plan de localisation de plomb mis à jour

Chantier : 24-189
Version – 1: 11/03/2025

Rapport de repérage Mode Opérateur

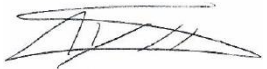
Chantier : 24-189
Version – 1: 11/03/2025

Affaire Numéro :
24-189

Chantier
BATIMENT 26
170 1 AVENUE DE LA
TERRASSE
91190 GIF SUR YVETTE

MODE OPERATOIRE

POUR DEPOSE DE MATERIAUX CONTENANT DU PLOMB / PPSPS

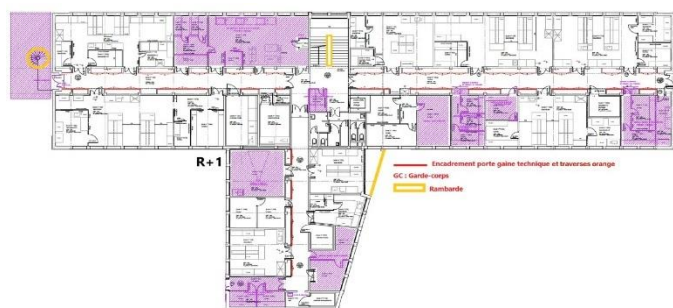
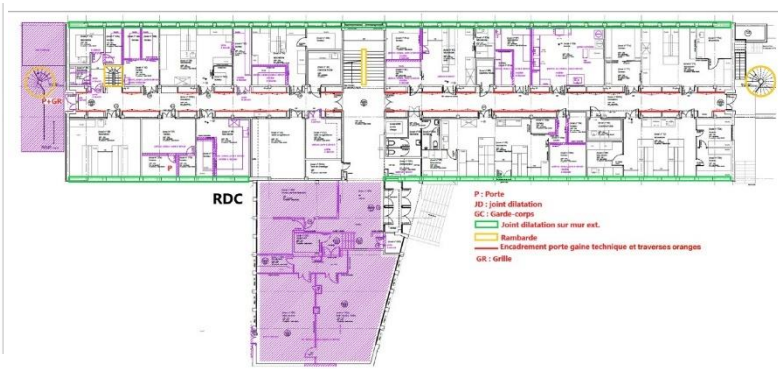
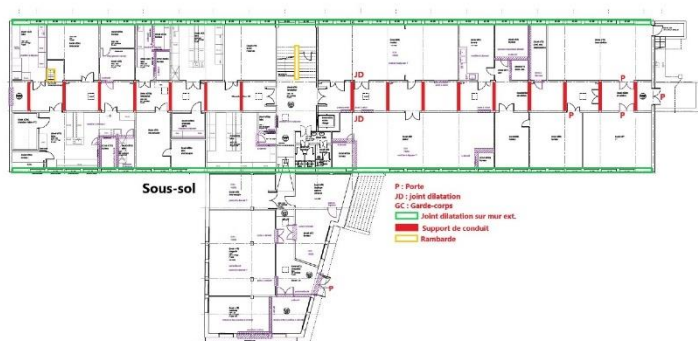
	NOM	DATE	SIGNATURE
REDACTEUR	Mickael LUENGO	21/10/2024	

SOMMAIRE

1) LOCALISATION DE LA ZONE A TRAITER	1
2) Mode opératoire	1
3) VISITEURS	3
4) SECURISATION DES LIEUX	3
5) AFFICHAGE OBLIGATOIRE	3
6) PREPARATION DU CHANTIER	4
7) INSTALLATION DES CANTONNEMENTS	4
8) PERSONNELS INTERVENANTS	4
9) HORAIRES DE TRAVAIL	5
10) QUANTITE DE DECHETS MANIPULES	6
11) Analyses des risques chantiers	7
12) PLAN INSTALLATION	9
	9
13) PROGRAMMES DE CONTROLES & D'EMPOUSSIEREMENTS	10
14) POINTS D'ARRET DE CONTROLES	11
15) GESTION DES DECHETS	15
Annexe 1 : Procédure de secours en zone	19

1) LOCALISATION DE LA ZONE A TRAITER

Nous intervenons sur l'ensemble du bâtiment 26 local, pour effectuer le traitement des murs plombés au niveau de l'ouvrage



2) Mode opératoire

<u>Type de Matériau à déposer :</u>	
Décapage plomb	
<u>Risques travaux importés :</u> Inhalation du plomb par opérateurs :	Utilisation des EPI/EPC adaptés, Masque avec filtre adapté
<u>Risque travaux exportés :</u> Inhalation du plomb par personnes externes Pollution ouvrage externe	Zone plomb balisée Aspiration à la source avec THE
<u>Mode opératoire :</u> Dépose des matériaux contenant du plomb selon le mode opératoire ci-dessous : - Peau de la propriété au sol par film polyane et affichage afin d'éviter tout contact avec du personnel non formé - Mise en place d'un SAS de décontamination personnel (cf procédure de décontamination) - Application d'un produit décapant sur les surfaces plombées à traiter. - Grattage et humidification des supports. - Nettoyage du support par aspiration THE et lavage à l'humide. - Conditionnement en double sac étanche et fermeture en col de cygne - Évacuation des déchets par sas personnel - Réaliser un contrôle visuel interne permettant de vérifier la dépose de l'ensemble des matériaux contenant du plomb et la qualité du nettoyage fin de zone, - Test lingette avant restitution - Repli des installations suite aux résultats	
<u>EPI :</u> -Masque à ventilation assistée TM3P avec filtre adapté -combinaison de type 5-6 catégorie 3 aux coutures recouvertes, -gant de manutention, -botte de sécurité, -casque de chantier Tous les vêtements entrant en zone sont jetables Les opérateurs doivent se doucher en respectant bien les temps de décontamination.	
<u>EPC :</u> SAS de décontamination personnel 3 compartiments avec 2 douches Extracteur (afin d'assurer le renouvellement d'air dans les SAS personnel) Pulvérisateur	

<u>Type de Matériau à déposer :</u>	
Ponçage plomb	
<u>Risques travaux importés :</u> Inhalation du plomb par opérateurs :	Utilisation des EPI/EPC adaptés, Masque avec filtre adapté
<u>Risque travaux exportés :</u> Inhalation du plomb par personnes externes Pollution ouvrage externe	Zone plomb balisée Aspiration à la source avec THE
<u>Mode opératoire :</u> Dépose des matériaux contenant du plomb selon le mode opératoire ci-dessous : - Peau de la propreté au sol par film polyane et affichage afin d'éviter tout contact avec du personnel non formé - Mise en place d'un SAS de décontamination personnel (cf procédure de décontamination) - ponçage du sol avec aspiration à la source - Nettoyage du support par aspiration THE et lavage à l'humide. - Conditionnement en double sac étanche et fermeture en col de cygne - Évacuation des déchets par sas personnel - Réaliser un contrôle visuel interne permettant de vérifier la dépose de l'ensemble des matériaux contenant du plomb et la qualité du nettoyage fin de zone, - Test lingette avant restitution - Repli des installations suite aux résultats	
<u>EPI :</u> -Masque à ventilation assistée TM3P avec filtre adapté -combinaison de type 5-6 catégorie 3 aux coutures recouvertes, -gant de manutention, -botte de sécurité, -casque de chantier Tous les vêtements entrant en zone sont jetables Les opérateurs doivent se doucher en respectant bien les temps de décontamination.	
<u>EPC :</u> SAS de décontamination personnel 3 compartiments avec 2 douches Extracteur (afin d'assurer le renouvellement d'air dans les SAS personnel) Pulvérisateur	

3) VISITEURS

Les accès au chantier sont sous le contrôle et la responsabilité du chef de chantier.

Un balisage réglementaire sera mis en place aux abords du chantier.

Toute arrivée sur le chantier sera annoncée au Chef de chantier par l'utilisation du dispositif de communication entre l'extérieur et l'intérieur de la zone d'intervention (si celui-ci s'y trouve).

Le chef de chantier prendra la décision d'accepter cette visite ou de la refuser. Afin de pouvoir accepter ou pas cette visite, il consultera la liste des intervenants pouvant se présenter durant les travaux (liste fournie par la Maitrise d'ouvrage) et contrôlera leur aptitude à pouvoir pénétrer dans la zone d'intervention.

Avant de rentrer en zone d'intervention :

- Le visiteur sera informé sur les consignes de sécurité et sur les éventuels risques liés au chantier. Le responsable du chantier lui commentera le PPSPS ainsi que la fiche d'accueil et information. Il s'équipera des EPI réglementaires (fournis par KLC DÉSAMANTAGE) et respectera toutes les procédures de sécurité d'entrée en zone.
- Une fiche individuelle d'exposition sera créée à son nom, il signera le registre « d'entrée et sortie » à sa sortie de zone.

4) SECURISATION DES LIEUX

a – Généralités

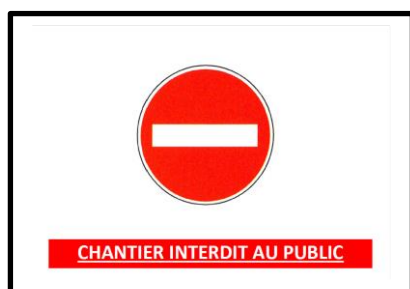
Un périmètre de sécurité est établi et a pour but d'éviter toute intrusion sur le chantier (Art L1334-1 et articles R4412-59 à 4412-93).

b – Surveillance du site

En journée, le personnel sur chantier assurera la surveillance du site et en cas d'intrusion inopinée ceux-ci préviendront immédiatement les forces de l'ordre.

5) AFFICHAGE OBLIGATOIRE

Des panneaux d'affichages, indiquant les risques du chantier, les équipements de protection obligatoires et les panneaux interdictions seront placés sur tout le pourtour de l'enceinte des travaux, au niveau de la zone contrôlée et à tous endroits judicieux.



6) PREPARATION DU CHANTIER

Risques chantiers

Tous dangers ou risques persistants (nids de poules, escaliers, angles saillants, passage étroits, objets en hauteur, risque de projections de débris, passage et circulation d'engins de chantier ou véhicule ...) seront être identifiés et balisés.

7) INSTALLATION DES CANTONNEMENTS

a - Base vie

Une base vie sera installée à l'extérieur de la zone concerné par les travaux, dans une zone éclairée et équipée à défaut des modules mobiles seront installés. La composition de la base vie doit répondre à cette configuration : Vestiaires, réfectoire, sanitaires, Bureau de chantier/salle de réunion.

Cette base vie est suffisante pour accueillir un effectif de 10 personnes.

b - Vestiaires d'approche

Un vestiaire d'approche sera mis en place. Les opérateurs effectuant les travaux de retrait s'équiperont dans ce vestiaire. Les opérateurs stockeront à cet endroit :

- Leurs vêtements de travail ordinaire
- Leurs appareils de protection respiratoire et le nécessaire de nettoyage / désinfection

La zone d'approche est aboutée au sas personnel, elle est convenablement aérée, éclairée et chauffée. Des vestiaires ou des patères ainsi que des sièges seront disposés en nombre suffisant (un par opérateur)

8) PERSONNELS INTERVENANTS

a – Personnels intervenants

Les personnels de **KLC ENVIRONNEMENT** affectés à la réalisation des travaux de ce mode opératoire sont, conformément aux dispositions réglementaires applicables, âgés de plus de 18 ans, ont suivi une formation spécifique à la prévention du risque plomb et font l'objet d'un suivi médical renouvelé spécifique que le médecin du travail mettra en œuvre.

En fonction des besoins du service, des congés ou arrêt maladie la liste du personnel intervenant peut être modifiée à tout moment.

9) HORAIRES DE TRAVAIL

a – Rythme de travail journalier:

La durée maximum d'une vacation avec le port du masque est de 2h30. Elle est décomposée en 3 phases :

- Temps de l'habillage et entrée en zone (15 minutes), Temps de travail en zone (120 minutes), Temps de décontamination et sortie (15 minutes)

La durée de repos entre 2 vacations est de 30 minutes minimum. Le nombre de vacation est de 1 à 3 par jour pour 6 heures de vacation maximum par jour

Le temps de pause est uniquement consacré au repos et non à l'accomplissement d'autres types de travaux

La durée du travail peut être réduite et les temps de repos augmentés (chaleur, par exemple).

La durée du temps de travail en zone ne pourra pas être augmentée. Les noms des opérateurs ainsi que les heures d'entrée et de sortie de zone seront consignés sur le cahier de zone qui ne devra pas quitter le site.

Nous tenons compte de la pénibilité de chaque tâche (article L.4161-1 et D. 4161-1 du code du travail). A partir du diagramme des températures (abaque de Meyer), estimer le temps de travail.

Chaque opérateur signe les entrées et sorties de zone, ces renseignements sont utilisés pour compléter les fiches individuelles d'exposition, fait par l'encadrement de chantier, puis contrôler au siège administratif de l'entreprise.

b– Réduction du temps de travail

TRAVAIL en TEMPERATURE ELEVEE

La température de la zone de travail sera contrôlée régulièrement par le responsable de chantier.

En cas de chaleur supérieure à 25 °C dans la zone de travail, les périodes de travail sous protection respiratoire seront réduites suivant le tableau ci-dessous.

Température jusqu'à (°C)	25	30	35	40	45
Temps maxi sous masque (min)	120	75	45	30	15
Temps de récupération (min)	30	60	60	60	60

Aucune intervention ne sera réalisée par une température supérieure à 45 °C.

Pour ce chantier si l'un des paramètres suivants est effectif le temps de la première et deuxième vacation seront réduits :

- Les conditions générales d'ambiance (chaleur, froid) thermomètre sur site
- Chocs aux pieds et aux mains, vibrations mécaniques
- Postures indécrites, Gestes répétitifs, Manutention lourde

c – Interdiction de travail

- Un opérateur non rasé est interdit de port du masque, celui-ci est renvoyé du chantier pour la journée ou affecté à des travaux hors zone.
- En cas d'intempéries pour les travaux en extérieur sur simple décision de l'encadrement de chantier, le chantier peut être suspendu à tout moment si les conditions météorologiques se dégradent.
- Il est formellement interdit de travailler seul en zone confinée ou sur un chantier

10) QUANTITE DE DECHETS MANIPULES

DESIGNATION	Filières d'éliminations	POIDS ESTIME
Eléments contenant le plomb	ISDND	< 1 Tonnes

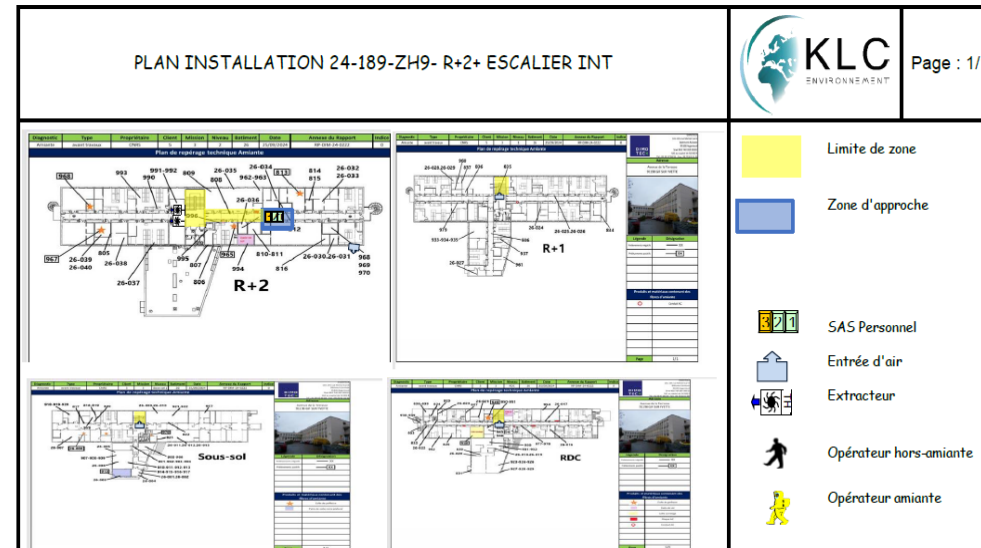
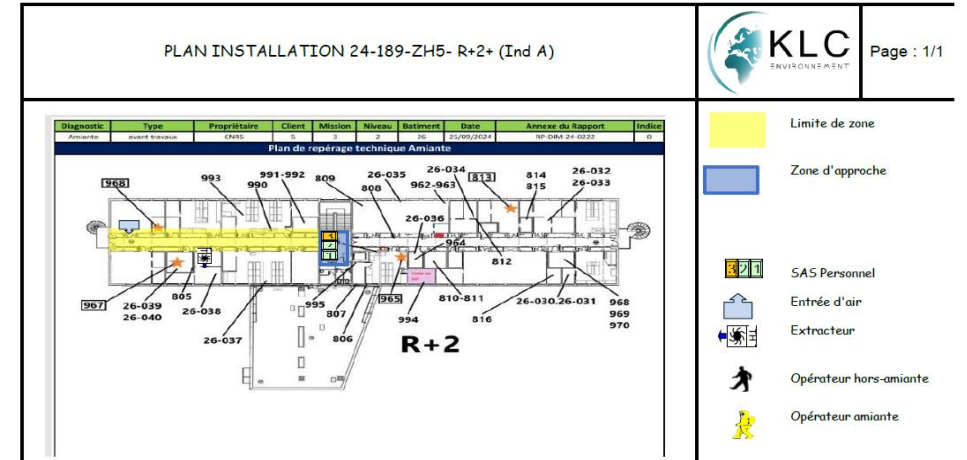
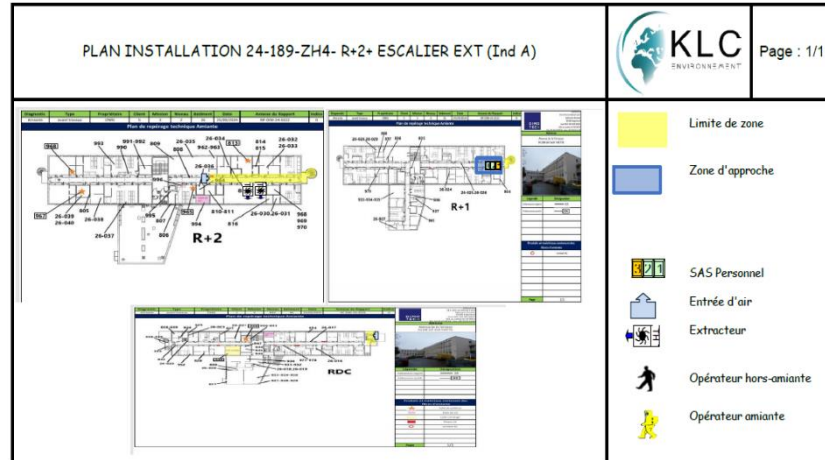
TOTAL DECHETS : < 1 Tonnes

11) Analyses des risques chantiers

OPERATION	IDENTIFICATION ET PRESENCE DU RISQUE	CIRCONSTANCES DU RISQUE	MESURES DE PREVENTION
Installation / Désinstallation Livraison / évacuation de chantier Installation / Désinstallation Livraison / évacuation de chantier	Ampleur du chantier	Temps du chantier	Accès réglementé – Mise en place des barrières HERAS, Affichage réglementaire, information des riverains.
	Circulation engins de chantier ou véhicules	Arrivée ou départ sur chantier	Balisage de l'itinéraire, des zones de manœuvres, chauffeur livreur en cabine lors du chargement/déchargement, gilet haute visibilité
	Electrisation, électrocution	Branchement/ Débranchement installation ou appareils électriques	Personne habilitée, Mise en place coffret électrique de chantier Utilisation d'appareil électrique de classe II – IP : 54
		Présence réseau électrique	Certificat de consignation
	Chute de plain-pied	Circulation	Identification et balisage des zones dangereuses/ obstacles/ escalier, bouchage des nids de poules et mise à niveau du sol si possible
	Port de charge	Travaux de manutention, charge lourde	Manipulation en binôme, Limite de charge 15 kg, Utilisation moyen de levage
	Ecrasement par objet	Manipulation Chute d'objet	Identification et balisage des zones dangereuses, mise en place zone de manœuvre, port de chaussures de sécurité, casque de chantier
	Incendie	Présence de gaz	Certificat de consignation
		Court-circuit	Mise en place extincteurs Co2, par défaut classe ABC, Utilisation d'appareil électrique de classe II – IP : 54
	Blessures diverses, coupures, blessures aux yeux	Manutention Petits travaux avec outillage installation base vie et confinement	Port de gants de manutention, bleu de travail veste manche baissée, lunettes de sécurité Cutters à lames rétractables.
Travaux de retrait de plomb	Poussières Inhalation	Préparation : port des E.P.I de zone -Etanchéité des E.P.I -Oubli cartouche risque chimique -Mauvais fonctionnement du masque	Vérification de la disposition des adhésifs, de la cartouche P3 et du fonctionnement du masque par le : - le binôme ou l'homme de sas - Vérification par le porteur selon la procédure affichée. -Se raser la barbe. -Fiche de contrôle

Travaux de retrait de plomb	Empoussièrement au poste de travail	Retrait du plomb	Si seuil alerte atteint (cf. fiche d'écart) : le chantier se poursuit mais une fiche d'écart est ouverte pour rechercher la cause de l'alerte. -Si seuil d'arrêt atteint (cf. fiche d'écart) : Arrêt du retrait de MCA, nettoyage de la zone, changement préfiltre extracteurs, révision du mode opératoire, relance analyse méta environnemental de la zone. Taux maximum 0,1 mg/m³ (VLEP) Décret N°2011-133 Une fois durant le chantier minimum
		Retrait du plomb Traitement des déchets	Conditionnement dans double emballage polyane sur palette et film noir. Enfin marquage plomb Evacuation au fur et à mesure.
	Port de charge manuel	Port de charges lourdes -Manutention des matériels et des sacs de déchets/déchets	Utilisation d'un moyen de manutention par grue mobile (Les palettes seront stockées en toiture et une fois par semaine Déchets (planche bois) stockés sur palette avec double confinement de la palette avec polyane et film noir
Gestion des déchets	Plomb		- Utilisation de polyane de 200µ. - Déchets (planche bois) stockés sur palette avec double confinement de la palette avec polyane et film noir - Agrément transport ADR (cf. fiche de suivi des déchets)
	Ecrasement		-Définir périmètre de sécurité lors de la circulation des moyens de manutention.
Contrôle Visuel	Retrait et nettoyage insuffisant		-Audit interne en cours de nettoyage - Procédure de contrôle Visuel -Nettoyage de la zone jusqu'à dépose complète des Matériaux de plomb y compris les poussières au sol.
Analyse Libératoire	Pollution constante de la zone		-Nouveau nettoyage de la zone -Nouveau contrôle visuel Seuil : < 1000 µg/m² Contrôles sur les sols d'origine

12) PLAN INSTALLATION



13) PROGRAMMES DE CONTROLES & D'EMPOUSSIEREMENTS

Contrôles	Méthode	Fréquence	Seuils	Mesures correctives
Contrôle Installation électrique	Organisme indépendant	Avant utilisation du matériel	Conforme	Si non conformité pendant le contrôle faire intervenir électricien agréé. Interdiction d'ouvrir le chantier sans ce contrôle
Température	Thermomètre	Pendant toute la durée des travaux	Supérieur à 25 ° C	Réduire les temps de zone selon courbe de Meyer
Au poste de travail, environnement de chantier (autour de la zone et circulation)	Contrôle de l'air	Une fois par semaine	VLEP	Si seuil alerte atteint (cf. fiche d'écart) : le chantier se poursuit mais une fiche d'écart est ouverte pour rechercher la cause de l'alerte. -Si seuil d'arrêt atteint (cf. fiche d'écart) : Arrêt du retrait de MCA, nettoyage de la zone, changement préfiltre extracteurs, révision du mode opératoire, relance analyse méta environnemental de la zone. Taux maximum 0,1 mg/m3 (VLEP) Décret N°2011-133 Une fois durant le chantier minimum
	MES	- 1 par semaine, par rejet	< à 30 mg/l de matière en suspension	
Fin de retrait	Examen visuel	En fin de dépose sur chaque niveau	Aucun résidu détecté	Nettoyage de l'ensemble des surfaces Nouvel examen visu
Analyse finale par lingette	NF X 46-032	Fin des travaux	< 1000µ/m²	Nettoyage de l'ensemble des surfaces Nouveau test lingette

Les prélèvements de poussière sont réalisés au moins 48 heures après le nettoyage des surfaces à l'issue des travaux. Un échantillon de poussière est prélevé dans chaque pièce traitée.

Réaliser le prélèvement de lingette sur une surface d'un dixième de m²,

La lingette est passée deux fois sur la surface,

Bien donner la surface de prélèvement au laboratoire pour qu'il puisse exprimer des résultats conformément à la zone, il faudra également indiquer la nature du support.

14) POINTS D'ARRET DE CONTROLES

Acceptation des déchets et BSD :

Lors de la préparation de chantier la filière d'élimination des déchets fournit le certificat d'acceptation de déchet (CAP en annexe).

Etat de validité et de conformité des matériels livrés sur le site (puis sortie du chantier)

Lors de la préparation de chantier le matériel dédié au chantier est défini par le responsable technique. Le dossier de chantier contiendra les fiches de suivi du matériel (Fiche individuel, notice...) et les PV de constat de matériel au départ du dépôt.

Stock des consommables en quantité suffisante

Le responsable du chantier s'assure avant le démarrage des travaux de déplombage du stock suffisant des filtres et consommables nécessaire aux travaux.

Heures d'entrée et de sortie de sas pour les opérateurs et les visiteurs

Le gardien de sas est responsable de l'accès de la zone. Il veille au respect et à la conformité du port des équipements de protection individuelle adaptés. Il renseigne la fiche de Registre entrée et sortie. Le temps de port des équipements respiratoires ne peut pas dépasser 2h30.

Etat des appareils de protection respiratoire et changement des filtres

La conformité des équipements respiratoires est soumise au contrôle du gardien de sas ou responsable de chantier et de l'opérateur à chaque entrée en zone. Le changement des filtres est consigné sur la fiche Registre entrée et sortie. L'entretien annuel est réalisé par une entreprise spécialisée et les maintenances sont consignées dans la Fiche de suivi des masques. Ce contrôle annuel est géré par le responsable technique.

Suivi des déchets

Le responsable de chantier veillera à détenir suffisamment de BSD signés par le client. Il renseignera le BSD et à chaque enlèvement. Il veillera au respect de la filière d'élimination conformément au certificat d'acceptation.

Qualité du retrait du plomb

Le contrôle visuel est réalisé selon la fiche de point d'arrêt libératoire.



Je suis ici

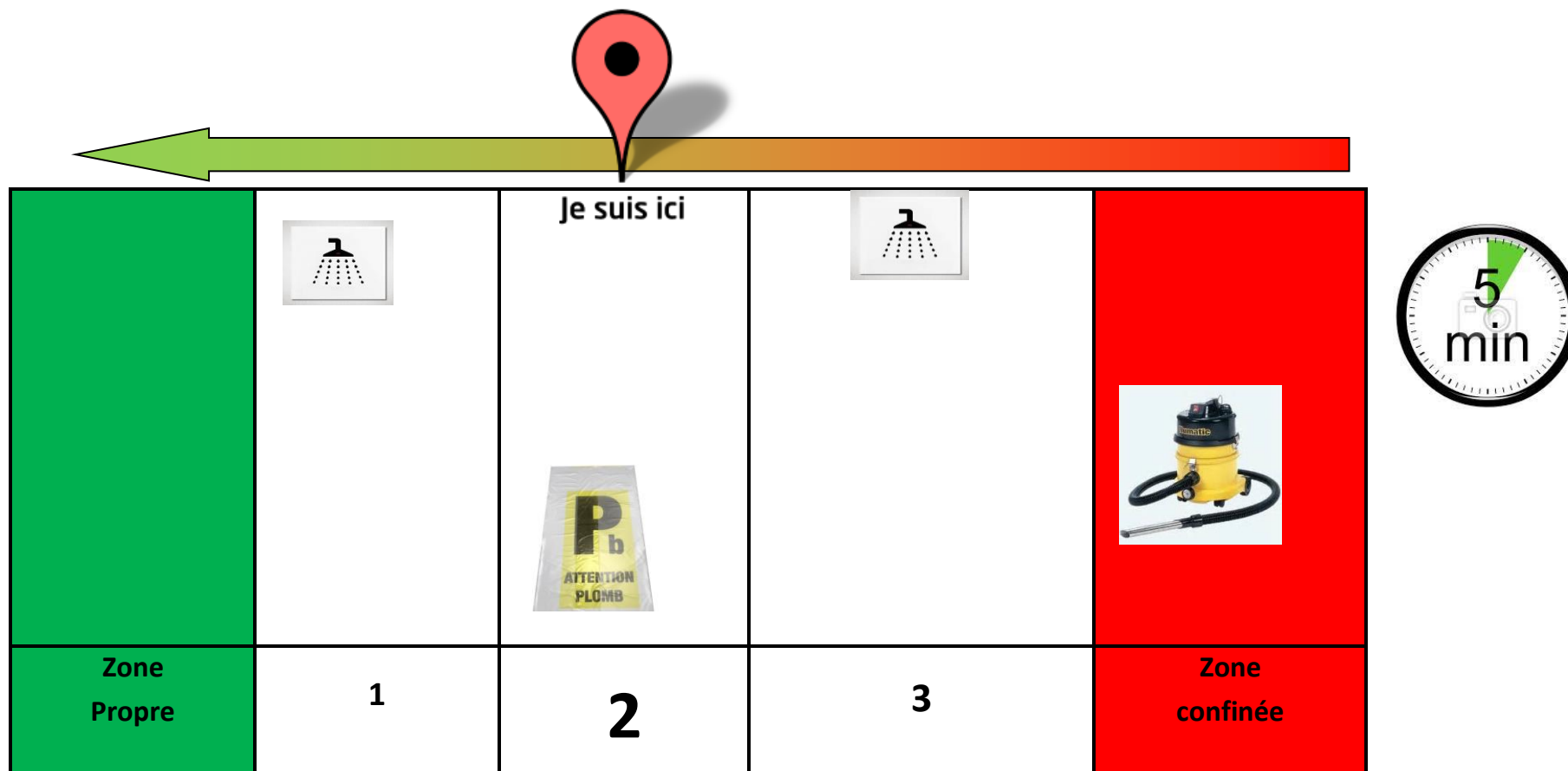


				
Zone Propre	1	2	3	Zone confinée

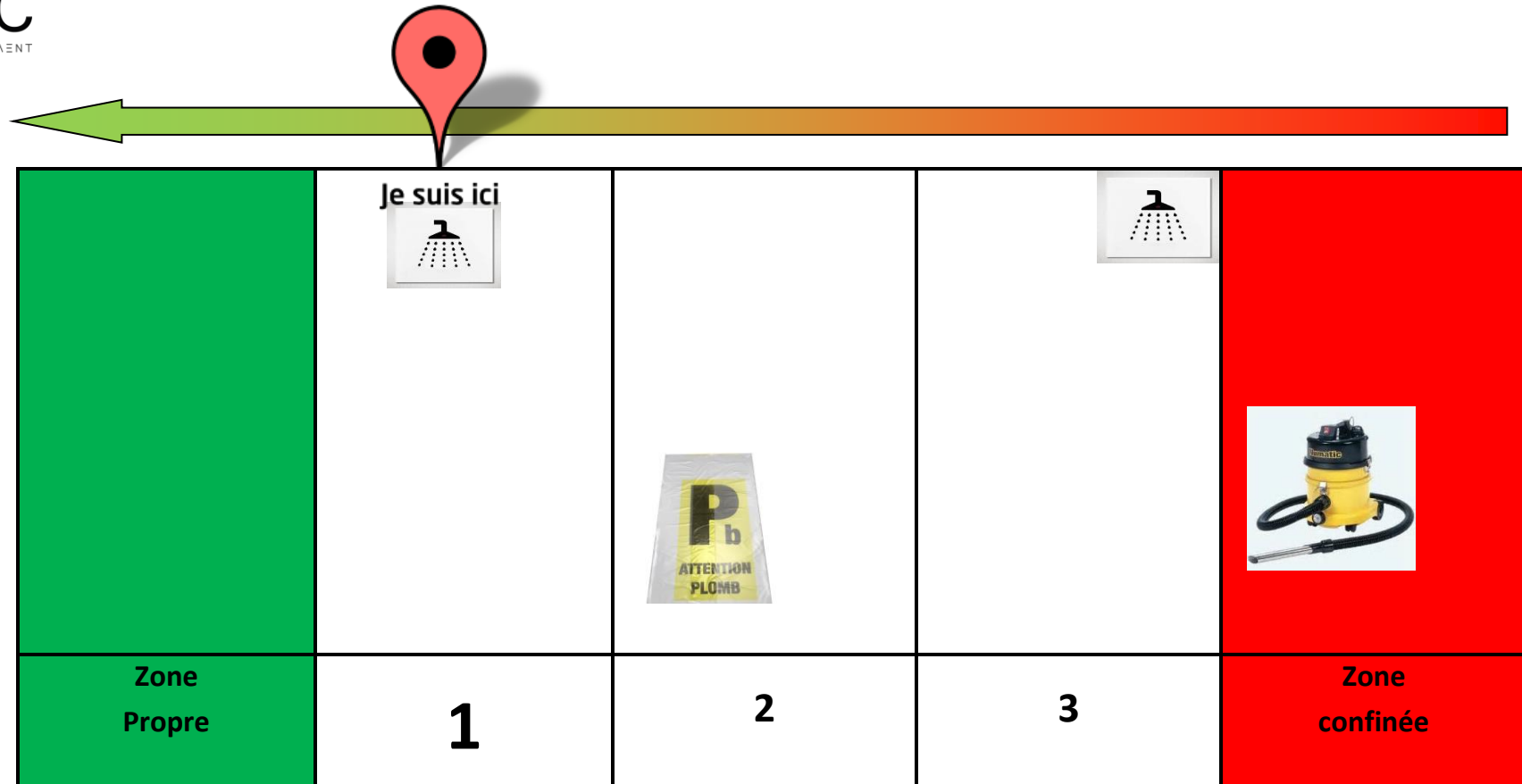


Je m'aspire du haut vers le bas avec aspirateur THE à l'intérieur de la zone,

- Je garde mon masque, je retire le ruban adhésif entre mes bottes et la combinaison et je le jette dans le sac situé dans le même compartiment.
- Je retire les bottes de sécurité et je les laisse dans la zone confinée
- Je prends une douche tout habillé de minimum cinq minutes



- Je me déshabille du haut vers le bas en enroulant les vêtements façon peau de lapin (toujours de l'intérieur vers l'extérieur en faisant **Attention à l'étanchéité du masque**)
- J'enlève mes gants
- Je jette les EPI dans la poubelle prévue à cet effet
- Je nettoie le SAS pour le prochain,
- J'entre dans le compartiment 1 et je referme la porte.



• Je

me rince sommairement, Je coupe mon moteur

- Je noie les filtres P3 et les jette dans le sac à déchets situé dans le comportement n°2 sans y pénétrer (par le flap).
- Je retire et lave le masque (partie extérieure)
- Je me lave une deuxième fois (douche d'hygiène) puis pénètre (avec votre masque) dans le compartiment n°1.

Base Vie

- Je signe le registre d'entrées et de sorties de zone et signale toute exposition accidentelle.
- Je passe une lingette à l'intérieur du masque et le sèche complètement avant de le suspendre

15) GESTION DES DECHETS

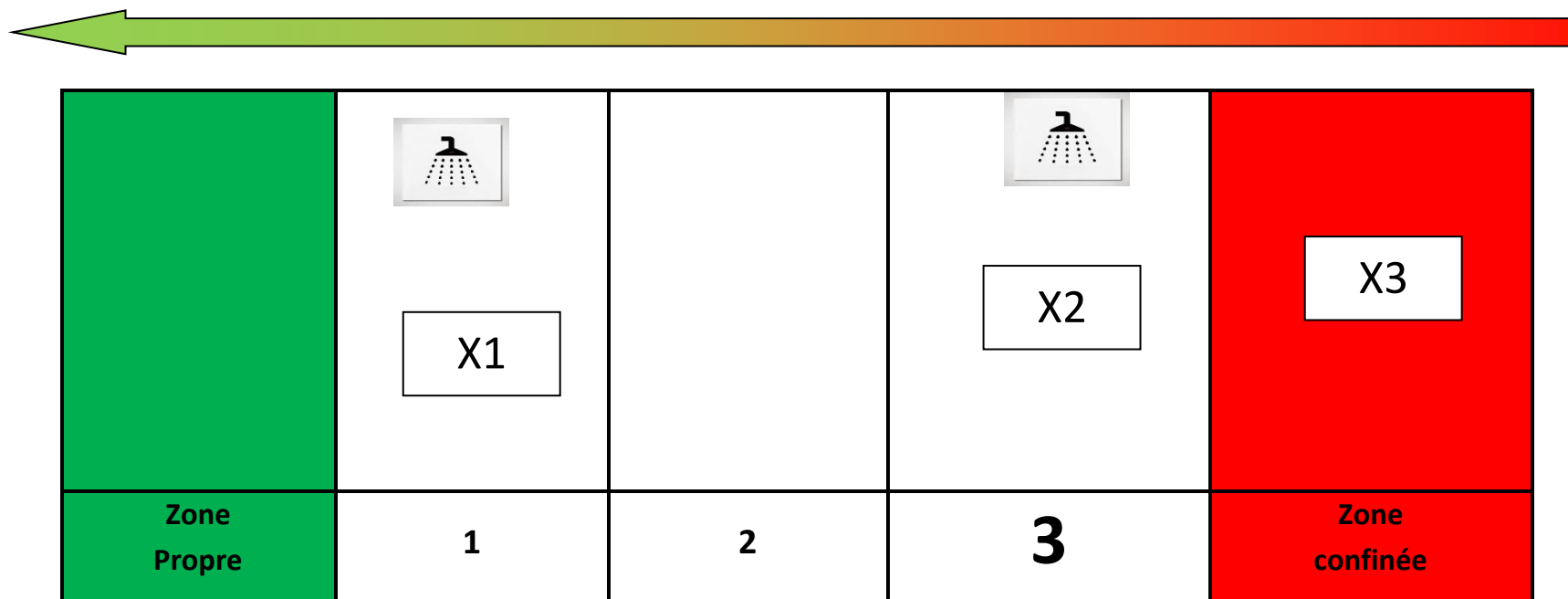
Une demande de CAP a été faite auprès de SITA par le biais d'une FID.

Un BSD accompagnera les déchets lors du transport chez SITA via trackdéchets.

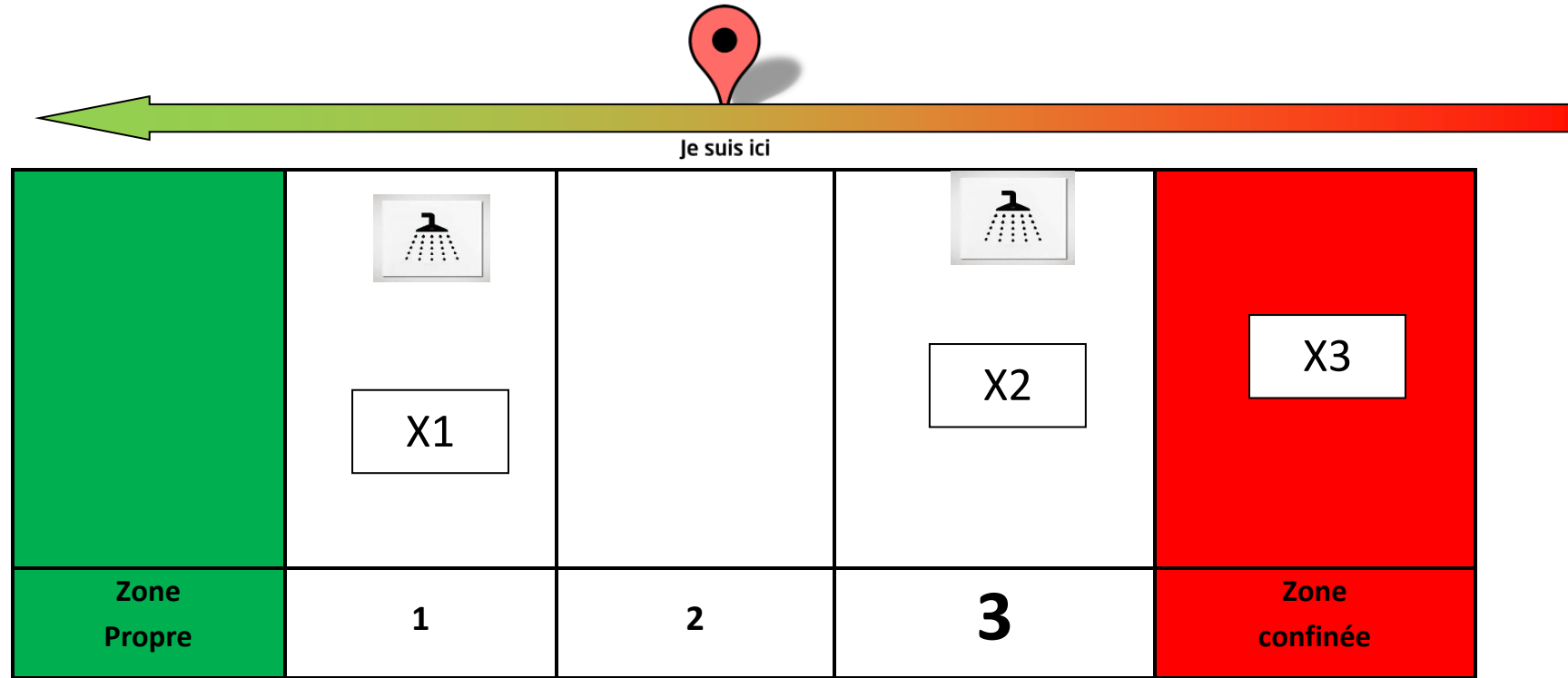
Tous les déchets doivent faire l'objet d'un double emballage :

- Premier conditionnement lors de la dépose,
- Deuxième conditionnement réalisé lors de la sortie des déchets
 - Lors de cette opération les opérateurs doivent être équipés comme lors de la dépose : masque, combinaison, gants, bottes..
- Les déchets seront évacués du chantier vers le centre d'enfouissement ayant réalisé le CAP après dépose,

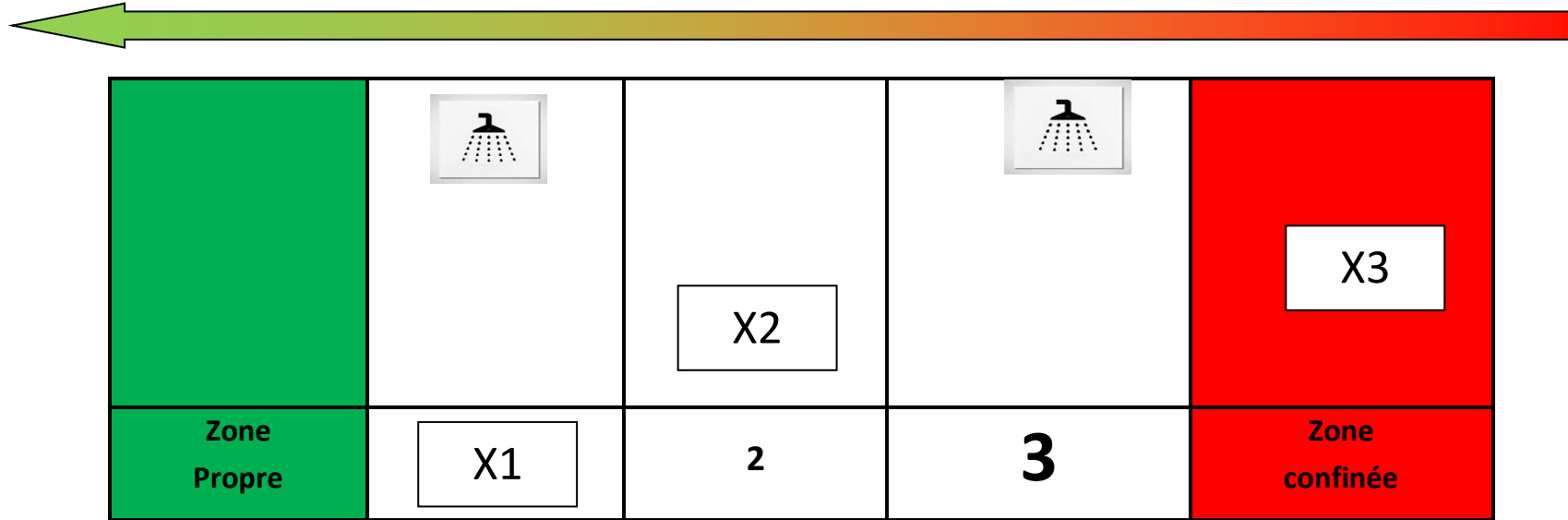
L'évacuation des déchets doit se faire à trois opérateurs



- Acheminement des déchets conditionnés en sac et fermé en col de cygne ou des déchets conditionnés en simple peau de polyane de 200 microns vers l'entrée du SAS par les opérateurs situés en zone confinée (X2 et X3)
- L'opérateur X2 se place ensuite dans le compartiment n°3,
- L'opérateur X3 dans la zone confinée
 - Dépoussière le conditionnement avec un aspirateur à filtration absolue,
 - Dépose le conditionnement dans le compartiment n°3



- L'opérateur X2
- Douche soigneusement le conditionnement
- Place le conditionnement dans le compartiment N°1 et referme la porte (La porte entre le compartiment N°1 et N°2 doit impérativement être fermée)



- Une fois que la porte entre le compartiment n°2 et n°3 est refermée, l'opérateur X1 :
 - Récupère le conditionnement dans le compartiment n°1 et contrôle la bonne décontamination du 1^{er} Conditionnement
 - Double le conditionnement dans le compartiment n°1,
 - Ferme le 2^{ème} conditionnement avec de l'adhésif (col de cygne pour les sacs)
 - Contrôle la propreté du 2^{ème} conditionnement,
 - Sort du SAS en refermant correctement la porte,
- Va déposer le double conditionnement dans un big-bag Plomb ou sur palette.
- *En fin de poste, les opérateurs X2 et X3 évacueront le SAS vers la zone de retrait et sortira par le tunnel du SAS personnel en suivant la procédure « normale »*
- *Rappel : L'opérateur X1, réceptionnant les sacs déchets lavés, ne se trouve pas en contact direct avec l'opérateur de la zone contaminée.*

ANNEXE 1 : PROCEDURE DE SECOURS EN ZONE

PROCEDURE DE SECOURS EN ZONE

Une trousse de premiers secours est disponible à proximité de la Zone de Travail. Un opérateur ayant reçu une formation de secouriste peut, en cas d'accident, assurer les premiers soins et réaliser un diagnostic. Les opérateurs secouristes sont mentionnés sur la liste du personnel.

Néanmoins, un chantier doit posséder des dispositifs permettant de Protéger, d'Alerter et de Secourir lorsqu'un accident survient lors d'une opération.

D'autre part, un secouriste du travail est présent sur chantier de façon permanente. Lors de la réception du confinement avant travaux, ces points sont contrôlés et archivés dans le classeur de chantier.

BLESSE LEGER SUR SITE

En cas de blessure légère, la priorité est d'assurer la sortie de la victime par le tunnel de décontamination du personnel. Le SST présent en zone pourra l'assister pour les phases de déshabillage. Il est ensuite pris en charge par le gardien de SAS qui, en coordination avec le SST, assureront les premiers soins ou le dirigeront vers des soins extérieurs.

BLESSE NECESSITANT DES SECOURS EXTERNES

En cas d'accident nécessitant l'intervention de secours extérieurs, ceux-ci sont alertés par le gardien de SAS qui leur communique le bilan du SST.

Dans l'attente de leur arrivée, le chef de zone en zone fait arrêter tous les travaux favorisant les émissions de fibres et humidifier toutes les parties du confinement. Le niveau de renouvellement d'air dans le confinement sera réglé à son maximum.

Parallèlement, il fait nettoyer la zone d'accès au blessé et procède à son dépoussiérage tandis que le gardien de SAS prépare des tenues et masques pour les secours et dispose d'un pulvérisateur et aspirateur près de l'issue de secours.

Gestion du Risque environnemental suite à l'évènement du confinement :

- Micro pulvérisation de produit fixateur sur le blessé
- Aspiration de la surface au sol, puis de toutes les autres surfaces du volume contaminé
- Brumisation de l'atmosphère de ce volume.

DANS TOUS LES CAS

Informez sans tarder l'encadrement de chantier puis la direction

Ne jamais donner à boire ou médicaments à une victime

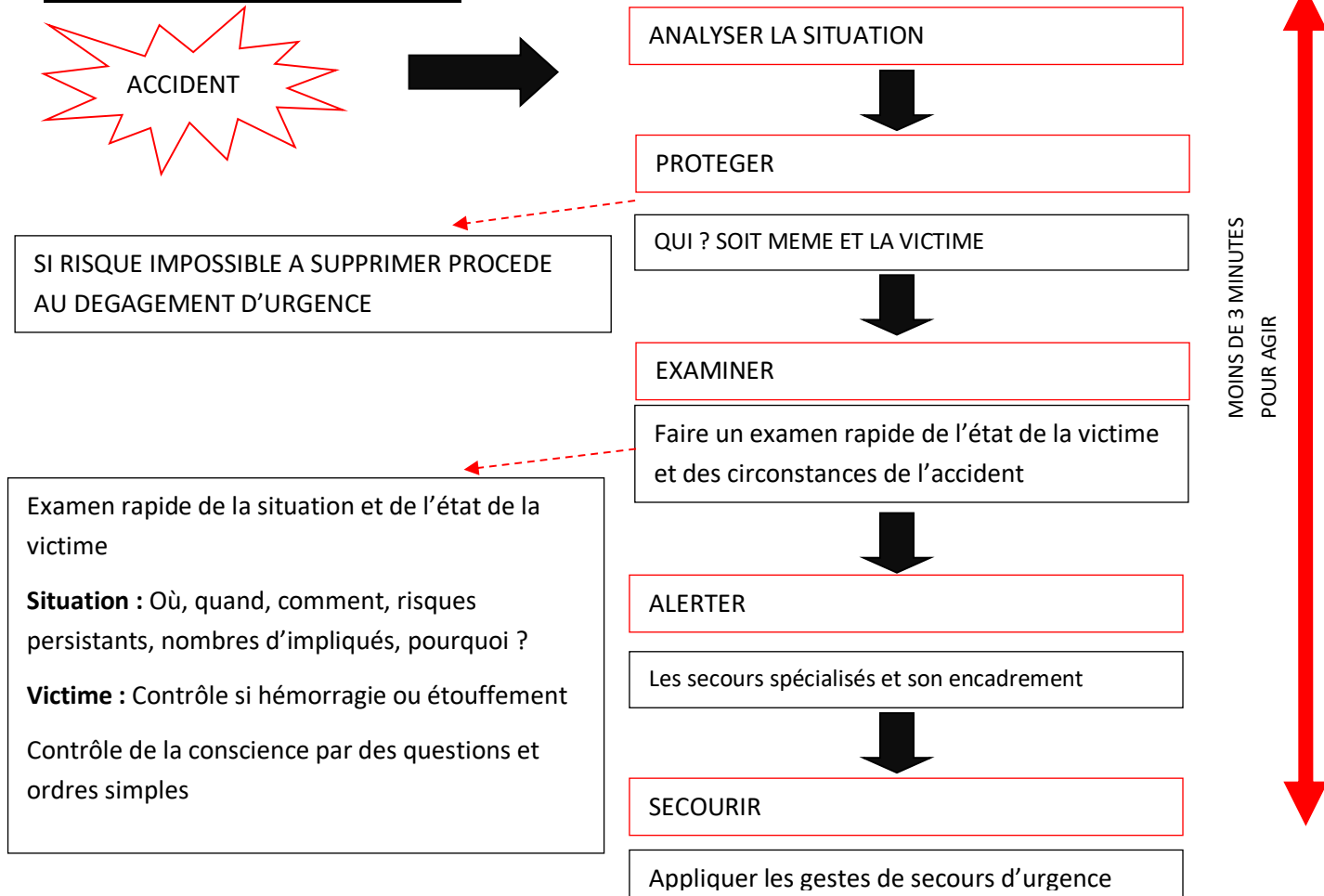
Soyez précis dans le message d'alerte

Guider les secours sur place

Déclarer tout accident même bénin à vos responsables

Ne jamais laisser entrer en zone une personne souffrante, Surveiller, rassurer la victime

a- Procédure de secours SST



b – Message d'alerte en cas d'accident ou de malaise

Le message d'alerte doit être aussi précis que possible. Il ne faut jamais oublier que le service de secours n'a absolument aucune idée de ce qui se passe près de vous. Les moyens de secours qui seront envoyés dépendent donc de ce que vous allez dire.

Pour se faire entendre, il est important de parler clairement et calmement. Voilà ce qu'il faut dire, de préférence dans cet ordre.

- Identifiez-vous

Donnez votre nom, et le numéro de téléphone d'où vous appelez. Ce dernier permettra aux secours de vous rappeler, par exemple en cas de problème pour trouver l'endroit.

- Expliquez où vous êtes et comment accéder au lieu de l'accident

Donnez l'adresse précise de l'endroit où vous vous trouvez. N'oubliez pas la commune. Si vous vous trouvez au domicile d'un particulier, précisez comment on peut accéder (n° de la porte, étage, code de l'interphone s'il y en a un à l'entrée...) **PRECISER QUE L'ACCIDENT SE SITUE DANS UN CHANTIER PLOMB**

- Donnez la nature de l'accident

Expliquez s'il s'agit d'un accident domestique, de la circulation, un malaise sur la voie publique, une personne malade chez vous... Décrivez précisément ce qui s'est passé.

- Précisez le nombre et l'état apparent des victimes (Décrivez ce que vous avez vu, si possible)

- * Le nombre de victimes,

- * Leur sexe et âge approximatif

- * Leur état apparent (parle, saigne, transpire, respire...) Essayez de ne pas utiliser de termes médicaux.

- * Leur position : debout, assis, couché sur le ventre, couché sur le dos, allongé sur le côté..

- * Les gestes effectués et les mesures prises par vous-même ou par les tiers présents

- * Précisez s'il y a des risques persistants : Par exemple un risque d'effondrement, d'incendie, d'explosion, de collision...

- * Ne raccrochez jamais le premier, attendre les instructions

c – Affichage des consignes de secours

Dans tous les locaux de vie, à proximité des SAS et de l'issue de secours, les consignes de secours doivent être affichées.



Rapport de mission de repérage du plomb avant travaux

(Hors champ du code de la santé publique)

Numéro de dossier : RP-DIM-24-0228
Date du repérage : 22/07/2024

Adresse du bien immobilier
Localisation du ou des bâtiments :
Département : ... Essonne
Adresse : Av. de la terrasse
Commune : 91198 GIF SUR YVETTE CEDEX
Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :
Bâtiment 26
Année de construction : NC

Donneur d'ordre / Propriétaire :
Donneur d'ordre :
CNRS
Av. de la terrasse
91198 GIF SUR YVETTE CEDEX
Propriétaire :
CNRS
Av. de la terrasse
91198 GIF SUR YVETTE CEDEX

Le Diagnostic suivant concerne

X	Les parties privatives		Avant la vente
	Les parties occupées		Avant la mise en location
X	Les parties communes d'un immeuble	X	Avant travaux <i>N.B. : Les travaux visés sont définis dans l'arrêté du 19 août 2011 relatif aux travaux en parties communes nécessitant l'établissement d'un CREP</i>
Nature des travaux : Rénovation / Réhabilitation : OUI		Démolition : NON	

Société réalisant le constat

Nom et prénom de l'auteur du constat	Lebailly Marc
N° de certificat de certification	N°495^{ie} 07/11/2022
Nom de l'organisme de certification	LCP 25 Av. Léonard de Vinci immeuble Europarc 33600 Pessac (détail sur www.info-certif.fr)
Organisme d'assurance professionnelle	NEXUS
N° de contrat d'assurance	425KV2110PIA
Date de validité :	31/12/2024

Ce diagnostic plomb avant travaux a été rédigé par Lebailly Marc le 22/07/2024.

Objectif de la mission :

L'objet de ce rapport est d'identifier les revêtements et matériaux contenant du plomb susceptible d'être altérés au cours des travaux de rénovation/réhabilitation ou de démolition, définis préalablement à la mission. L'altération de ces matériaux peut présenter un risque d'exposition au plomb des intervenants et doit être évalué le plus en amont possible du début des travaux. Ce diagnostic n'est ni un Constat de Risque d'Exposition au Plomb ni un Diagnostic du Risque d'Intoxication au Plomb, qui relèvent des obligations prévues par le Code de la Santé Publique.

Périmètre des travaux :

Le donneur d'ordre remet au diagnostiqueur ces informations via un tableau synthétique dont le modèle est téléchargeable sur le site de la DIRECCTE Centre : Annexe 2 Tableau de recensement des travaux établi par le donneur d'ordre ainsi qu'une description détaillée des travaux, de leur localisation et si déjà définis le nom et adresse des entreprises intervenantes. Il est important de disposer d'informations précises pour définir la stratégie de mesures.

Appareil utilisé

Nom du fabricant de l'appareil	Fondis Electronic
Modèle de l'appareil / N° de série de l'appareil	FenX2 / 22-1036
Nature du radionucléide	Cd-109
Date du dernier chargement de la source	01/04/2022
Activité à cette date et durée de vie de la source	850 Mbq

Programme des travaux : SELON PROGRAMME DES TRAVAUX FOURNIS SUR PLAN.

1. Rappel des références réglementaires

- Principes généraux de prévention L4121-2 du code du travail,
- Prévention du risque d'exposition aux agents cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction R4412-59 et suivants,
- Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb,
- Norme NF X 46 031 avril 2008 relative à l'analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb.
- Norme NF X 46 035 juin 2021 relative à la recherche de plomb avant travaux dans les revêtements et matériaux et produits de construction.

2. Renseignements complémentaires concernant la mission

2.1 L'appareil à fluorescence X

Nom du fabricant de l'appareil	Fondis Electronic	
Modèle de l'appareil	FenX2	
N° de série de l'appareil	22-1036	
Nature du radionucléide	Cd-109	
Date du dernier chargement de la source	01/04/2022	Activité à cette date et durée de vie : 850 Mbq
Autorisation/Déclaration ASN (DGSNR)	N° N°T950511	Nom du titulaire/signataire Jean Marc Lefevre
	Date d'autorisation/de déclaration 29/04/2022	Date de fin de validité (si applicable) (Si applicable)
Nom du titulaire de l'autorisation ASN (DGSNR)	Jean Marc Lefevre	
Nom de la Personne Compétente en Radioprotection (PCR)	Jean Marc Lefevre	

Étalon : Fondis Electronic 22-1036 1.01 mg/cm² +/- 0.01 mg/cm²

Vérification de la justesse de l'appareil	n° de mesure	Date de la vérification	Concentration (mg/cm ²)
Etalonnage entrée	1	21/05/2024	0,71 (+/- 0,1)
Etalonnage sortie	704	22/07/2024	0,71 (+/- 0,1)

La vérification de la justesse de l'appareil consiste à réaliser une mesure de la concentration en plomb sur deux étalons.

- ✓ 0,31 mg/cm² (SRM 2575) : Etalon du plomb dans les peintures avec la plus faible concentration actuellement disponible ;
- ✓ 0,71 mg/cm² (SRM 2574).

En début et en fin de chaque constat et à chaque nouvelle mise sous tension de l'appareil une nouvelle vérification de la justesse de l'appareil est réalisée.

2.2 Le laboratoire d'analyse éventuel

Nom du laboratoire d'analyse	Il n'a pas été fait appel à un laboratoire d'analyse
Nom du contact	-
Coordonnées	-
Référence du rapport d'essai	-
Date d'envoi des prélèvements	-
Date de réception des résultats	-

Liste des locaux visités

Sous-Sol - DGT1	Étage 1 - DGT2
Sous-Sol - DGT2	Étage 1 - Palier
Sous-Sol - S61	Étage 1 - 102
Sous-Sol - S62	Étage 1 - 103
Sous-Sol - S63	Étage 1 - 104
Sous-Sol - S65	Étage 1 - 105
Sous-Sol - S66	Étage 1 - 106
Sous-Sol - S70	Étage 1 - 107
Sous-Sol - S71	Étage 1 - 107B
Sous-Sol - S69	Étage 1 - 108
Sous-Sol - S67	Étage 1 - 109
Sous-Sol - S44	Étage 1 - 110
Sous-Sol - S35B	Étage 1 - 111
Sous-Sol - S42	Étage 1 - 165
Sous-Sol - S32	Étage 1 - 166
Sous-Sol - S33	Étage 1 - 166B
Sous-Sol - S33.1	Étage 1 - 163
Sous-Sol - S36	Étage 1 - 168
Sous-Sol - S38	Étage 1 - 171
Sous-Sol - S40	Étage 1 - 172
Sous-Sol - Palier	Étage 1 - 167
Rez de chaussée - 31	Étage 2 - DGT1
Rez de chaussée - 32	Étage 2 - DGT2
Rez de chaussée - 33	Étage 2 - 241
Rez de chaussée - 34	Étage 2 - 236
Rez de chaussée - 35	Étage 2 - 239
Rez de chaussée - 36	Étage 2 - 234
Rez de chaussée - 37	Étage 2 - 237
Rez de chaussée - 38	Étage 2 - 235
Rez de chaussée - 39	Étage 2 - 233
Rez de chaussée - 42	Étage 2 - 271
Rez de chaussée - 44	Étage 2 - 272
Rez de chaussée - 61	Étage 2 - 274
Rez de chaussée - 62	Étage 2 - 273
Rez de chaussée - 63	Étage 2 - 276
Rez de chaussée - 64	Étage 2 - 230
Rez de chaussée - 65	Étage 2 - 231
Rez de chaussée - 66	Étage 2 - 261
Rez de chaussée - 67	Étage 2 - 262
Rez de chaussée - 69	Étage 2 - 265
Rez de chaussée - 71	Étage 2 - 263
Rez de chaussée - 72	Étage 2 - 264
Rez de chaussée - 73	Étage 2 - 266
Rez de chaussée - DGT1	Étage 2 - 267
Rez de chaussée - DGT2	Étage 2 - 269.1
Rez de chaussée - Palier	Étage 2 - 268
Étage 1 - DGT1	Étage 2 - Palier

Liste des locaux non visités ou non mesurés (avec justification)

Néant

3. Méthodologie employée

L'identification des locaux, zones, revêtements, matériaux et des unités de diagnostic sont fonction de la nature et de la localisation des travaux effectués. Par ailleurs, pour les ensembles bâtis (plusieurs bâtiments construits à la même période) présentant des locaux similaires, un repérage par échantillonnage peut être envisagé. Le diagnostiqueur définit sous sa seule responsabilité le choix des locaux et unités de diagnostic qui doivent faire l'objet d'un repérage (fluorescence X et / ou prélèvement).

Seules les unités de diagnostic impactées par les travaux font l'objet d'une ou plusieurs mesures avec un appareil à fluorescence X, y compris les surfaces recouvertes d'un matériau mince non susceptible de contenir du plomb.

3.1 Stratégie de mesurage

Contrairement au CREP, le nombre de mesures à réaliser est fonction du type d'unité de diagnostic (UD) et des travaux à effectuer. En effet, les limites prévues par la réglementation du CREP ne sont pas forcément adaptées à chaque situation (Nombre de mesures limité à 3, hauteur de la prise des mesures limitée à 3 mètres), puisque l'objectif n'est pas de repérer des zones potentiellement accessibles par les enfants, ni même de vérifier la conformité à une valeur-seuil. Par conséquent, le diagnostiqueur déterminera le nombre de mesures en fonction de l'étendue de l'UD et de la nature des travaux.

Dans le cas où plusieurs mesures sont effectuées sur une unité de diagnostic, elles sont réalisées à des endroits différents pour minimiser le risque de faux négatifs et réparties de façon pertinentes (partie haute et basse d'un mur, ...).

Lorsque l'auteur du constat repère des revêtements dégradés et qu'il estime ne pas pouvoir conclure quant à la présence de plomb dans ces revêtements il peut effectuer un prélèvement qui sera analysé en laboratoire (idem réglementation du CREP).

3.2 Recours à l'analyse chimique du plomb par un laboratoire

L'auteur du constat tel que défini à l'Article 4 de l'Arrêté du 19 août 2011 peut recourir à des prélèvements de revêtements qui sont analysés en laboratoire pour la recherche du plomb acido-soluble selon la norme NF X 46-031 «*Diagnostic plomb — Analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb*», dans le cas suivant :

- lorsque l'auteur du constat repère des revêtements dégradés et qu'il estime ne pas pouvoir conclure quant à la présence de plomb dans ces revêtements.

Le prélèvement est réalisé conformément aux préconisations de la norme NF X 46-030 «*Diagnostic Plomb — Protocole de réalisation du Constat de Risque d'Exposition au Plomb*» précitée sur une surface suffisante pour que le laboratoire dispose d'un échantillon permettant l'analyse dans de bonnes conditions (prélèvement de 0,5 g à 1 g).

L'ensemble des couches de peintures est prélevé en veillant à inclure la couche la plus profonde. L'auteur du constat évite le prélèvement du substrat ou tous corps étrangers qui risquent d'avoir pour effet de diluer la concentration en plomb de l'échantillon. Le prélèvement est réalisé avec les précautions nécessaires pour éviter la dissémination de poussières.

Quel que soit le résultat de l'analyse par fluorescence X, une mesure sera déclarée négative si la fraction acido-soluble mesurée en laboratoire est strictement inférieure à 1,5 mg/g

4. Présentation des résultats

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones, auxquelles il attribue une lettre (A, B, C ...) selon la convention décrite ci-dessous.

La convention d'écriture sur le croquis et dans le tableau des mesures est la suivante :

- la zone de l'accès au local est nommée «A» et est reportée sur le croquis. Les autres zones sont nommées «B», «C», «D», ... dans le sens des aiguilles d'une montre ;
- la zone «plafond» est indiquée en clair.

Les unités de diagnostic (UD) (par exemple : un mur d'un local, la plinthe du même mur, l'ouvrant d'un portant ou le dormant d'une fenêtre, ...) faisant l'objet d'une mesure sont classées dans le tableau des mesures selon le tableau suivant en fonction de la concentration en plomb et de la nature de la dégradation.

NOTE Une unité de diagnostic (UD) est un ou plusieurs éléments de construction ayant même substrat et même historique en matière de construction et de revêtement.

Au jour de la rédaction du présent document, il n'existe pas de valeur seuil de concentration réglementaire pour conclure sur le niveau de risque que présentent les matériaux ou revêtements contenant du plomb.

Les résultats du repérage sont destinés à évaluer les risques d'exposition professionnelle au plomb, de contamination du voisinage du chantier et de l'environnement. L'évaluation de ces risques permet le choix des mesures de prévention les mieux adaptés. Elle doit prendre en compte les deux voies principales d'exposition au plomb : l'inhalation et l'ingestion, via notamment la contamination main-bouche.

5. Résultats des mesures

Sous-Sol - DGT1

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
2		Ensemble des Joints dilatation (mesure 1)	Métal	Peinture	7	
3		Ensemble des Joints dilatation (mesure 2)			7	
4		Ensemble des supports de conduits (mesure 1)	Métal	Peinture	11	
5		Ensemble des supports de conduits (mesure 2)			11	
6		Porte (P1) (partie mobile)	Bois	Peinture	0,4	
7		Porte (P1) (Huisserie)			0,2	
8		Porte (P1) (Huisserie)			0,7	
9		Porte (P10) (partie mobile)	Métal	Peinture	13	
10		Porte (P10) (Huisserie)			13	
11		Porte (P10) (Huisserie)			13	
12		Porte (P11) (partie mobile)	Métal	Peinture	0,2	
13		Porte (P11) (Huisserie)			0,2	
14		Porte (P11) (Huisserie)			0,1	
15		Porte (P12) (partie mobile)	Bois	Peinture	0,2	
16		Porte (P12) (Huisserie)			0,4	
17		Porte (P12) (Huisserie)			0,4	
18		Porte (P13) (partie mobile)	Bois	Peinture	0,2	
19		Porte (P13) (Huisserie)			0,4	
20		Porte (P13) (Huisserie)			0,5	
21		Porte (P14) (partie mobile)	Bois	Peinture	0,4	
22		Porte (P14) (Huisserie)			0,6	
23		Porte (P14) (Huisserie)			0,4	
24		Porte (P15) (partie mobile)	Bois	Peinture	0,2	
25		Porte (P15) (Huisserie)			0,4	
26		Porte (P15) (Huisserie)			0,7	

Sous-Sol - DGT1 (suite)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
27		Porte (P2) (partie mobile)	Bois	Peinture	0,7	
28		Porte (P2) (Huisserie)			0,7	
29		Porte (P2) (Huisserie)			0,4	
30		Porte (P3) (partie mobile)	Bois	Peinture	0	
31		Porte (P3) (Huisserie)			0	
32		Porte (P3) (Huisserie)			0,4	
33		Porte (P4) (partie mobile)	Bois	Peinture	0,5	
34		Porte (P4) (Huisserie)			0,5	
35		Porte (P4) (Huisserie)			0,4	
36		Porte (P5) (partie mobile)	Bois	Peinture	0,4	
37		Porte (P5) (Huisserie)			0,6	
38		Porte (P5) (Huisserie)			0,3	
39		Porte (P6) (partie mobile)	Métal	Peinture	12	
40		Porte (P6) (Huisserie)			12	
41		Porte (P7) (partie mobile)	Bois	Peinture	0,2	
42		Porte (P7) (Huisserie)			0,7	
43		Porte (P7) (Huisserie)			0,3	
44		Porte (P8) (partie mobile)	Métal	Peinture	13	
45		Porte (P8) (Huisserie)			13	
46		Porte (P8) (Huisserie)			13	
47		Porte (P9) (partie mobile)	Métal	Peinture	13	
48		Porte (P9) (Huisserie)			13	
49		Porte (P9) (Huisserie)			13	

Nombre d'unités de diagnostic : 17

Sous-Sol - DGT2

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
50		Ensemble des supports de conduits (mesure 1)	Métal	Peinture	11	
51		Ensemble des supports de conduits (mesure 2)			11	
52		Garde-corps escalier (mesure 1)	Métal	Peinture	6	
53		Garde-corps escalier (mesure 2)			6	
54		Porte (P1) (partie mobile)	Bois	Peinture	0,3	
55		Porte (P1) (Huisserie)			0	
56		Porte (P10) (partie mobile)	Bois	Peinture	0,6	
57		Porte (P10) (Huisserie)			0,3	
58		Porte (P11) (partie mobile)	Bois	Peinture	0,4	
59		Porte (P11) (Huisserie)			0,2	
60		Porte (P2) (partie mobile)	Bois	Peinture	0,5	
61		Porte (P2) (Huisserie)			0,2	
62		Porte (P3) (partie mobile)	Bois	Peinture	0,1	
63		Porte (P3) (Huisserie)			0,6	
64		Porte (P4) (partie mobile)	Bois	Peinture	0,2	
65		Porte (P4) (Huisserie)			0,2	
66		Porte (P5) (partie mobile)	Bois	Peinture	0,2	
67		Porte (P5) (Huisserie)			0,2	
68		Porte (P6) (partie mobile)	Bois	Peinture	0,4	
69		Porte (P6) (Huisserie)			0,6	
70		Porte (P7) (partie mobile)	Bois	Peinture	0,4	
71		Porte (P7) (Huisserie)			0,6	
72		Porte (P8) (partie mobile)	Bois	Peinture	0,2	
73		Porte (P8) (Huisserie)			0,4	
74		Porte (P9) (partie mobile)	Bois	Peinture	0,7	
75		Porte (P9) (Huisserie)			0,4	

Nombre d'unités de diagnostic : 13

Sous-Sol - S61

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
76		Ensemble des Joints dilatation (mesure 1)	Métal	Peinture	8	
77		Ensemble des Joints dilatation (mesure 2)			8	
78		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	Peinture	0,2	
79		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,4	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	PVC	pvc		Partie non visée par la réglementation
80		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,7	
81		Radiateur (mesure 2)			0,2	

Nombre d'unités de diagnostic : 4

Sous-Sol - S62

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
82		Ensemble des Joints dilatation (mesure 1)	Métal	Peinture	8	
83		Ensemble des Joints dilatation (mesure 2)			8	
84		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	Peinture	0,3	
85		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,6	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	PVC	pvc		Partie non visée par la réglementation
86		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,5	
87		Radiateur (mesure 2)			0,1	

Nombre d'unités de diagnostic : 4

Sous-Sol - S63

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
88		Ensemble des Joints dilatation (mesure 1)	Métal	Peinture	8	
89		Ensemble des Joints dilatation (mesure 2)			8	
90		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	Peinture	0,7	
91		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,4	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	PVC	pvc		Partie non visée par la réglementation
92		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,6	
93		Radiateur (mesure 2)			0,4	

Nombre d'unités de diagnostic : 4

Sous-Sol - S65

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
94		Ensemble des Joints dilatation (mesure 1)	Métal	Peinture	8	
95		Ensemble des Joints dilatation (mesure 2)			8	
96		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	Peinture	0,7	
97		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,4	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	PVC	pvc		Partie non visée par la réglementation
98		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,3	
99		Radiateur (mesure 2)			0,6	

Nombre d'unités de diagnostic : 4

Sous-Sol - S66

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
100		Ensemble des Joints dilatation (mesure 1)	Métal	Peinture	8	
101		Ensemble des Joints dilatation (mesure 2)			8	
102		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	Peinture	0,2	
103		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,2	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	PVC	pvc		Partie non visée par la réglementation
104		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,7	
105		Radiateur (mesure 2)			0,7	

Nombre d'unités de diagnostic : 4

Sous-Sol - S70

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
106		Ensemble des Joints dilatation (mesure 1)	Métal	Peinture	8	
107		Ensemble des Joints dilatation (mesure 2)			8	
108		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	Peinture	0,4	
109		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,4	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	PVC	pvc		Partie non visée par la réglementation
110		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,4	
111		Radiateur (mesure 2)			0,7	

Nombre d'unités de diagnostic : 4

Sous-Sol - S71

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
112		Ensemble des Joints dilatation (mesure 1)	Métal	Peinture	8	
113		Ensemble des Joints dilatation (mesure 2)			8	
114		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	Peinture	0,4	
115		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,4	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	PVC	pvc		Partie non visée par la réglementation
116		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,5	
117		Radiateur (mesure 2)			0,6	

Nombre d'unités de diagnostic : 4

Sous-Sol - S69

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
118		Ensemble des Joints dilatation (mesure 1)	Métal	Peinture	8	
119		Ensemble des Joints dilatation (mesure 2)			8	
120		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	Peinture	0,3	
121		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,5	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	PVC	pvc		Partie non visée par la réglementation
122		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,2	
123		Radiateur (mesure 2)			0,3	

Nombre d'unités de diagnostic : 4

Sous-Sol - S67

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
124		Ensemble des Joints dilatation (mesure 1)	Métal	Peinture	8	
125		Ensemble des Joints dilatation (mesure 2)			8	
126		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	Peinture	0,4	
127		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,6	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	PVC	pvc		Partie non visée par la réglementation
128		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0	
129		Radiateur (mesure 2)			0,4	

Nombre d'unités de diagnostic : 4

Sous-Sol - S44

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
130		Ensemble des Joints dilatation (mesure 1)	Métal	Peinture	8	
131		Ensemble des Joints dilatation (mesure 2)			8	
132		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	Peinture	0,6	
133		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,4	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	PVC	pvc		Partie non visée par la réglementation
134		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,4	
135		Radiateur (mesure 2)			0,5	

Nombre d'unités de diagnostic : 4

Sous-Sol - S35B

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
136		Ensemble des Joints dilatation (mesure 1)	Métal	Peinture	8	
137		Ensemble des Joints dilatation (mesure 2)			8	
138		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	Peinture	0,5	
139		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,2	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	PVC	pvc		Partie non visée par la réglementation
140		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,2	
141		Radiateur (mesure 2)			0,7	

Nombre d'unités de diagnostic : 4

Sous-Sol - S42

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
142		Ensemble des Joints dilatation (mesure 1)	Métal	Peinture	8	
143		Ensemble des Joints dilatation (mesure 2)			8	
144		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	Peinture	0,2	
145		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,7	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	PVC	pvc		Partie non visée par la réglementation
146		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,2	
147		Radiateur (mesure 2)			0,4	

Nombre d'unités de diagnostic : 4

Sous-Sol - S32

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
148		Ensemble des Joints dilatation (mesure 1)	Métal	Peinture	8	
149		Ensemble des Joints dilatation (mesure 2)			8	
150		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	Peinture	0,6	
151		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,5	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	PVC	pvc		Partie non visée par la réglementation
152		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,1	
153		Radiateur (mesure 2)			0,2	

Nombre d'unités de diagnostic : 4

Sous-Sol - S33

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
154		Ensemble des Joints dilatation (mesure 1)	Métal	Peinture	8	
155		Ensemble des Joints dilatation (mesure 2)			8	
156		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	Peinture	0,2	
157		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,2	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	PVC	pvc		Partie non visée par la réglementation
158		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,2	
159		Radiateur (mesure 2)			0,7	

Nombre d'unités de diagnostic : 4

Sous-Sol - S33.1

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
160		Ensemble des Joints dilatation (mesure 1)	Métal	Peinture	8	
161		Ensemble des Joints dilatation (mesure 2)			8	
162		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	Peinture	0,4	
163		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,6	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	PVC	pvc		Partie non visée par la réglementation
164		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,2	
165		Radiateur (mesure 2)			0,5	

Nombre d'unités de diagnostic : 4

Sous-Sol - S36

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
166		Ensemble des Joints dilatation (mesure 1)	Métal	Peinture	8	
167		Ensemble des Joints dilatation (mesure 2)			8	
168		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	Peinture	0,3	
169		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,5	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	PVC	pvc		Partie non visée par la réglementation
170		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,5	
171		Radiateur (mesure 2)			0,5	

Nombre d'unités de diagnostic : 4

Sous-Sol - S38

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
172		Ensemble des Joints dilatation (mesure 1)	Métal	Peinture	8	
173		Ensemble des Joints dilatation (mesure 2)			8	
174		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	Peinture	0,2	
175		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,4	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	PVC	pvc		Partie non visée par la réglementation
176		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,1	
177		Radiateur (mesure 2)			0,4	

Nombre d'unités de diagnostic : 4

Sous-Sol - S40

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
178		Ensemble des Joints dilatation (mesure 1)	Métal	Peinture	8	
179		Ensemble des Joints dilatation (mesure 2)			8	
180		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	Peinture	0,6	
181		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,1	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	PVC	pvc		Partie non visée par la réglementation
182		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,2	
183		Radiateur (mesure 2)			0,2	

Nombre d'unités de diagnostic : 4

Sous-Sol - Palier

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
184		Ascenseur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,4	
185		Ascenseur (mesure 2)			0,4	
186		Garde corps escalier (mesure 1)	Métal	peinture	0	
187		Garde corps escalier (mesure 2)			0,1	
188		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,1	
189		Radiateur (mesure 2)			0,7	

Nombre d'unités de diagnostic : 3

Rez de chaussée - 31

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
190		Ensemble des Joints dilatation (mesure 1)	Métal	Peinture	9	
191		Ensemble des Joints dilatation (mesure 2)			9	
192		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,1	
193		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,6	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
194		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,4	
195		Radiateur (mesure 2)			0,2	

Nombre d'unités de diagnostic : 4

Rez de chaussée - 32

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
196		Ensemble des Joints dilatation (mesure 1)	Métal	Peinture	9	
197		Ensemble des Joints dilatation (mesure 2)			9	
198		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,4	
199		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,7	
-		Fenêtre ensemble (F1) (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
200		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,1	
201		Radiateur (mesure 2)			0,2	

Nombre d'unités de diagnostic : 4

Rez de chaussée - 33

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
202		Ensemble des Joints dilatation (mesure 1)	Métal	Peinture	9	
203		Ensemble des Joints dilatation (mesure 2)			9	
204		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,4	
205		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,5	
-		Fenêtre ensemble (F2) (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
206		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0	
207		Radiateur (mesure 2)			0,6	

Nombre d'unités de diagnostic : 4

Rez de chaussée - 34

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
208		Ensemble des Joints dilatation (mesure 1)	Métal	Peinture	9	
209		Ensemble des Joints dilatation (mesure 2)			9	
210		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0	
211		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,4	
-		Fenêtre ensemble (F3) (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
212		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,2	
213		Radiateur (mesure 2)			0,7	

Nombre d'unités de diagnostic : 4

Rez de chaussée - 35

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
214		Ensemble des Joints dilatation (mesure 1)	Métal	Peinture	9	
215		Ensemble des Joints dilatation (mesure 2)			9	
216		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,1	
217		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,2	
-		Fenêtre ensemble (F4) (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
218		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,4	
219		Radiateur (mesure 2)			0,4	

Nombre d'unités de diagnostic : 4

Rez de chaussée - 36

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
220		Ensemble des Joints dilatation (mesure 1)	Métal	Peinture	9	
221		Ensemble des Joints dilatation (mesure 2)			9	
222		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,1	
223		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,2	
-		Fenêtre ensemble (F5) (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
224		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,7	
225		Radiateur (mesure 2)			0,4	

Nombre d'unités de diagnostic : 4

Rez de chaussée - 37

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
226		Ensemble des Joints dilatation (mesure 1)	Métal	Peinture	9	
227		Ensemble des Joints dilatation (mesure 2)			9	
228		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,5	
229		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,1	
-		Fenêtre ensemble (F6) (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
230		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,2	
231		Radiateur (mesure 2)			0,5	

Nombre d'unités de diagnostic : 4

Rez de chaussée - 38

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
232		Ensemble des Joints dilatation (mesure 1)	Métal	Peinture	9	
233		Ensemble des Joints dilatation (mesure 2)			9	
234		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,2	
235		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,2	
-		Fenêtre ensemble (F7) (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
236		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,2	
237		Radiateur (mesure 2)			0,2	

Nombre d'unités de diagnostic : 4

Rez de chaussée - 39

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
238		Ensemble des Joints dilatation (mesure 1)	Métal	Peinture	9	
239		Ensemble des Joints dilatation (mesure 2)			9	
240		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,2	
241		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,7	
-		Fenêtre ensemble (F8) (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
242		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,7	
243		Radiateur (mesure 2)			0,5	

Nombre d'unités de diagnostic : 4

Rez de chaussée - 42

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
244		Ensemble des Joints dilatation (mesure 1)	Métal	Peinture	9	
245		Ensemble des Joints dilatation (mesure 2)			9	
246		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,5	
247		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,1	
-		Fenêtre ensemble (F9) (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
248		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,2	
249		Radiateur (mesure 2)			0,3	

Nombre d'unités de diagnostic : 4

Rez de chaussée - 44

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
250		Ensemble des Joints dilatation (mesure 1)	Métal	Peinture	9	
251		Ensemble des Joints dilatation (mesure 2)			9	
252		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,5	
253		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,6	
-		Fenêtre ensemble (F10) (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
254		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,2	
255		Radiateur (mesure 2)			0,7	

Nombre d'unités de diagnostic : 4

Rez de chaussée - 61

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
256		Ensemble des Joints dilatation (mesure 1)	Métal	Peinture	9	
257		Ensemble des Joints dilatation (mesure 2)			9	
258		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,2	
259		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,7	
-		Fenêtre ensemble (F11) (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
260		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,4	
261		Radiateur (mesure 2)			0,7	

Nombre d'unités de diagnostic : 4

Rez de chaussée - 62

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
262		Ensemble des Joints dilatation (mesure 1)	Métal	Peinture	9	
263		Ensemble des Joints dilatation (mesure 2)			9	
264		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,6	
265		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,2	
-		Fenêtre ensemble (F12) (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
266		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,3	
267		Radiateur (mesure 2)			0,4	

Nombre d'unités de diagnostic : 4

Rez de chaussée - 63

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
268		Ensemble des Joints dilatation (mesure 1)	Métal	Peinture	9	
269		Ensemble des Joints dilatation (mesure 2)			9	
270		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,4	
271		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,5	
-		Fenêtre ensemble (F13) (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
272		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,4	
273		Radiateur (mesure 2)			0,2	

Nombre d'unités de diagnostic : 4

Rez de chaussée - 64

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
274		Ensemble des Joints dilatation (mesure 1)	Métal	Peinture	9	
275		Ensemble des Joints dilatation (mesure 2)			9	
276		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,1	
277		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,4	
-		Fenêtre ensemble (F14) (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
278		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,3	
279		Radiateur (mesure 2)			0,6	

Nombre d'unités de diagnostic : 4

Rez de chaussée - 65

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
280		Ensemble des Joints dilatation (mesure 1)	Métal	Peinture	9	
281		Ensemble des Joints dilatation (mesure 2)			9	
282		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,7	
283		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,7	
-		Fenêtre ensemble (F15) (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
284		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,4	
285		Radiateur (mesure 2)			0,2	

Nombre d'unités de diagnostic : 4

Rez de chaussée - 66

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
286		Ensemble des Joints dilatation (mesure 1)	Métal	Peinture	9	
287		Ensemble des Joints dilatation (mesure 2)			9	
288		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,2	
289		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,7	
-		Fenêtre ensemble (F16) (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
290		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,4	
291		Radiateur (mesure 2)			0,1	

Nombre d'unités de diagnostic : 4

Rez de chaussée - 67

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
292		Ensemble des Joints dilatation (mesure 1)	Métal	Peinture	9	
293		Ensemble des Joints dilatation (mesure 2)			9	
294		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,1	
295		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,4	
-		Fenêtre ensemble (F17) (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
296		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,4	
297		Radiateur (mesure 2)			0,6	

Nombre d'unités de diagnostic : 4

Rez de chaussée - 69

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
298		Ensemble des Joints dilatation (mesure 1)	Métal	Peinture	9	
299		Ensemble des Joints dilatation (mesure 2)			9	
300		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,4	
301		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,5	
-		Fenêtre ensemble (F18) (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
302		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0	
303		Radiateur (mesure 2)			0	

Nombre d'unités de diagnostic : 4

Rez de chaussée - 71

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
304		Ensemble des Joints dilatation (mesure 1)	Métal	Peinture	9	
305		Ensemble des Joints dilatation (mesure 2)			9	
306		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,2	
307		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,7	
-		Fenêtre ensemble (F19) (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
308		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,2	
309		Radiateur (mesure 2)			0,4	

Nombre d'unités de diagnostic : 4

Rez de chaussée - 72

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
310		Ensemble des Joints dilatation (mesure 1)	Métal	Peinture	9	
311		Ensemble des Joints dilatation (mesure 2)			9	
312		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,5	
313		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,1	
-		Fenêtre ensemble (F20) (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
314		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,4	
315		Radiateur (mesure 2)			0,5	

Nombre d'unités de diagnostic : 4

Rez de chaussée - 73

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
316		Ensemble des Joints dilatation (mesure 1)	Métal	Peinture	9	
317		Ensemble des Joints dilatation (mesure 2)			9	
318		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,2	
319		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,2	
-		Fenêtre ensemble (F21) (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
320		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,1	
321		Radiateur (mesure 2)			0,6	

Nombre d'unités de diagnostic : 4

Rez de chaussée - DGT1

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
322		Ensemble des encadrements porte sur GT (mesure 1)	Métal	Peinture	3	
323		Ensemble des encadrements porte sur GT (mesure 2)			3	
324		Porte (P1) (partie mobile)	Bois	Peinture	0,7	
325		Porte (P1) (Huisserie)			0,1	
326		Porte (P10) (partie mobile)	Bois	Peinture	0,7	
327		Porte (P10) (Huisserie)			0,7	
328		Porte (P11) (partie mobile)	Bois	Peinture	0,2	
329		Porte (P11) (Huisserie)			0,6	
330		Porte (P12) (partie mobile)	Bois	Peinture	0,2	
331		Porte (P12) (Huisserie)			0,6	
332		Porte (P13) (partie mobile)	Bois	Peinture	0,2	
333		Porte (P13) (Huisserie)			0,7	
334		Porte (P14) (partie mobile)	Bois	Peinture	0,4	
335		Porte (P14) (Huisserie)			0,7	
336		Porte (P15) (partie mobile)	Bois	Peinture	0,3	
337		Porte (P15) (Huisserie)			0,3	
338		Porte (P2) (partie mobile)	Bois	Peinture	0,2	
339		Porte (P2) (Huisserie)			0,3	
340		Porte (P3) (partie mobile)	Bois	Peinture	0,2	
341		Porte (P3) (Huisserie)			0,4	
342		Porte (P4) (partie mobile)	Bois	Peinture	0,3	
343		Porte (P4) (Huisserie)			0,4	
344		Porte (P5) (partie mobile)	Bois	Peinture	0,5	
345		Porte (P5) (Huisserie)			0,3	
346		Porte (P6) (partie mobile)	Bois	Peinture	0,4	
347		Porte (P6) (Huisserie)			0,7	
348		Porte (P7) (partie mobile)	Bois	Peinture	0,4	
349		Porte (P7) (Huisserie)			0,4	
350		Porte (P8) (partie mobile)	Bois	Peinture	0,3	
351		Porte (P8) (Huisserie)			0,1	
352		Porte (P9) (partie mobile)	Bois	Peinture	0,7	
353		Porte (P9) (Huisserie)			0,3	

Nombre d'unités de diagnostic : 16

Rez de chaussée - DGT2

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
354		Ensemble des encadrements porte sur GT (mesure 1)	Métal	Peinture	3	
355		Ensemble des encadrements porte sur GT (mesure 2)			3	
356		Porte (P1) (partie mobile)	Bois	Peinture	0,2	
357		Porte (P1) (Huisserie)			0,1	
358		Porte (P10) (partie mobile)	Bois	Peinture	0,2	
359		Porte (P10) (Huisserie)			0,5	
360		Porte (P11) (partie mobile)	Bois	Peinture	0,1	
361		Porte (P11) (Huisserie)			0,1	
362		Porte (P12) (partie mobile)	Bois	Peinture	0,4	
363		Porte (P12) (Huisserie)			0,2	
364		Porte (P13) (partie mobile)	Bois	Peinture	0,3	
365		Porte (P13) (Huisserie)			0,4	
366		Porte (P2) (partie mobile)	Bois	Peinture	0,6	
367		Porte (P2) (Huisserie)			0,2	
368		Porte (P3) (partie mobile)	Bois	Peinture	0,7	
369		Porte (P3) (Huisserie)			0,7	
370		Porte (P4) (partie mobile)	Bois	Peinture	0,4	
371		Porte (P4) (Huisserie)			0,2	
372		Porte (P5) (partie mobile)	Bois	Peinture	0	
373		Porte (P5) (Huisserie)			0,1	
374		Porte (P6) (partie mobile)	Bois	Peinture	0,2	
375		Porte (P6) (Huisserie)			0,1	
376		Porte (P7) (partie mobile)	Bois	Peinture	0	
377		Porte (P7) (Huisserie)			0,5	
378		Porte (P8) (partie mobile)	Bois	Peinture	0,4	
379		Porte (P8) (Huisserie)			0,4	
380		Porte (P9) (partie mobile)	Bois	Peinture	0,6	
381		Porte (P9) (Huisserie)			0,4	

Nombre d'unités de diagnostic : 14

Rez de chaussée - Palier

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
382		Ascenseur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,7	
383		Ascenseur (mesure 2)			0,4	
384		Garde-corps escalier (mesure 1)	Métal	peinture	0,2	
385		Garde-corps escalier (mesure 2)			0,5	

Nombre d'unités de diagnostic : 2

Étage 1 - DGT1

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
386		Ensemble des encadrements porte sur GT (mesure 1)	Métal	Peinture	4	
387		Ensemble des encadrements porte sur GT (mesure 2)			4	
388		Garde-corps escalier (mesure 1)	Métal	peinture	3	
389		Garde-corps escalier (mesure 2)			3	
390		Porte (P1) (partie mobile)	bois	Peinture	0,7	
391		Porte (P1) (Huisserie)			0,2	
392		Porte (P10) (partie mobile)	bois	Peinture	0,5	
393		Porte (P10) (Huisserie)			0,1	
394		Porte (P11) (partie mobile)	bois	Peinture	0,4	
395		Porte (P11) (Huisserie)			0,2	
396		Porte (P12) (partie mobile)	bois	Peinture	0,4	
397		Porte (P12) (Huisserie)			0,3	
398		Porte (P2) (partie mobile)	bois	Peinture	0,4	
399		Porte (P2) (Huisserie)			0,2	
400		Porte (P3) (partie mobile)	bois	Peinture	0,4	
401		Porte (P3) (Huisserie)			0,2	
402		Porte (P4) (partie mobile)	bois	Peinture	0,5	
403		Porte (P4) (Huisserie)			0,2	
404		Porte (P5) (partie mobile)	bois	Peinture	0,4	
405		Porte (P5) (Huisserie)			0,4	
406		Porte (P6) (partie mobile)	bois	Peinture	0,4	
407		Porte (P6) (Huisserie)			0,4	
408		Porte (P7) (partie mobile)	bois	Peinture	0,2	
409		Porte (P7) (Huisserie)			0,4	
410		Porte (P8) (partie mobile)	bois	Peinture	0	
411		Porte (P8) (Huisserie)			0,2	
412		Porte (P9) (partie mobile)	bois	Peinture	0,5	
413		Porte (P9) (Huisserie)			0,1	

Nombre d'unités de diagnostic : 14

Étage 1 - DGT2

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
414		Ensemble des encadrements porte sur GT (mesure 1)	Métal	Peinture	4	
415		Ensemble des encadrements porte sur GT (mesure 2)			4	
416		Porte (P1) (partie mobile)	bois	Peinture	0,1	
417		Porte (P1) (Huisserie)			0,6	
418		Porte (P10) (partie mobile)	bois	Peinture	0,1	
419		Porte (P10) (Huisserie)			0,1	
420		Porte (P11) (partie mobile)	bois	Peinture	0,3	
421		Porte (P11) (Huisserie)			0,5	
422		Porte (P2) (partie mobile)	bois	Peinture	0,1	
423		Porte (P2) (Huisserie)			0,1	
424		Porte (P3) (partie mobile)	bois	Peinture	0,2	
425		Porte (P3) (Huisserie)			0,2	
426		Porte (P4) (partie mobile)	bois	Peinture	0,3	
427		Porte (P4) (Huisserie)			0,4	
428		Porte (P5) (partie mobile)	bois	Peinture	0,4	
429		Porte (P5) (Huisserie)			0,7	
430		Porte (P6) (partie mobile)	bois	Peinture	0,1	
431		Porte (P6) (Huisserie)			0,6	
432		Porte (P7) (partie mobile)	bois	Peinture	0,1	
433		Porte (P7) (Huisserie)			0,6	
434		Porte (P8) (partie mobile)	bois	Peinture	0,4	
435		Porte (P8) (Huisserie)			0,1	
436		Porte (P9) (partie mobile)	bois	Peinture	0,3	
437		Porte (P9) (Huisserie)			0,3	
Nombre d'unités de diagnostic : 12						

Étage 1 - Palier

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
438		Garde-corps escalier (mesure 1)	Métal	peinture	0,7	
439		Garde-corps escalier (mesure 2)			0,7	
440		Porte (P1) (partie mobile)	bois	Peinture	0,5	
441		Porte (P1) (Huisserie)			0,3	
442		Porte (P2) (partie mobile)	bois	Peinture	0,3	
443		Porte (P2) (Huisserie)			0,1	
444		Porte (P3) (partie mobile)	bois	Peinture	0,2	
445		Porte (P3) (Huisserie)			0	
Nombre d'unités de diagnostic : 4						

Étage 1 - 102

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
446		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,6	
447		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,1	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
448		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,2	
449		Radiateur (mesure 2)			0,2	
Nombre d'unités de diagnostic : 3						

Étage 1 - 103

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
450		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,4	
451		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,1	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
452		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,6	
453		Radiateur (mesure 2)			0,1	

Nombre d'unités de diagnostic : 3

Étage 1 - 104

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
454		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,1	
455		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,6	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
456		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,2	
457		Radiateur (mesure 2)			0,4	

Nombre d'unités de diagnostic : 3

Étage 1 - 105

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
458		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,5	
459		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,2	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
460		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,6	
461		Radiateur (mesure 2)			0,1	

Nombre d'unités de diagnostic : 3

Étage 1 - 106

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
462		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,1	
463		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,6	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
464		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,4	
465		Radiateur (mesure 2)			0,7	

Nombre d'unités de diagnostic : 3

Étage 1 - 107

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
466		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,4	
467		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,3	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
468		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,4	
469		Radiateur (mesure 2)			0,2	

Nombre d'unités de diagnostic : 3

Étage 1 - 107B

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
470		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,3	
471		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,3	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
472		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,7	
473		Radiateur (mesure 2)			0,6	
Nombre d'unités de diagnostic : 3						

Étage 1 - 108

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
474		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,1	
475		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,3	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
476		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,1	
477		Radiateur (mesure 2)			0,5	
Nombre d'unités de diagnostic : 3						

Étage 1 - 109

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
478		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,3	
479		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,5	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
480		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0	
481		Radiateur (mesure 2)			0	
Nombre d'unités de diagnostic : 3						

Étage 1 - 110

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
482		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,7	
483		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,2	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
484		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,2	
485		Radiateur (mesure 2)			0,2	
Nombre d'unités de diagnostic : 3						

Étage 1 - 111

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
486		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0	
487		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,5	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
488		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,2	
489		Radiateur (mesure 2)			0,3	
Nombre d'unités de diagnostic : 3						

Étage 1 - 165

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
490		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,4	
491		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,4	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
492		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,4	
493		Radiateur (mesure 2)			0,6	

Nombre d'unités de diagnostic : 3

Étage 1 - 166

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
494		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,4	
495		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,4	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
496		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,4	
497		Radiateur (mesure 2)			0,2	

Nombre d'unités de diagnostic : 3

Étage 1 - 166B

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
498		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,2	
499		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,2	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
500		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,5	
501		Radiateur (mesure 2)			0,3	

Nombre d'unités de diagnostic : 3

Étage 1 - 163

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
502		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,7	
503		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,7	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
504		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,2	
505		Radiateur (mesure 2)			0,7	

Nombre d'unités de diagnostic : 3

Étage 1 - 168

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
506		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,2	
507		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,2	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
508		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,1	
509		Radiateur (mesure 2)			0	

Nombre d'unités de diagnostic : 3

Étage 1 - 171

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
510		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,7	
511		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,2	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
512		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,2	
513		Radiateur (mesure 2)			0,2	

Nombre d'unités de diagnostic : 3

Étage 1 - 172

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
514		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,7	
515		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,4	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
516		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,7	
517		Radiateur (mesure 2)			0,5	

Nombre d'unités de diagnostic : 3

Étage 1 - 167

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
518		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,4	
519		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,2	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
520		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,6	
521		Radiateur (mesure 2)			0,1	

Nombre d'unités de diagnostic : 3

Étage 2 - DGT1

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
522		Ensemble des encadrements porte sur GT (mesure 1)	Métal	peinture	3,5	
523		Ensemble des encadrements porte sur GT (mesure 2)			3,5	
524		Garde-corps escalier (mesure 1)	Métal	peinture	2	
525		Garde-corps escalier (mesure 2)			2	
526		Porte (P1) (partie mobile)	bois	Peinture	0,2	
527		Porte (P1) (Huisserie)			0,4	
528		Porte (P10) (partie mobile)	bois	Peinture	0,4	
529		Porte (P10) (Huisserie)			0,3	
530		Porte (P11) (partie mobile)	bois	Peinture	0,5	
531		Porte (P11) (Huisserie)			0,2	
532		Porte (P12) (partie mobile)	bois	Peinture	0,2	
533		Porte (P12) (Huisserie)			0,1	
534		Porte (P13) (partie mobile)	bois	Peinture	0,7	
535		Porte (P13) (Huisserie)			0,4	
536		Porte (P14) (partie mobile)	bois	Peinture	0,2	
537		Porte (P14) (Huisserie)			0,4	
538		Porte (P15) (partie mobile)	bois	Peinture	0,3	
539		Porte (P15) (Huisserie)			0,4	
540		Porte (P16) (partie mobile)	bois	Peinture	0,7	
541		Porte (P16) (Huisserie)			0,4	
542		Porte (P17) (partie mobile)	bois	Peinture	0,1	
543		Porte (P17) (Huisserie)			0,3	
544		Porte (P2) (partie mobile)	bois	Peinture	0,6	
545		Porte (P2) (Huisserie)			0,5	
546		Porte (P3) (partie mobile)	bois	Peinture	0,6	
547		Porte (P3) (Huisserie)			0,2	
548		Porte (P4) (partie mobile)	bois	Peinture	0,6	
549		Porte (P4) (Huisserie)			0,5	
550		Porte (P5) (partie mobile)	bois	Peinture	0,2	
551		Porte (P5) (Huisserie)			0,7	
552		Porte (P6) (partie mobile)	bois	Peinture	0,5	
553		Porte (P6) (Huisserie)			0,7	
554		Porte (P7) (partie mobile)	bois	Peinture	0,4	
555		Porte (P7) (Huisserie)			0,5	
556		Porte (P8) (partie mobile)	bois	Peinture	0,1	
557		Porte (P8) (Huisserie)			0,5	
558		Porte (P9) (partie mobile)	bois	Peinture	0,2	
559		Porte (P9) (Huisserie)			0,5	

Nombre d'unités de diagnostic : 19

Étage 2 - DGT2

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
560		Ensemble des encadrements porte sur GT (mesure 1)	Métal	peinture	3,5	
561		Ensemble des encadrements porte sur GT (mesure 2)			3,5	
562		Porte (P1) (partie mobile)	bois	Peinture	0,2	
563		Porte (P1) (Huisserie)			0,1	
564		Porte (P10) (partie mobile)	bois	Peinture	0,3	
565		Porte (P10) (Huisserie)			0,7	
566		Porte (P11) (partie mobile)	bois	Peinture	0,2	
567		Porte (P11) (Huisserie)			0,4	
568		Porte (P12) (partie mobile)	bois	Peinture	0,6	
569		Porte (P12) (Huisserie)			0,3	
570		Porte (P13) (partie mobile)	bois	Peinture	0,4	
571		Porte (P13) (Huisserie)			0,1	
572		Porte (P2) (partie mobile)	bois	Peinture	0,2	
573		Porte (P2) (Huisserie)			0,7	
574		Porte (P3) (partie mobile)	bois	Peinture	0,1	
575		Porte (P3) (Huisserie)			0,1	
576		Porte (P4) (partie mobile)	bois	Peinture	0,2	
577		Porte (P4) (Huisserie)			0,7	
578		Porte (P5) (partie mobile)	bois	Peinture	0,5	
579		Porte (P5) (Huisserie)			0,2	
580		Porte (P6) (partie mobile)	bois	Peinture	0,6	
581		Porte (P6) (Huisserie)			0,5	
582		Porte (P7) (partie mobile)	bois	Peinture	0,5	
583		Porte (P7) (Huisserie)			0,4	
584		Porte (P8) (partie mobile)	bois	Peinture	0,7	
585		Porte (P8) (Huisserie)			0,2	
586		Porte (P9) (partie mobile)	bois	Peinture	0	
587		Porte (P9) (Huisserie)			0,7	

Nombre d'unités de diagnostic : 14

Étage 2 - 241

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
588		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,4	
589		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,5	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
590		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,4	
591		Radiateur (mesure 2)			0,2	

Nombre d'unités de diagnostic : 3

Étage 2 - 236

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
592		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,1	
593		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
594		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,7	
595		Radiateur (mesure 2)			0,2	

Nombre d'unités de diagnostic : 3

Étage 2 - 239

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
596		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,7	
597		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,4	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
598		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,4	
599		Radiateur (mesure 2)			0,6	
Nombre d'unités de diagnostic : 3						

Étage 2 - 234

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
600		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0	
601		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,2	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
602		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,2	
603		Radiateur (mesure 2)			0,5	
Nombre d'unités de diagnostic : 3						

Étage 2 - 237

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
604		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,4	
605		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,3	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
606		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,4	
607		Radiateur (mesure 2)			0,6	
Nombre d'unités de diagnostic : 3						

Étage 2 - 235

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
608		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,4	
609		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,6	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
610		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,4	
611		Radiateur (mesure 2)			0,4	
Nombre d'unités de diagnostic : 3						

Étage 2 - 233

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
612		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,2	
613		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,3	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
614		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,3	
615		Radiateur (mesure 2)			0,7	
Nombre d'unités de diagnostic : 3						

Étage 2 - 271

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
616		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,4	
617		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,3	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
618		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,4	
619		Radiateur (mesure 2)			0,4	
Nombre d'unités de diagnostic : 3						

Étage 2 - 272

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
620		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,1	
621		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,2	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
622		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,7	
623		Radiateur (mesure 2)			0,4	
Nombre d'unités de diagnostic : 3						

Étage 2 - 274

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
624		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,3	
625		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,7	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
626		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,2	
627		Radiateur (mesure 2)			0,5	
Nombre d'unités de diagnostic : 3						

Étage 2 - 273

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
628		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,3	
629		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,7	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
630		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,3	
631		Radiateur (mesure 2)			0,2	
Nombre d'unités de diagnostic : 3						

Étage 2 - 276

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
632		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,2	
633		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,3	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
634		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,3	
635		Radiateur (mesure 2)			0,2	
Nombre d'unités de diagnostic : 3						

Étage 2 - 230

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
636		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,2	
637		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,1	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
638		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,6	
639		Radiateur (mesure 2)			0	
Nombre d'unités de diagnostic : 3						

Étage 2 - 231

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
640		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,4	
641		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,1	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
642		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,3	
643		Radiateur (mesure 2)			0,2	
Nombre d'unités de diagnostic : 3						

Étage 2 - 261

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
644		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,4	
645		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,4	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
646		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,4	
647		Radiateur (mesure 2)			0,2	
Nombre d'unités de diagnostic : 3						

Étage 2 - 262

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
648		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,7	
649		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,4	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
650		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,6	
651		Radiateur (mesure 2)			0,7	
Nombre d'unités de diagnostic : 3						

Étage 2 - 265

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
652		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,1	
653		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,3	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
654		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,1	
655		Radiateur (mesure 2)			0,5	
Nombre d'unités de diagnostic : 3						

Étage 2 - 263

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
656		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,4	
657		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,5	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
658		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0	
659		Radiateur (mesure 2)			0,4	
Nombre d'unités de diagnostic : 3						

Étage 2 - 264

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
660		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,2	
661		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,6	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
662		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,1	
663		Radiateur (mesure 2)			0	
Nombre d'unités de diagnostic : 3						

Étage 2 - 266

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
664		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,4	
665		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,6	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
666		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,4	
667		Radiateur (mesure 2)			0,4	
Nombre d'unités de diagnostic : 3						

Étage 2 - 267

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
668		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,6	
669		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,5	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
670		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,7	
671		Radiateur (mesure 2)			0,3	
Nombre d'unités de diagnostic : 3						

Étage 2 - 269.1

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
672		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,2	
673		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,2	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
674		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,2	
675		Radiateur (mesure 2)			0,1	
Nombre d'unités de diagnostic : 3						

Étage 2 - 268

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
676		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	peinture	0,1	
677		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	pvc	pvc		Partie non visée par la réglementation
678		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,1	
679		Radiateur (mesure 2)			0,4	

Nombre d'unités de diagnostic : 3

Étage 2 - Palier

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
680		Ascenseur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,4	
681		Ascenseur (mesure 2)			0,3	
682		Garde-corps escalier (mesure 1)	Métal	peinture	0,4	
683		Garde-corps escalier (mesure 2)			0,6	

Nombre d'unités de diagnostic : 2

RDC – Placard technique

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
684		Traverses orange (mesure 1)	Métal	Peinture	2,1	
685		Conduite (mesure 1)	Métal	peinture	0,4	
686		Conduite (mesure 2)			0,6	
687		Conduite (mesure 1)	Métal	peinture	0,4	
688		Conduite (mesure 2)	Métal	peinture	0,4	

Nombre d'unités de diagnostic : 3

R+1 – Placard technique

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
689		Traverses orange (mesure 1)	Métal	Peinture	1,9	
690		Conduite (mesure 1)	Métal	peinture	0,2	
691		Conduite (mesure 2)			0,1	
692		Conduite (mesure 1)	Métal	peinture	0,2	
693		Conduite (mesure 2)	Métal	peinture	0,3	

Nombre d'unités de diagnostic : 3

R+2 – Placard technique

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
694		Traverses orange (mesure 1)	Métal	Peinture	2,2	
695		Conduite (mesure 1)	Métal	peinture	0,3	
696		Conduite (mesure 2)			0,2	
697		Conduite (mesure 1)	Métal	peinture	0,1	
698		Conduite (mesure 2)	Métal	peinture	0,1	

Nombre d'unités de diagnostic : 3

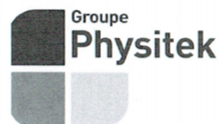
Sous-sol – Local S64

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation / Travaux
699		Ensemble des Joints dilatation (mesure 1)	Métal	Peinture	8	
700		Ensemble des Joints dilatation (mesure 2)			8	
701		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 1)	Métal	Peinture	0,4	
702		Ensemble des tableaux fenêtres (mesure 2)			0,6	
-		Fenêtre ensemble (Non mesurée)	PVC	pvc		Partie non visée par la réglementation
703		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0	
704		Radiateur (mesure 2)			0,4	
Nombre d'unités de diagnostic : 4						

NM : Non mesuré car l'unité de diagnostic n'est pas visée par la réglementation

* : à défaut d'avoir l'incertitude par mesure, la tolérance est fournie par les données constructeur de la machine utilisée. (Voir tableau ci-dessous)

Modèle FENX2
N° Série Appareil 22-1036
Date 16/05/2022
Opérateur RC
N° source RTV-1423-23
Date de Source 01/04/2022



FONDIS Electronic
26 avenue Duguay Trouin
78 960 Voisins-le-Bretonneux
Tél. : +33 1 34 52 10 30

analyticon instruments GmbH
Dieselstraße 18
61191 Rosbach vor der Höhe
Phone : +49 6003 93550

Visa de l'opérateur :

Index	Support	Type	Unité	Valeur cible	Plage de tolérance	Résultat	
0	SRM 2573	JUSTESSE	mg/cm ²	1	0.9<x<1.2	1.05	POSITIF
1	SRM 2573	PEINTURE	mg/cm ²	1	0.9<x<1.2	1.05	POSITIF
2	SRM 2573	PEINTURE	mg/cm ²	1	0.9<x<1.2	1.06	POSITIF
3	PLATRE	PLATRE	mg/cm ²	0	0<x<0.3	0.00	NEGATIF
4	PLATRE	PLATRE	mg/cm ²	0	0<x<0.3	0.00	NEGATIF
5	SRM 2575	PEINTURE	mg/cm ²	0.3	0.3<x<0.5	0.35	NEGATIF
6	SRM 2575	PEINTURE	mg/cm ²	0.3	0.3<x<0.5	0.30	NEGATIF
7	SRM 2572	PEINTURE	mg/cm ²	1.5	1.4<x<1.6	1.44	POSITIF
8	SRM 2572	PEINTURE	mg/cm ²	1.5	1.4<x<1.6	1.43	POSITIF
9	Ech. Plomb	PLOMB	mg/cm ²	> 5	> 5	65.82	POSITIF
10	Ech. Plomb	PLOMB	mg/cm ²	> 5	> 5	69.94	POSITIF

Remarques :

Avant travaux 0.35 et 0.70

Page 1/1

Date de MàJ

14/02/2020

Analyses chimiques du laboratoire

Aucune analyse chimique n'a été réalisée en laboratoire.

Investigations approfondies à réaliser :

Néant

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :

Néant

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :

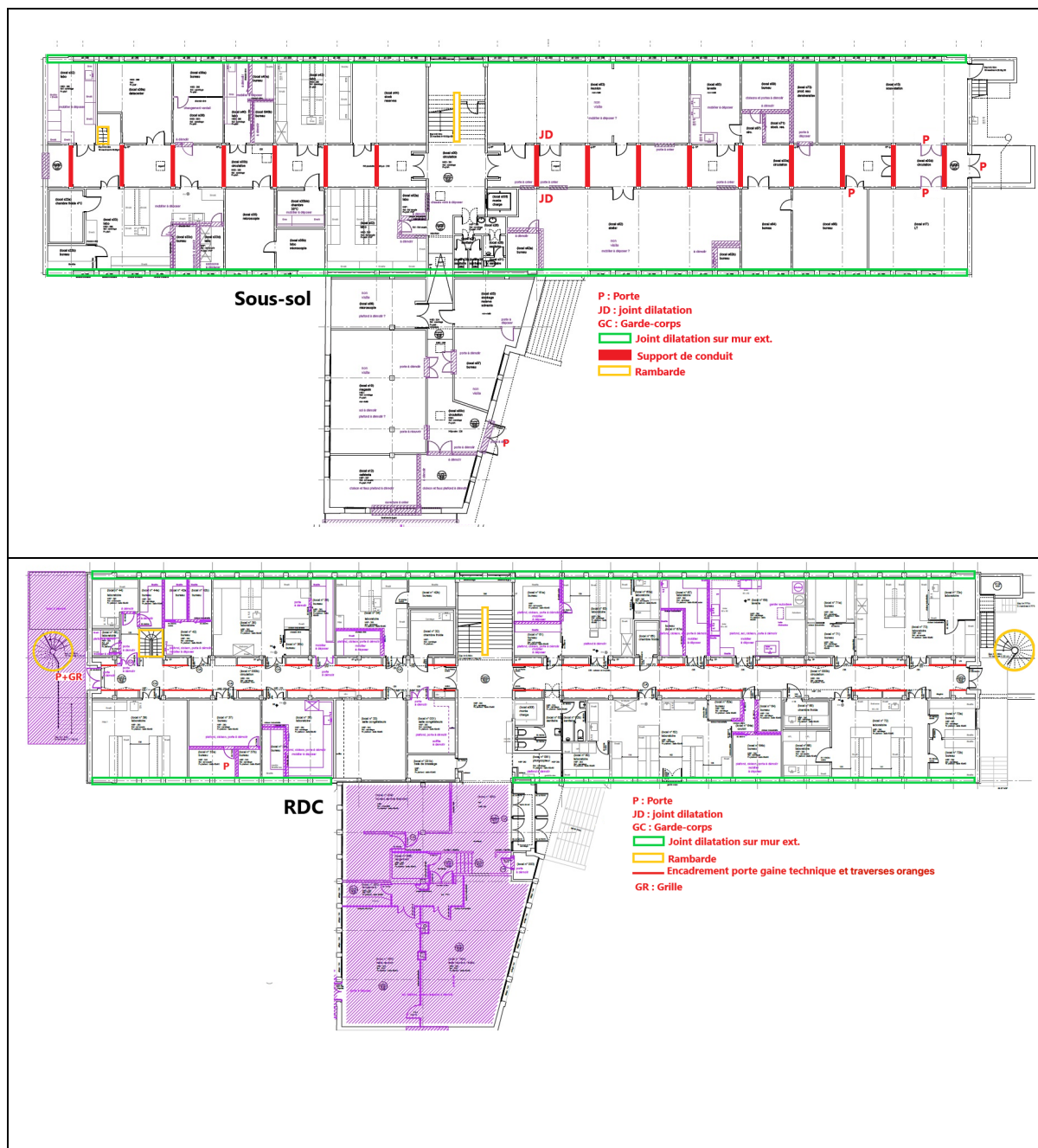
Sans accompagnateur

Nota : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **LCP 25 Av. Léonard de Vinci immeuble Europarc 33600 Pessac (détail sur www.info-certif.fr) -**

Fait à **GIF SUR YVETTE CEDEX**, le **22/07/2024**

Par : **Lebailly Marc**

6. Localisation des mesures sur croquis de repérage

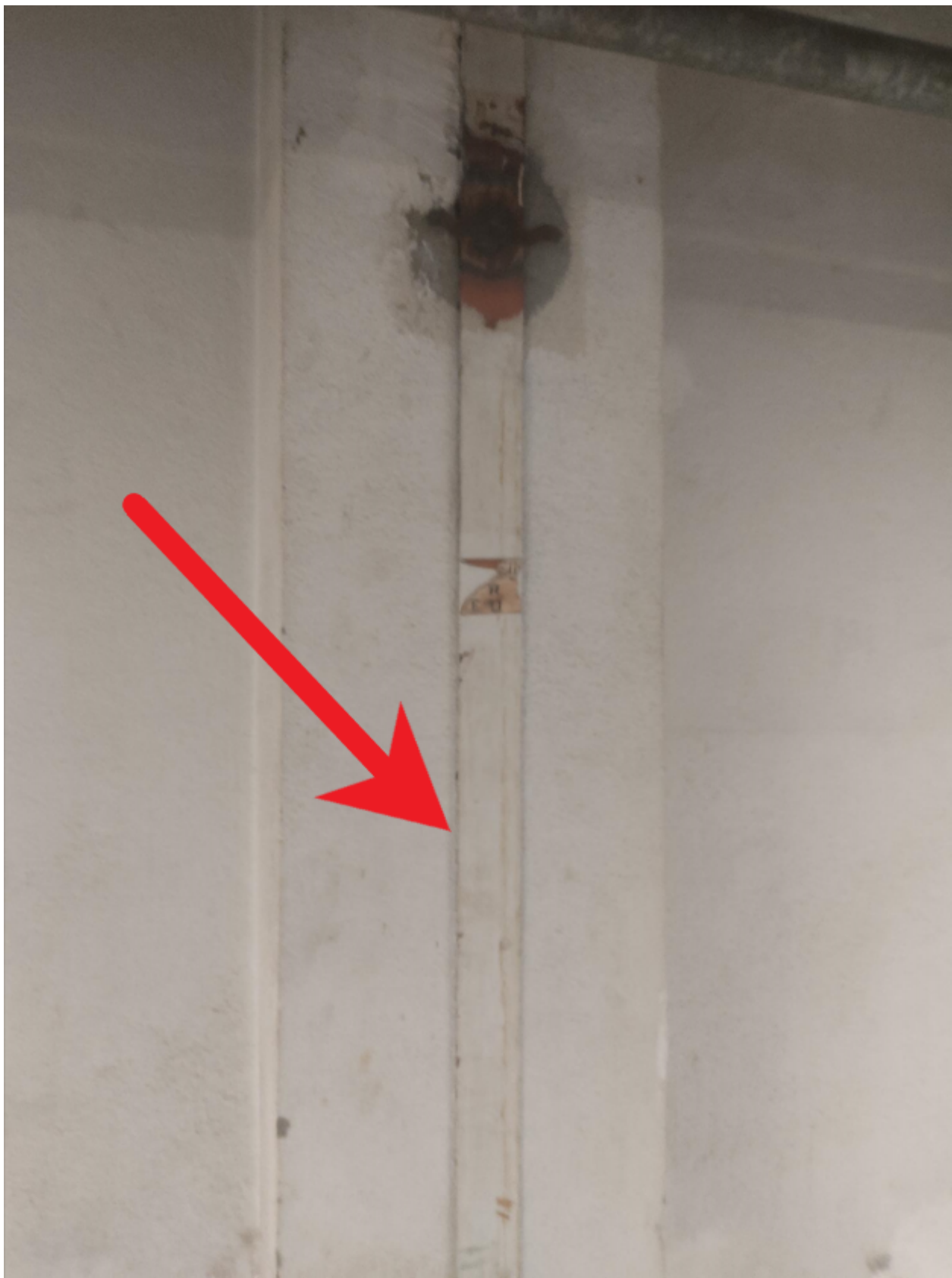




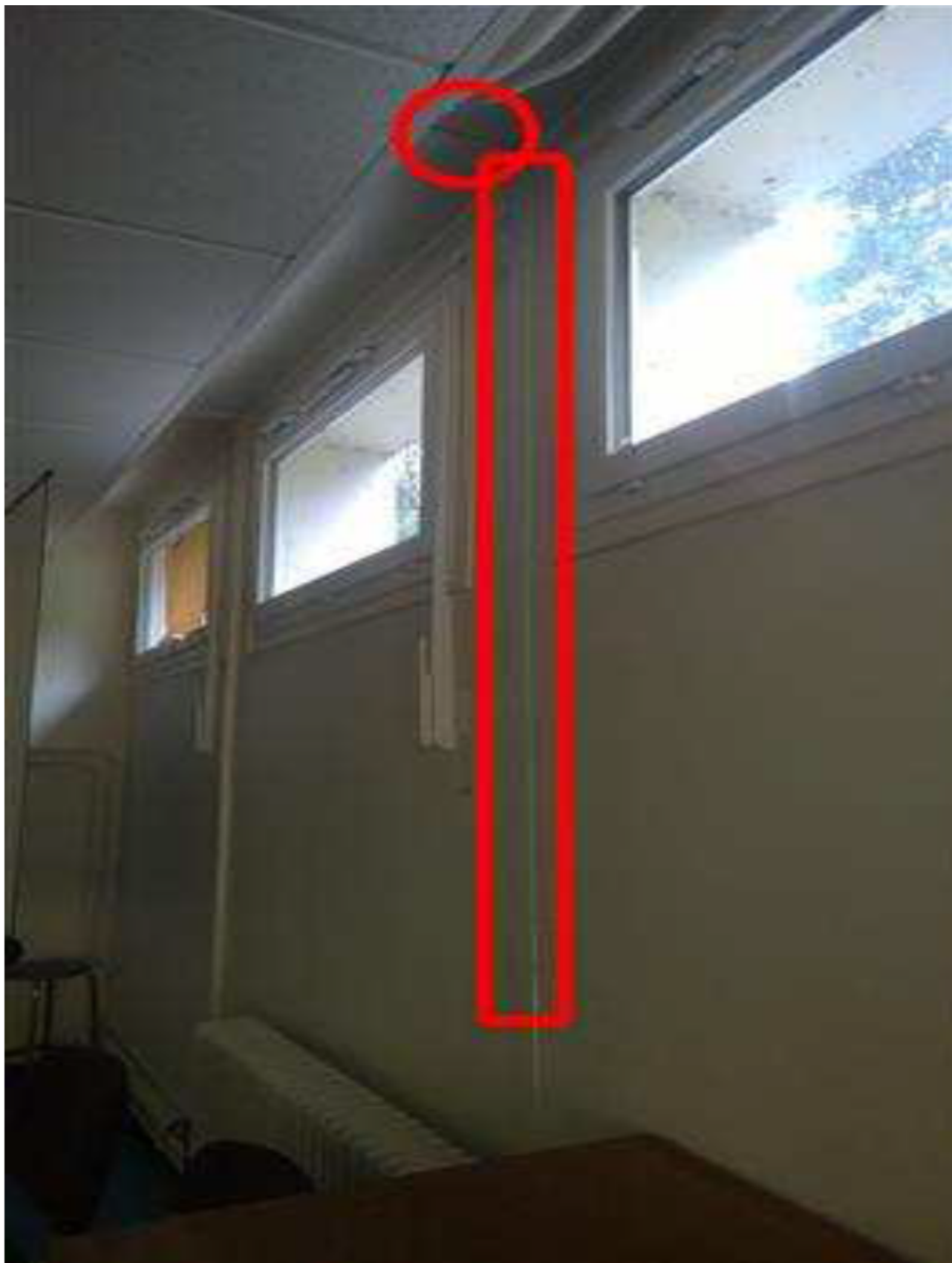
Support de conduit en SS.



Joint de dilatation dégagement



Joint de dilatation sur parois EXT.



Traverse orange



7. Annexes : Notice d'Information avant travaux (Annexe 4 DIRECCTE)

Notice d'information à remettre systématiquement aux donneurs d'ordre en annexe du diagnostic

Les effets du plomb sur la santé

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs, baisse de la fertilité) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, avortement etc.). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard. L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant (perturbation du développement du cerveau). Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.

Comment se contamine -t-on ?

Les opérateurs se contaminent en respirant ou en avalant les particules de plomb contenues dans les fumées ou poussières :

Sur les chantiers :

- en travaillant sans protection,
- en fumant ou s'alimentant avec les mains sales,
- en se rongant les ongles,
- en mâchant de la gomme ou autres.

Hors lieux de travail :

Les particules déposées sur les cheveux, la barbe, la peau, les vêtements peuvent être importées dans les véhicules et au domicile des intervenants qui peuvent continuer à se contaminer et contaminer leurs proches.

Que faire en cas de risque potentiel sur un chantier ?

Identifier la présence de plomb (obligation d'évaluer les risques)

- Exploiter le diagnostic plomb avant travaux pour construire le projet de rénovation / réhabilitation et démolition
- Remettre le diagnostic plomb avant travaux aux entreprises intervenantes

Choisir un mode opératoire le moins polluant

En concertation avec les différents acteurs et les entreprises :

- Choisir la technique d'intervention la moins polluante (Exemples : éviter le sablage/grenailage, préférer le recouvrement au retrait des peintures par décapage mécanique ou chimique, utiliser des outils manuels peu émissifs)

Définir les mesures de prévention et d'hygiène adaptées (obligation de sécurité)

- Prévenir le médecin du travail pour la mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée
- Prévoir les installations d'hygiène en adéquation avec la configuration du chantier
- Choisir, fournir et entretenir les équipements de protection collective et individuelle adaptés y compris les vêtements de travail et combinaisons jetables,
- Prévoir les installations d'hygiène (vestiaires – douches – sanitaires – restauration),
- Prévoir un nettoyage régulier du véhicule (point d'eau, jerrican, sol, volant, sièges, étagère, outils,...) en informant l'intervenant de la présence de plomb,
- Prévoir les mesures d'évacuation et d'élimination des déchets,
- Informer et former l'encadrement et les salariés sur les risques, moyens de protection et mesures d'hygiène, notamment :
 - interdire de boire, fumer, mâcher de la gomme ou manger sur le chantier,
 - rendre obligatoire le lavage des mains et du visage à chaque pause et la douche en fin de journée,
 - interdire la prise de repas en vêtements de travail, sauf si ceux-ci ont été protégés par une combinaison jetable,
 - ne pas ramener de vêtements de travail souillés à son domicile, d'où l'intérêt de porter une combinaison jetable.

Contacter votre médecin du travail et les organismes de prévention pour :

- des conseils dans le choix des protections,
- une aide à l'information et à la formation,
- une mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée (service de santé au travail).

Si vous envisagez de réaliser des travaux sur des revêtements contenant du plomb et/ou des matériaux en plomb, sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

Des documents vous informent :

- le diagnostic plomb avant travaux vous permet de localiser précisément ces revêtements et matériaux : lisez-le attentivement ! (seul ou en complément du Constat du Risque d'Exposition au Plomb)
- la présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb des travailleurs amenés à réaliser ces travaux.
- Les guides de prévention :
Guides OPPBTP « Peintures au plomb - Aide au choix d'une solution technique de traitement pour les professionnels du bâtiment » (téléchargeable sur www.preventionbtp.fr) Guide INRS « Interventions sur les peintures contenant du plomb », ED 909 (téléchargeable sur www.inrs.fr)

8. Autres documents et rapports antérieurs

www.RPCS.fr

N°d'organisme de formation : 42 67 03907 67 auprès du préfet de la région Alsace

RP
C&S

CERTIFICAT TRANSITOIRE DE FORMATION DE
Personne Compétente en Radioprotection

NIVEAU : 1 **MODULE : Renouvellement**

DATES : du - au -

Je soussigné **Jérôme SCHMITT**, gérant de la société « RadioProtection Compétences & Services »,
déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 42 67 03907 67 auprès du préfet de la région d'Alsace
atteste que la personne ci-dessous a bénéficié et validé la formation :

Jean-Marc Joseph LEFEVRE
né le 24/03/1964

SECTEUR : Rayonnements d'origine artificielle
OPTION(s) :

*Ce certificat est délivré conformément à l'arrêté du 18 décembre 2019 relatif aux modalités de la
formation des Personnes Compétentes en Radioprotection, ainsi qu'au décret 2018-437 du 04 juin 2018.*

**CERTIFICAT TRANSITOIRE DÉLIVRÉ AU TITRE DE L'ARTICLE 23 DE
L'ARRÊTÉ DU 18 DÉCEMBRE 2019**

Responsable de formation : Jérôme SCHMITT
Date d'émission du certificat : 05/11/2021
Date de délivrance du dernier certificat : 15/10/2019
Échéance du certificat : 20/11/2024

Organisme certifié par GLOBAL certification : **RPCS**
Numéro de certification : **OF PCR-2019/001**
Échéance de certification de l'organisme : **16/10/2025**

Fait à Pourrières le 05/11/2021
Jérôme SCHMITT


Indice : 01 [CERTIF/XLS/PCR]

SARL RadioProtection Compétences Services
au capital 3000euros RCS de Strasbourg
SIRET : 49162499500016 N°TVA : FR85 491 624 995
Siège Social : 19 rue de Barr 67230 BENFELD



Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier
N°495

Monsieur LEBAILLY Marc

Amiante sans mention
Selon arrêté du 02 juillet 2018

Amiante
Date d'effet : 05/05/2021 : - Date d'expiration : 04/05/2028

Amiante avec mention
Selon arrêté du 02 juillet 2018

Missions spécifiques, bâtiments complexes
Date d'effet : 05/05/2021 : - Date d'expiration : 04/05/2028

Gaz
Selon arrêté du 24 décembre 2021

Etat de l'installation intérieure gaz
Date d'effet : 07/11/2022 : - Date d'expiration : 06/11/2029

Plomb sans mention
Selon arrêté du 24 décembre 2021

Constat du risque d'exposition au plomb
Date d'effet : 07/11/2022 : - Date d'expiration : 06/11/2029

Ce certificat est émis pour servir et valoir ce que de droit,
Edité le 07/11/2022, à Canéjan par MOLEZUN Jean-Jacques Président.

Siège : 23bis, rue Thomas Edison - 33610 CANÉJAN
Mail : contact@lcp-certification.fr Site : www.lcp-certification.fr
Tel : 05.33.89.39.30
SIRET : 80914919800024 RCS BORDEAUX - Code APE : 7022 Z
Enr487@ LE CERTIFICAT V011 du 10-01-2022



Accréditation N° 4-0590
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

425KV2110PIA

**ATTESTATION D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE**

Nous soussignés NEXUS EUROPE SAS and NEXUS EUROPE SAS (UK BRANCH), coverholder/mandataire de AXIS SPECIALTY EUROPE SE par délégation de souscription n° B1747240425, attestons que :

DIMOTECK (numéro SIREN 802 740 282) 141 Rue Michel Carré, Parc des Algorithmes - Bâtiment Aristote, 95100 Argenteuil, France

A souscrit auprès de la compagnie AXIS SPECIALTY EUROPE SE, à Sixth Floor, 20 Kildare Street, Dublin 2, D02 T3V7, République d'Irlande, un contrat d'assurance responsabilité civile sous le n° **425KV2110PIA** à effet du **01/01/2024**. Le contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant incomber à l'Assuré en raison de fautes, erreurs, omissions, négligences, maladresses, inexactitudes pouvant l'incomber du fait de ses activités professionnelles.

Activités garanties

- Diagnostiqueur immobilier effectuant les diagnostics listés aux conditions spéciales.

Nature et montant des garanties

Les frais de défense sont inclus dans les montants de garantie.

INTITULE GARANTIES	MONTANT DES GARANTIES
RC PROFESSIONNELLE Pour les dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non consécutifs.	
RC EXPLOITATION Pour les dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs, ainsi que les dommages causés aux tiers résultant de: - la faute inexcusable de l'employeur - biens confiés - atteinte accidentelle à l'environnement	1.000.000,00 € par année d'assurance dont 300.000,00 € par sinistre tous dommages confondus.

La garantie défense pénale et recours est garantie pour un montant par année d'assurance d'EUR 15.000,00, avec seuil d'intervention de la garantie d'EUR 1.000,00.

LE MONTANT MAXIMUM POUR L'ENSEMBLE DES GARANTIES EST LIMITE A EUR 1.000.000,00 PAR ANNEE D'ASSURANCE TOUS DOMMAGES CONFONDUS.

Observations

Les missions de diagnostic garanties par ce contrat d'assurance sont les suivantes :

- Dossier Technique Amiante (DTA) en ERP 5 : création et mise à jour
- Évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante (en ERP 5)
- Dossier Amiante Parties Privatives (DAPP) : création et mise à jour
- Diagnostic amiante avant vente/location pour les immeubles à usage d'habitation
- Diagnostic amiante avant vente/location pour les immeubles à usage d'habitation
- Diagnostic amiante avant démolition
- Repérage amiante sur navires battant pavillon français
- Repérage amiante routes et voies de circulation
- Repérage amiante avant travaux terres amiantifères
- Repérage amiante avant travaux installations (notamment industrielles), matériels et équipement concourant à une activité
- Repérage amiante avant travaux infrastructures de transports, génie civil et réseaux

Nexus Europe, SAS au capital de 10.000€, SIREN 795369818 RCS Paris, APE 6622Z, dont le siège social se situe 25 rue du 4 Septembre, 75002 Paris, France, est réglementée par l'ACPR, 4 place de Budapest, CS 92 459, 75436 Paris Cedex 09, et est immatriculée au registre unique des intermédiaires en Assurance, Banque et Finance « ORIAS » sous le numéro 13010234. Pour plus d'information, consultez le site Web de l'ORIAS, à l'adresse <https://www.orias.fr/web/queries/search>. Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L.512-6 et L.512-7 du Code des Assurances. La succursale britannique, située au 52-56 Leadenhall Street, London EC3A 2EB, est enregistrée au registre des compagnies du Royaume-Uni, UK Companies House, sous le numéro FC036600, établissement numéro BR021688. Nexus Europe SAS (UK Branch) est autorisé et réglementé par l'Autorité de conduite financière britannique (Financial Conduct Authority), FRN : 986390.

1/2
nexusunderwriting.com

425KV2110PIA



- Évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante (en ERP 1 à 4 IGH et tout autre site)
- Diagnostic PEMD (Produits Équipements Matériaux Déchets)
- Diagnostic de performance énergétique (DPE)
- État de l'installation intérieure de l'électricité
- Diagnostic de performance énergétique tous bâtiments (hors maison individuelle) DPE Mention
- État des risques et pollutions (ERP)
- État de l'installation intérieure du gaz
- Mesurage surface habitable (dont Boutin)
- Mesurage "Loi Carrez"
- Constat de risque d'exposition au plomb (CREP)
- Diagnostic de Risque d'Intoxication au Plomb (DRIP)
- Diagnostic du risque de plomb dans l'eau
- Diagnostic Plomb avant travaux
- Diagnostic Plomb avant démolition
- État relatif à la présence de termites dans le bâtiment
- Diagnostic Termites avant démolition

La présente attestation est valable du **01/01/2024** au **31/12/2024**.

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'Assureur et ne saurait engager l'Assureur en dehors des termes et limites précisés dans les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait le **14/12/2023**,



Le Mandataire, **NEXUS EUROPE SAS &
NEXUS EUROPE SAS (UK BRANCH)**,
pour le compte de l'Assureur,
AXIS SPECIALTY EUROPE SE.

Nexus Europe, SAS au capital de 10.000€, SIREN 795369818 RCS Paris, APE 6622Z, dont le siège social se situe 25 rue du 4 Septembre, 75002, Paris, France, est réglementée par l'ACPR, 4 place de Budapest, CS 92 489, 75436 Paris Cedex 09, et est immatriculée au registre unique des intermédiaires en Assurance, Banque et Finance « ORIAS » sous le numéro 13010234. Pour plus d'information, consultez le site Web de l'ORIAS, à l'adresse <https://www.orias.fr/webquest/search>. Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L.512-6 et L.512-7 du Code des Assurances. La succursale britannique, située au 52-56 Leadenhall Street, London EC3A 2EB, est enregistrée au registre des compagnies du Royaume-Uni, UK Companies House, sous le numéro FC036600, établissement numéro BR021688. Nexus Europe SAS (UK Branch) est autorisé et réglementé par l'Autorité de conduite financière britannique (Financial Conduct Authority), FRN : 986390.

2/2

nexusunderwriting.com



Fabrication, Distribution
Assistance technique
Maintenance d'équipements
scientifiques

Usage maximal des sources Cd-109
dans les analyseurs de fluorescence X portables Fondis Electronic de type FEnX

A qui de droit,

Considérant les performances des analyseurs de fluorescence X portables Fondis Electronic pourvus d'une source isotopique Cadmium 109 conçus pour l'analyse du plomb dans la peinture nous actons les points suivants :

Basée sur la période radioactive du Cd-109 établie par la physique à 462,6 jours, l'utilisation maximale d'une source Cd-109 est **55 MBq**. Cette valeur correspond à l'activité résiduelle minimale nécessaire pour obtenir des ratios signal/bruit statistiquement et une durée d'analyse acceptables.

- Pour un analyseur avec une source Cd-109 d'une activité initiale de **850 MBq** cette valeur limite est atteinte après **60 mois**.
- Pour un analyseur avec une source Cd-109 d'une activité initiale de **370 MBq** cette valeur limite est atteinte après **36 mois**.

Ces durées limites sont indépendantes de l'utilisation réelle de l'analyseur. L'horloge de décroissance de la source démarre dès l'assemblage de celle-ci. Avec la décroissance de la source le temps d'analyse effectif nécessaire pour acquérir des données analytiques pertinentes augmente au moins proportionnellement. Vers la fin de vie de la source le rapport signal sur bruit décroît même plus vite car le bruit électronique devient prédominant. Avec une activité inférieure à 55 MBq les temps d'analyse nécessaires augmentent dans des proportions telles qu'ils rendent l'instrument impropre à son utilisation. Aux très basses activités d'autres sources d'erreur diminuent la précision et la justesse des résultats.

Cette durée maximale d'utilisation avant un remplacement nécessaire de la source est simplement basée sur des lois et des constantes physiques. Au-delà de ces durées les appareils deviennent pratiquement inutilisables en seulement quelques semaines. Les intervalles maximaux de remplacement de source devraient par conséquent être programmés de façon à ne pas excéder ces durées afin que le cycle d'utilisation soit optimal avec de bonnes performances de l'analyseur.

Nom de la société : DIMOTECK (95)

Modèle de l'analyseur : FEnX2
Numéro de série analyseur : 22-1036
Numéro de série de la source : RTV-1423-23
Activité de la source (Mbq) : 850
Date d'origine de la source : 01/04/2022
Date de fin de validité de la source : 01/04/2027



Fondis Electronic
26, avenue Duguay Trouin,
entrée D - CS 60507
78961 Voisins-le-Bretonneux Cedex

Tél. : +33 (0)1 34 52 10 30
Fax : +33 (0)1 30 57 33 25
E-mail : info@fondiselectronic.com
Site : <https://www.physitek.fr>



SAS au capital de 2 500 000 € - Siret 428 583 637 00031 - APE 4652Z - N° TVA : FR 15 428 583 637 - Lieu de juridiction : Versailles.

Test lingette

Chantier : 24-189
Version – 1: 11/03/2025

Pantin, le 06/12/2024

Référence du chantier	C24-267 PDR 24-189
------------------------------	---------------------------

Demandeur :

KLC ENVIRONNEMENT
2 RUE DE LA FOSSE GUERIN
95200 SARCELLES

Adresse du site :

CNRS
170 avenue de la terrasse
91190 GIF-SUR-YVETTE

Objectif des mesures réalisées :

Dosage de la teneur en plomb dans les poussières au sol et au mur, après travaux de déplombage.

Pantin, 06/12/2024

Nadhéra HADJ



RAPPORT – PRELEVEMENTS SUR LINGETTES ANALYSE PLOMB ACIDO-SOLUBLE – V0

Données relatives aux prélèvements :

Date : 04/12/2024

Prélèvements réalisés par nos soins et analysés par NANO LABO

Données relatives à l'analyse :

Préparation du Plomb

Préparation plomb acido-soluble sur lingette Préparation – adaptation de la NF X 46-032

Surface essuyée avec la lingette m² 0.1000

Solubilisation : Solubilisation à l'acide chlorhydrique Solubilisation à l'acide chlorhydrique

Résultats

Référence lingette	Référence rapport d'analyse	Description	Localisation	Concentration µg/m ²
PB041224-01VA	R 2403983- 1	LINGETTE PLOMB – APRES TRAVAUX	R+1 – Couloir droite de l'escalier – Fond de la zone	290,8 ± 58,2
PB041224-02VA	R 2403983- 2	LINGETTE PLOMB – APRES TRAVAUX	R+1 – Couloir droite de l'escalier – Bord de la zone	518,7 ± 103,8
PB041224-03VA	R 2403983- 3	LINGETTE PLOMB – APRES TRAVAUX	R+1 – Couloir face escalier – Milieu de la zone	292,7 ± 58,6

. Si inférieur à 1000

RAPPORT – PRELEVEMENTS SUR LINGETTES ANALYSE PLOMB ACIDO-SOLUBLE – V0



Analyses environnementales

ENR/PVLIN v11 - 05/09/24

RAPPORT D'ESSAI N° R 2403983 - 1

Dosage du plomb acido-soluble dans les poussières au sol prélevées sur lingette

NF X 46-032, NF EN ISO 11885

Informations client

Nom client	C2E	A l'attention de	Mme HADJ
Adresse client	17 rue du chemin de fer		
CP	Ville	93500 PANTIN	
Dossier/ Chantier client	24-267 GIF sur Yvette	Nb d'échantillon	1
		Date de prélèvement	04/12/2024

Informations laboratoire

Affaire N°	A2403983	Fresnes, le	06/12/2024
		Date de réception	06/12/2024
		Date de fin d'analyse	06/12/2024
		Nom de l'analyste	A. VITELLO
		Vol. ajout HCL 0,15N	0,025 L

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable des données transmises par le client, identifiées en italique dans le présent rapport.

Le résultat de la concentration surfacique exprimée en $\mu\text{g}/\text{m}^2$ n'est pas couvert par l'accréditation Cofrac du laboratoire.

RESULTATS

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette	Concentration
						µg	µg/L
Témoin	T-	Témoin	-	m²	20%	< 0,75 ± -	< 30 ±
Remarque :							

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette			Concentration Surfacique	
						µg			µg/m²	
E2435052	P1	Après travaux - Couloir droite de l'escalier fond R+1	0,1	m²	20%	29,08	±	5,82	290,8	± 58,2
Remarque :										

Les échantillons porteurs de l'identification ** ne sont pas couverts par l'accréditation Cofrac.

La limite de quantification de la méthode est de 0,75 μg de plomb acido-soluble sur lingette. L'incertitude est de 20%.

Modifications apportées par rapport à la version précédente

Information modifiée :

Explication sur la modification :



Accréditation n° 1-6119
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Validation Technique
en suppléance
S. LAPARRA

S. Laparra

Validation Qualité
en suppléance
S. LAPARRA

S. Laparra

La totalité de l'échantillon est utilisée pour l'analyse.

Le présent rapport ne concerne que les échantillons cités ci-dessus.

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable de l'échantillonnage qu'il ne réalise pas. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Seule la version électronique du rapport portant les validations technique et qualité engage la responsabilité du laboratoire.

NANO LABO
Parc Médicis - 28 Avenue des Pépinières - 94260 FRESNES
Tel : 01 40 91 44 36
SAS au capital de 254 400€ - SIRET 812 826 550 000 20 - APE 7120B

Page 1 sur 3

Cette prestation est réalisée hors accréditation COFRAC

RAPPORT – PRELEVEMENTS SUR LINGETTES ANALYSE PLOMB ACIDO-SOLUBLE – V0



ENR/PVLIN v11 - 05/09/24

RAPPORT D'ESSAI N° R 2403983 - 2

Dosage du plomb acido-soluble dans les poussières au sol prélevées sur lingette

NF X 46-032, NF EN ISO 11885

Informations client

Nom client	C2E	A l'attention de	Mme HADJ
Adresse client	17 rue du chemin de fer		
CP	Ville	93500 PANTIN	
Dossier/ Chantier client	24-267 GIF sur Yvette	Nb d'échantillon	1
		Date de prélèvement	04/12/2024

Informations laboratoire

Affaire N°	A2403983	Fresnes, le	06/12/2024
		Date de réception	06/12/2024
		Date de fin d'analyse	06/12/2024
		Nom de l'analyste	A. VITELLO
		Vol. ajout HCL 0,15N	0,025 L

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable des données transmises par le client, identifiées en italique dans le présent rapport.

Le résultat de la concentration surfacique exprimée en $\mu\text{g}/\text{m}^2$ n'est pas couvert par l'accréditation Cofrac du laboratoire.

RESULTATS

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette	Concentration
						µg	µg/L
Témoin	T-	Témoin	-	m ²	20%	< 0,75 ± -	< 30 ±
Remarque :							

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette			Concentration Surfacique	
						µg			µg/m²	
E2435053	P2	Après travaux - Couloir droite de l'escalier bord R+1	0,1	m²	20%	51,87	±	10,37	518,7	± 103,8
Remarque :										

Les échantillons porteurs de l'identification ** ne sont pas couverts par l'accréditation Cofrac.

La limite de quantification de la méthode est de 0,75 μg de plomb acido-soluble sur lingette. L'incertitude est de 20%.

Modifications apportées par rapport à la version précédente

Information modifiée :

Explication sur la modification :



Accréditation n° 1-6119
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Validation Technique
en suppléance
S. LAPARRA

S. Laparra

Validation Qualité
en suppléance
S. LAPARRA

S. Laparra

La totalité de l'échantillon est utilisée pour l'analyse.
Le présent rapport ne concerne que les échantillons cités ci-dessus.
Le laboratoire ne pourra être tenu responsable de l'échantillonnage qu'il ne réalise pas. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Seule la version électronique du rapport portant les validations technique et qualité engagent la responsabilité du laboratoire.

NANO LABO
Parc Médicis - 28 Avenue des Pépinières - 94260 FRESNES
Tel : 01 40 91 44 36
SAS au capital de 254 400€ - SIRET 812 826 550 000 20 - APE 7120B

Page 2 sur 3

Cette prestation est réalisée hors accréditation COFRAC

RAPPORT – PRELEVEMENTS SUR LINGETTES ANALYSE PLOMB ACIDO-SOLUBLE – V0



Analyses environnementales

RAPPORT D'ESSAI N° R 2403983 - 3

ENR/PVLIN v11 - 05/09/24

Dosage du plomb acido-soluble dans les poussières au sol prélevées sur lingette

NF X 46-032, NF EN ISO 11885

Informations client

Nom client	C2E	A l'attention de	Mme HADJ
Adresse client	17 rue du chemin de fer		
CP	Ville	93500 PANTIN	
Dossier/ Chantier client	24-267 GIF sur Yvette	Nb d'échantillon	1
		Date de prélèvement	04/12/2024

Informations laboratoire

Affaire N°	A2403983	Fresnes, le	06/12/2024
		Date de réception	06/12/2024
		Date de fin d'analyse	06/12/2024
		Nom de l'analyste	A. VITELLO
		Vol. ajout HCL 0,15N	0,025 L

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable des données transmises par le client, identifiées en italique dans le présent rapport.

Le résultat de la concentration surfacique exprimée en $\mu\text{g}/\text{m}^2$ n'est pas couvert par l'accréditation Cofrac du laboratoire.

RESULTATS

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette	Concentration
						µg	µg/L
Témoin	T-	Témoin	-	m ²	20%	< 0,75 ± -	< 30 ±
Remarque :							

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette			Concentration Surfacique	
						µg			µg/m²	
E2435054	P3	Après travaux - Couloir face de l'escalier milieu R+1	0,1	m²	20%	29,27	±	5,85	292,7	± 58,6
Remarque :										

Les échantillons porteurs de l'identification ** ne sont pas couverts par l'accréditation Cofrac.

La limite de quantification de la méthode est de 0,75 μg de plomb acido-soluble sur lingette. L'incertitude est de 20%.

Modifications apportées par rapport à la version précédente

Information modifiée :

Explication sur la modification :



Accréditation n° 1-6119
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Validation Technique
en suppléance
S. LAPARRA

(Signature)

Validation Qualité
en suppléance
S. LAPARRA

(Signature)

La totalité de l'échantillon est utilisée pour l'analyse.
Le présent rapport ne concerne que les échantillons cités ci-dessus.
Le laboratoire ne pourra être tenu responsable de l'échantillonnage qu'il ne réalise pas. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Seule la version électronique du rapport portant les validations technique et qualité engagent la responsabilité du laboratoire.

NANO LABO
Parc Médicis - 28 Avenue des Pépinières - 94260 FRESNES
Tel : 01 40 91 44 36
SAS au capital de 254 400€ - SIRET 812 826 550 000 20 - APE 7120B

Page 3 sur 3

Cette prestation est réalisée hors accréditation COFRAC

Pantin, le 08/01/2025

Référence du chantier	C24-267 PDR 24-189
------------------------------	---------------------------

Demandeur :

KLC ENVIRONNEMENT
2 RUE DE LA FOSSE GUERIN
95200 SARCELLES

Adresse du site :

CNRS
170 avenue de la terrasse
91190 GIF-SUR-YVETTE

Objectif des mesures réalisées :

Dosage de la teneur en plomb dans les poussières au sol et au mur, après travaux de déplombage.

Pantin, 08/01/2025

Nadhéra HADJ



RAPPORT – PRELEVEMENTS SUR LINGETTES ANALYSE PLOMB ACIDO-SOLUBLE – V0

Données relatives aux prélèvements :

Date : 07/01/2025

Prélèvements réalisés par nos soins et analysés par NANO LABO

Données relatives à l'analyse :

Préparation du Plomb

Préparation plomb acido-soluble sur lingette Préparation – adaptation de la NF X 46-032

Surface essuyée avec la lingette m² 0.1000

Solubilisation : Solubilisation à l'acide chlorhydrique Solubilisation à l'acide chlorhydrique

Résultats

Référence lingette	Référence rapport d'analyse	Description	Localisation	Concentration µg/m ²
PB070125-20NHB	R2500048- 1	LINGETTE PLOMB – APRES TRAVAUX	Entrée du couloir R+1	469,4 ± 93,9
PB070125-21NHB	R2500048- 2	LINGETTE PLOMB – APRES TRAVAUX	Milieu du couloir R+1	466,0 ± 93,2
PB070125-22NHB	R2500048- 3	LINGETTE PLOMB – APRES TRAVAUX	Fond du couloir R+1	218,2 ± 43,7

. Si inférieur à 1000

RAPPORT – PRELEVEMENTS SUR LINGETTES ANALYSE PLOMB ACIDO-SOLUBLE – V0



Analyses environnementales

RAPPORT D'ESSAI N° R 2500048 - 1

ENR/PVLIN v11 - 05/09/24

Dosage du plomb acido-soluble dans les poussières au sol prélevées sur lingette

NF X 46-032, NF EN ISO 11885

Informations client

Nom client	C2E	A l'attention de	Mme HADJ
Adresse client	17 rue du chemin de fer		
CP	Ville	93500 PANTIN	
Dossier/ Chantier client	CNRS 24-189	Nb d'échantillon	1
		Date de prélèvement	07/01/2025

Informations laboratoire

Affaire N°	A2500048	Fresnes, le	08/01/2025
		Date de réception	08/01/2025
		Date de fin d'analyse	08/01/2025
		Nom de l'analyste	A. VITELLO
		Vol. ajout HCL 0,15N	0,025 L

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable des données transmises par le client, identifiées en italique dans le présent rapport.

Le résultat de la concentration surfacique exprimée en $\mu\text{g}/\text{m}^2$ n'est pas couvert par l'accréditation Cofrac du laboratoire.

RESULTATS

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette			Concentration		
						µg			µg/L		
Témoin	Témoin	Témoin	-	m ²	20%	25,90	±	5,18	1035,9	±	207
Remarque :											

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette			Concentration Surfacique		
						µg			µg/m²		
E2500345	1	Entrée du couloir R+1	0,1	m²	20%	46,94	±	9,39	469,4	±	93,9
Remarque :											

Les échantillons porteurs de l'identification ** ne sont pas couverts par l'accréditation Cofrac

La limite de quantification de la méthode est de 0,75 μg de plomb acido-soluble sur lingette. L'incertitude est de 20%.

Modifications apportées par rapport à la version précédente

Information modifiée :

Explication sur la modification :



Accréditation n° 1-6119

Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Validation Technique

A. FEUILLET

Validation Qualité

A. CHALOYARD

La totalité de l'échantillon est utilisée pour l'analyse.

Le présent rapport ne concerne que les échantillons cités ci-dessus.

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable de l'échantillonnage qu'il ne réalise pas. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Seule la version électronique du rapport portant les validations technique et qualité engage la responsabilité du laboratoire.

NANO LABO
Parc Médicis - 28 Avenue des Pépinières - 94260 FRESNES
Tel : 01 40 91 44 36
SAS au capital de 254 400€ - SIRET 812 826 550 000 20 - APE 7120B

Page 1 sur 3

Cette prestation est réalisée hors accréditation COFRAC

RAPPORT – PRELEVEMENTS SUR LINGETTES ANALYSE PLOMB ACIDO-SOLUBLE – V0



ENR/PVLIN v11 - 05/09/24

RAPPORT D'ESSAI N° R 2500048 - 2

Dosage du plomb acido-soluble dans les poussières au sol prélevées sur lingette

NF X 46-032, NF EN ISO 11885

Informations client

Nom client	C2E	A l'attention de	Mme HADJ
Adresse client	17 rue du chemin de fer		
CP	Ville	93500 PANTIN	
Dossier/ Chantier client	CNRS 24-189	Nb d'échantillon	1
		Date de prélèvement	07/01/2025

Informations laboratoire

Affaire N°	A2500048	Fresnes, le	08/01/2025
		Date de réception	08/01/2025
		Date de fin d'analyse	08/01/2025
		Nom de l'analyste	A. VITELLO
		Vol. ajout HCL 0,15N	0,025 L

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable des données transmises par le client, identifiées en italique dans le présent rapport.

Le résultat de la concentration surfacique exprimée en $\mu\text{g}/\text{m}^2$ n'est pas couvert par l'accréditation Cofrac du laboratoire.

RESULTATS

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette			Concentration		
						µg			µg/L		
Témoin	Témoin	Témoin	-	m ²	20%	25,90	±	5,18	1035,9	±	207
Remarque :											

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette			Concentration Surfacique	
						µg			µg/m²	
E2500346	2	Milieu du couloir R+1	0,1	m²	20%	46,60	±	9,32	466,0	± 93,2
Remarque :										

Les échantillons porteurs de l'identification ** ne sont pas couverts par l'accréditation Cofrac

La limite de quantification de la méthode est de 0,75 μg de plomb acido-soluble sur lingette. L'incertitude est de 20%.

Modifications apportées par rapport à la version précédente

Information modifiée :

Explication sur la modification :



Accréditation n° 1-6119

Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Validation Technique

A. FEUILLET

Validation Qualité

A. CHALOYARD

La totalité de l'échantillon est utilisée pour l'analyse.

Le présent rapport ne concerne que les échantillons cités ci-dessus.

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable de l'échantillonnage qu'il ne réalise pas. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Seule la version électronique du rapport portant les validations technique et qualité engage la responsabilité du laboratoire.

NANO LABO
Parc Médicis - 28 Avenue des Pépinières - 94260 FRESNES
Tel : 01 40 91 44 36
SAS au capital de 254 400€ - SIRET 812 826 550 000 20 - APE 7120B

Page 2 sur 3

Cette prestation est réalisée hors accréditation COFRAC

RAPPORT – PRELEVEMENTS SUR LINGETTES ANALYSE PLOMB ACIDO-SOLUBLE – V0



Analyses environnementales

RAPPORT D'ESSAI N° R 2500048 - 3

ENR/PVLIN v11 - 05/09/24

Dosage du plomb acido-soluble dans les poussières au sol prélevées sur lingette

NF X 46-032, NF EN ISO 11885

Informations client

Nom client	C2E	A l'attention de	Mme HADJ
Adresse client	17 rue du chemin de fer		
CP	Ville	93500 PANTIN	
Dossier/ Chantier client	CNRS 24-189	Nb d'échantillon	1
		Date de prélèvement	07/01/2025

Informations laboratoire

Affaire N°	A2500048	Fresnes, le	08/01/2025
		Date de réception	08/01/2025
		Date de fin d'analyse	08/01/2025
		Nom de l'analyste	A. VITELLO
		Vol. ajout HCL 0,15N	0,025 L

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable des données transmises par le client, identifiées en italique dans le présent rapport.

Le résultat de la concentration surfacique exprimée en $\mu\text{g}/\text{m}^2$ n'est pas couvert par l'accréditation Cofrac du laboratoire.

RESULTATS

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette			Concentration		
						µg			µg/L		
Témoin	Témoin	Témoin	-	m ²	20%	25,90	±	5,18	1035,9	±	207
Remarque :											

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette			Concentration Surfacique		
						µg			µg/m²		
E2500347	3	Fond du couloir R+1	0,1	m²	20%	21,82	±	4,36	218,2	±	43,7
Remarque :											

Les échantillons porteurs de l'identification ** ne sont pas couverts par l'accréditation Cofrac

La limite de quantification de la méthode est de 0,75 μg de plomb acido-soluble sur lingette. L'incertitude est de 20%.

Modifications apportées par rapport à la version précédente

Information modifiée :

Explication sur la modification :



Accréditation n° 1-6119

Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Validation Technique

A. FEUILLET

Validation Qualité

A. CHALOYARD

La totalité de l'échantillon est utilisée pour l'analyse.

Le présent rapport ne concerne que les échantillons cités ci-dessus.

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable de l'échantillonnage qu'il ne réalise pas. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Seule la version électronique du rapport portant les validations technique et qualité engage la responsabilité du laboratoire.

NANO LABO
Parc Médicis - 28 Avenue des Pépinières - 94260 FRESNES
Tel : 01 40 91 44 36
SAS au capital de 254 400€ - SIRET 812 826 550 000 20 - APE 7120B

Page 3 sur 3

Cette prestation est réalisée hors accréditation COFRAC

Pantin, le 06/03/2025

Référence du chantier	C24-267 PDR 24-189
------------------------------	---------------------------

Demandeur :

KLC ENVIRONNEMENT
2 RUE DE LA FOSSE GUERIN
95200 SARCELLES

Adresse du site :

CNRS
170 avenue de la terrasse
91190 GIF-SUR-YVETTE

Objectif des mesures réalisées :

Dosage de la teneur en plomb dans les poussières au sol et au mur, après travaux de déplombage.

Pantin, 06/03/2025

Nadhéra HADJ



RAPPORT – PRELEVEMENTS SUR LINGETTES ANALYSE PLOMB ACIDO-SOLUBLE – V0

Données relatives aux prélèvements :

Date : 03/03/2025

Prélèvements réalisés par nos soins et analysés par NANO LABO

Données relatives à l'analyse :

Préparation du Plomb

Préparation plomb acido-soluble sur lingette Préparation – adaptation de la NF X 46-032

Surface essuyée avec la lingette m² 0.1000

Solubilisation : Solubilisation à l'acide chlorhydrique Solubilisation à l'acide chlorhydrique

Résultats

Référence lingette	Référence rapport d'analyse	Description	Localisation	Concentration µg/m ²
PB030325-20NHB	R 2500826- 1	LINGETTE PLOMB – APRES TRAVAUX	Toiture	36,1 ± 7,3
PB030325-21NHB	R 2500826- 2	LINGETTE PLOMB – APRES TRAVAUX	Toiture	41,5 ± 8,3
PB030325-22NHB	R 2500826- 3	LINGETTE PLOMB – APRES TRAVAUX	Toiture	16,5 ± 3,3

. Si inférieur à 1000

RAPPORT – PRELEVEMENTS SUR LINGETTES ANALYSE PLOMB ACIDO-SOLUBLE – V0



Analyses environnementales

ENR/PVLIN v11 - 05/09/24

RAPPORT D'ESSAI N° R 2500826 - 1

Dosage du plomb acido-soluble dans les poussières au sol prélevées sur lingette

NF X 46-032, NF EN ISO 11885

Informations client

Nom client	C2E	A l'attention de	Mme HADJ
Adresse client	17 rue du chemin de fer		
CP	Ville	93500 PANTIN	
Dossier/ Chantier client	24-267 CNRS	Nb d'échantillon	1
		Date de prélèvement	03/03/2025

Informations laboratoire

Affaire N°	A2500826	Fresnes, le	06/03/2025
		Date de réception	05/03/2025
		Date de fin d'analyse	06/03/2025
		Nom de l'analyste	S. LAPARRA
		Vol. ajout HCL 0,15N	0,025 L

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable des données transmises par le client, identifiées en italique dans le présent rapport.

Le résultat de la concentration surfacique exprimée en $\mu\text{g}/\text{m}^2$ n'est pas couvert par l'accréditation Cofrac du laboratoire.

RESULTATS

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette µg	Concentration µg/L
Témoin	Témoin	Témoin	-	m ²	20%	< 0,75 ± -	< 30 ±
Remarque :							

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette			Concentration Surfacique		
						µg			µg/m ²		
E2506958	P1	Toiture début	0,1	m ²	20%	3,61	±	0,72	36,1	±	7,3
Remarque :											

Les échantillons porteurs de l'identification ** ne sont pas couverts par l'accréditation Cofrac

La limite de quantification de la méthode est de 0,75 μg de plomb acido-soluble sur lingette. L'incertitude est de 20%.

Modifications apportées par rapport à la version précédente

Information modifiée :

Explication sur la modification :



Accréditation n° 1-6119

Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Validation Technique

A. FEUILLET

Validation Qualité

A. CHALOYARD

La totalité de l'échantillon est utilisée pour l'analyse.

Le présent rapport ne concerne que les échantillons cités ci-dessus.

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable de l'échantillonnage qu'il ne réalise pas. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Seule la version électronique du rapport portant les validations technique et qualité engage la responsabilité du laboratoire.

NANO LABO
Parc Médicis - 28 Avenue des Pépinières - 94260 FRESNES
Tel : 01 40 91 44 36
SAS au capital de 254 400€ - SIRET 812 826 550 000 20 - APE 7120B

Page 1 sur 3

Cette prestation est réalisée hors accréditation COFRAC

RAPPORT – PRELEVEMENTS SUR LINGETTES ANALYSE PLOMB ACIDO-SOLUBLE – V0



Analyses environnementales

ENR/PVLIN v11 - 05/09/24

RAPPORT D'ESSAI N° R 2500826 - 2

Dosage du plomb acido-soluble dans les poussières au sol prélevées sur lingette

NF X 46-032, NF EN ISO 11885

Informations client			
Nom client	C2E	A l'attention de	Mme HADJ
Adresse client	17 rue du chemin de fer		
CP	Ville	93500 PANTIN	
Dossier/ Chantier client	24-267 CNRS	Nb d'échantillon	1
		Date de prélèvement	03/03/2025

Informations laboratoire			
Affaire N°	A2500826	Fresnes, le	06/03/2025
		Date de réception	05/03/2025
		Date de fin d'analyse	06/03/2025
		Nom de l'analyste	S. LAPARRA
		Vol. ajout HCL 0,15N	0,025 L

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable des données transmises par le client, identifiées en italique dans le présent rapport.

Le résultat de la concentration surfacique exprimée en $\mu\text{g}/\text{m}^2$ n'est pas couvert par l'accréditation Cofrac du laboratoire.

RESULTATS							
Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette	Concentration
						μg	$\mu\text{g}/\text{L}$
Témoin	Témoin	Témoin	-	m^2	20%	< 0,75 ± -	< 30 ±
Remarque :							

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette	Concentration Surfacique
						μg	$\mu\text{g}/\text{m}^2$
E2506959	P2	Toiture milieu	0,1	m^2	20%	4,15 ± 0,83	41,5 ± 8,3
Remarque :							

Les échantillons porteurs de l'identification ** ne sont pas couverts par l'accréditation Cofrac

La limite de quantification de la méthode est de 0,75 μg de plomb acido-soluble sur lingette. L'incertitude est de 20%.

Modifications apportées par rapport à la version précédente

Information modifiée :

Explication sur la modification :



Accréditation n° 1-6119

Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Validation Technique

A. FEUILLET

Validation Qualité

A. CHALOYARD

La totalité de l'échantillon est utilisée pour l'analyse.

Le présent rapport ne concerne que les échantillons cités ci-dessus.

Le laboratoire ne pourra être tenu pour responsable de l'échantillonnage qu'il ne réalise pas. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Seule la version électronique du rapport portant les validations technique et qualité engagent la responsabilité du laboratoire.

NANO LABO
Parc Médicis - 28 Avenue des Pépinières - 94260 FRESNES
Tel : 01 40 91 44 36
SAS au capital de 254 400€ - SIRET 812 826 550 000 20 - APE 7120B

Page 2 sur 3

Cette prestation est réalisée hors accréditation COFRAC

RAPPORT – PRELEVEMENTS SUR LINGETTES ANALYSE PLOMB ACIDO-SOLUBLE – V0



Analyses environnementales

RAPPORT D'ESSAI N° R 2500826 - 3

ENR/PVLIN v11 - 05/09/24

Dosage du plomb acido-soluble dans les poussières au sol prélevées sur lingette

NF X 46-032, NF EN ISO 11885

Informations client

Nom client	C2E	A l'attention de	Mme HADJ
Adresse client	17 rue du chemin de fer		
CP	Ville	93500 PANTIN	
Dossier/ Chantier client	24-267 CNRS	Nb d'échantillon	1
		Date de prélèvement	03/03/2025

Informations laboratoire

Affaire N°	A2500826	Fresnes, le	06/03/2025
		Date de réception	05/03/2025
		Date de fin d'analyse	06/03/2025
		Nom de l'analyste	S. LAPARRA
		Vol. ajout HCL 0,15N	0,025 L

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable des données transmises par le client, identifiées en italique dans le présent rapport.

Le résultat de la concentration surfacique exprimée en $\mu\text{g}/\text{m}^2$ n'est pas couvert par l'accréditation Cofrac du laboratoire.

RESULTATS

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette µg	Concentration µg/L
Témoin	Témoin	Témoin	-	m ²	20%	< 0,75 ± -	< 30 ±
Remarque :							

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette	Concentration Surfacique
						µg	µg/m ²
E2506960	P3	Toiture fond	0,1	m ²	20%	1,65 ± 0,33	16,5 ± 3,3
Remarque :							

Les échantillons porteurs de l'identification ** ne sont pas couverts par l'accréditation Cofrac

La limite de quantification de la méthode est de 0,75 μg de plomb acido-soluble sur lingette. L'incertitude est de 20%.

Modifications apportées par rapport à la version précédente

Information modifiée :

Explication sur la modification :



Accréditation n° 1-6119

Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Validation Technique

A. FEUILLET

Validation Qualité

A. CHALOYARD

La totalité de l'échantillon est utilisée pour l'analyse.

Le présent rapport ne concerne que les échantillons cités ci-dessus.

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable de l'échantillonnage qu'il ne réalise pas. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Seule la version électronique du rapport portant les validations technique et qualité engagent la responsabilité du laboratoire.

NANO LABO
Parc Médicis - 28 Avenue des Pépinières - 94260 FRESNES
Tel : 01 40 91 44 36
SAS au capital de 254 400€ - SIRET 812 826 550 000 20 - APE 7120B

Page 3 sur 3

Cette prestation est réalisée hors accréditation COFRAC

Pantin, le 12/02/2025

Référence du chantier	C24-267 PDR 24-189
------------------------------	---------------------------

Demandeur :

KLC ENVIRONNEMENT
2 RUE DE LA FOSSE GUERIN
95200 SARCELLES

Adresse du site :

CNRS
170 avenue de la terrasse
91190 GIF-SUR-YVETTE

Objectif des mesures réalisées :

Dosage de la teneur en plomb dans les poussières au sol et au mur, après travaux de déplombage.

Pantin, 12/02/2025

Nadhéra HADJ



RAPPORT – PRELEVEMENTS SUR LINGETTES ANALYSE PLOMB ACIDO-SOLUBLE – V0

Données relatives aux prélèvements :

Date : 10/02/2025

Prélèvements réalisés par nos soins et analysés par NANO LABO

Données relatives à l'analyse :

Préparation du Plomb

Préparation plomb acido-soluble sur lingette Préparation – adaptation de la NF X 46-032

Surface essuyée avec la lingette m² 0.1000

Solubilisation : Solubilisation à l'acide chlorhydrique Solubilisation à l'acide chlorhydrique

Résultats

Référence lingette	Référence rapport d'analyse	Description	Localisation	Concentration µg/m ²
PB100225-21NHB	R2500511- 1	LINGETTE PLOMB – APRES TRAVAUX	R-1 Au milieu du couloir	17,8 ± 3,6
PB100225-22NHB	R2500511- 2	LINGETTE PLOMB – APRES TRAVAUX	R-1 Au fond côté gauche	115,4 ± 23,1
PB100225-23NHB	R2500511- 3	LINGETTE PLOMB – APRES TRAVAUX	R-1 Au milieu côté gauche	70,0 ± 14,0
PB100225-24NHB	R2500511- 4	LINGETTE PLOMB – APRES TRAVAUX	R-1 Au fond côté droit	47,5 ± 9,5
PB100225-25NHB	R2500511- 5	LINGETTE PLOMB – APRES TRAVAUX	R-1 Au milieu côté droit	44,8 ± 9,0

. Si inférieur à 1000

RAPPORT – PRELEVEMENTS SUR LINGETTES ANALYSE PLOMB ACIDO-SOLUBLE – V0



ENR/PVLS v11 - 05/09/24

RAPPORT D'ESSAI N° R 2500511 - 1

Dosage du plomb acido-soluble dans les poussières au sol prélevées sur lingette

NF X 46-032, NF EN ISO 11885

Informations client

Nom client	C2E	A l'attention de	Mme HADJ
Adresse client	17 rue du chemin de fer		
CP	Ville	93500 PANTIN	Nb d'échantillon
Dossier/ Chantier client	24-267 CNRS	Date de prélèvement	10/02/2025

Informations laboratoire

Affaire N°	A2500511	Presnes, le	12/02/2025
		Date de réception	11/02/2025
		Date de fin d'analyse	12/02/2025
		Nom de l'analyste	A. VITELLO
		Vol. ajout HCL 0,15N	0,025 L

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable des données transmises par le client, identifiées en italique dans le présent rapport.
Le résultat de la concentration surfacique exprimée en $\mu\text{g}/\text{m}^2$ n'est pas couvert par l'accréditation Cofrac du laboratoire.

RESULTATS

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuïée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette		Concentration
						µg		µg/L
Témoin	Témoin	Témoin	-	m²	20%	< 0,75 ±	-	< 30 ±
Remarque :								

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette		Concentration Surfacique	
				m ²		µg		µg/m ²	
E2504334	P01	Plastitude - Milieu couloir P6-1	0,1	m ²	20%	1,78	± 0,36	17,8	± 3,6
Remarque :									

Les échantillons porteurs de l'identification "" ne sont pas couverts par l'accréditation Cofrac.
La limite de quantification de la méthode est de 0,75 μg de plomb acido-soluble sur lingette. L'incertitude est de 20%.

Modifications apportées par rapport à la version précédente
Information modifiée :

Explication sur la modification :



Validation Technique
en suppléance
S. LAPARRA

Validation Qualité
A. CHALOYARD

[Signature]

[Signature]

La totalité de l'échantillon est utilisée pour l'analyse.
Le présent rapport ne concerne que les échantillons cités ci-dessus.
Le laboratoire ne pourra être tenu pour responsable de l'échantillonnage qu'il ne réalise pas. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Seule la version électronique du rapport portant les validations technique et qualité engageant la responsabilité du laboratoire.

NANO LABO
Parc Média - 28 Avenue des Pépinières - 94260 PRESNES
Tél : 01 40 91 44 36
SAS au capital de 254 400€ - SIRET 812 826 550 000 26 - APE 7120B

Page 1 sur 5

Cette prestation est réalisée hors accréditation COFRAC

RAPPORT – PRELEVEMENTS SUR LINGETTES ANALYSE PLOMB ACIDO-SOLUBLE – V0



ENR/PVLS v11 - 05/09/24

RAPPORT D'ESSAI N° R 2500511 - 2

Dosage du plomb acido-soluble dans les poussières au sol prélevées sur lingette

NF X 46-032, NF EN ISO 11885

Informations client

Nom client	C2E	A l'attention de	Mme HADJ
Adresse client	17 rue du chemin de fer		
CP	Ville	93500 PANTIN	Nb d'échantillon
Dossier/ Chantier client	24-267 CNRS	Date de prélèvement	10/02/2025

Informations laboratoire

Affaire N°	A2500511	Presnes, le	12/02/2025
		Date de réception	11/02/2025
		Date de fin d'analyse	12/02/2025
		Nom de l'analyste	A. VITELLO
		Vol. ajout HCL 0,15N	0,025 L

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable des données transmises par le client, identifiées en italique dans le présent rapport.
Le résultat de la concentration surfacique exprimée en $\mu\text{g}/\text{m}^2$ n'est pas couvert par l'accréditation COFRAC du laboratoire.

RESULTATS

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essayée	Incertitude	Masse de plomb sur lingette	Concentration
			-	m^2	μg	$\mu\text{g}/\text{L}$
Témoin	Témoin	Témoin	-	m^2	20%	$< 0,75 \pm$
						$< 30 \pm$

Remarque :

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essayée	Incertitude	Masse de plomb sur lingette	Concentration Surfacique
			-	m^2	μg	$\mu\text{g}/\text{m}^2$
E2504335	P02	Plastification - Fond côté gauche R-1	0,1	m^2	20%	$11,54 \pm 2,31$
						$115,4 \pm 23,1$

Remarque :

Les échantillons porteurs de l'identification "" ne sont pas couverts par l'accréditation COFRAC.
La limite de quantification de la méthode est de 0,75 μg de plomb acido-soluble sur lingette. L'incertitude est de 20%.

Modifications apportées par rapport à la version précédente

Information modifiée :

Explication sur la modification :



Validation Technique
en suppléance
S. LAPARPA

Validation Qualité
A. CHALOYARD

[Signature]

[Signature]

La totalité de l'échantillon est utilisée pour l'analyse.
Le présent rapport ne concerne que les échantillons cités ci-dessus.
Le laboratoire ne pourra être tenu responsable de l'échantillonnage qu'il ne réalise pas. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Seule la version électronique du rapport portant les validations technique et qualité engage la responsabilité du laboratoire.

NANO LABO
Parc Média - 28 Avenue des Pépinières - 94260 PRESNES
Tél : 01 40 91 44 36
SAS au capital de 254 400€ - SIRET 812 826 550 000 26 - APE 7120B

Page 2 sur 5

Cette prestation est réalisée hors accréditation COFRAC

RAPPORT – PRELEVEMENTS SUR LINGETTES ANALYSE PLOMB ACIDO-SOLUBLE – V0



ENR/PVLS v11 - 05/09/24

RAPPORT D'ESSAI N° R 2500511 - 3

Dosage du plomb acido-soluble dans les poussières au sol prélevées sur lingette

NF X 46-032, NF EN ISO 11885

Informations client

Nom client	C2E	A l'attention de	Mme HADJ
Adresse client	17 rue du chemin de fer		
CP	Ville	93500 PANTIN	Nb d'échantillon
Dossier/ Chantier client	24-267 CNRS	Date de prélèvement	10/02/2025

Informations laboratoire

Affaire N°	A2500511	Presnes, le	12/02/2025
		Date de réception	11/02/2025
		Date de fin d'analyse	12/02/2025
		Nom de l'analyste	A. VITELLO
		Vol. ajout HCL 0,15N	0,025 L

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable des données transmises par le client, identifiées en italique dans le présent rapport.
Le résultat de la concentration surfacique exprimée en $\mu\text{g}/\text{m}^2$ n'est pas couvert par l'accréditation COFRAC du laboratoire.

RESULTATS

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essayée	Incertitude	Masse de plomb sur lingette	Concentration
					μg	$\mu\text{g}/\text{L}$
Témoin	Témoin	Témoin	-	m^2	20%	$< 0,75 \pm$
Remarque :						

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essayée	Incertitude	Masse de plomb sur lingette	Concentration Surfacique
					μg	$\mu\text{g}/\text{m}^2$
E2504336	P03	Plastitude - Milieu à gauche P-1	0,1	m^2	20%	$7,00 \pm 1,40$
Remarque :						

Les échantillons porteurs de l'identification "" ne sont pas couverts par l'accréditation COFRAC.
La limite de quantification de la méthode est de 0,75 μg de plomb acido-soluble sur lingette. L'incertitude est de 20%.

Modifications apportées par rapport à la version précédente
Information modifiée :

Explication sur la modification :



Validation Technique
en suppléance
S. LAPARPA

Validation Qualité
A. CHALOYARD

[Signature]

[Signature]

La totalité de l'échantillon est utilisée pour l'analyse.
Le présent rapport ne concerne que les échantillons cités ci-dessus.
Le laboratoire ne pourra être tenu pour responsable de l'échantillonnage qu'il ne réalise pas. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Seule la version électronique du rapport portant les validations technique et qualité engage la responsabilité du laboratoire.

NANO LABO
Parc Média - 28 Avenue des Pépinières - 94260 PRESNES
Tél : 01 40 91 44 36
SAS au capital de 254 400€ - SIRET 812 826 550 000 26 - APE 7120B

Page 3 sur 5

Cette prestation est réalisée hors accréditation COFRAC

RAPPORT – PRELEVEMENTS SUR LINGETTES ANALYSE PLOMB ACIDO-SOLUBLE – V0



ENR/PVLS v11 - 05/09/24

RAPPORT D'ESSAI N° R 2500511 - 4

Dosage du plomb acido-soluble dans les poussières au sol prélevées sur lingette

NF X 46-032, NF EN ISO 11885

Informations client

Nom client	C2E	A l'attention de	Mme HADJ
Adresse client	17 rue du chemin de fer		
CP	Ville	93500 PANTIN	Nb d'échantillon
Dossier/ Chantier client	24-267 CNRS	Date de prélèvement	10/02/2025

Informations laboratoire

Affaire N°	A2500511	Presnes, le	12/02/2025
		Date de réception	11/02/2025
		Date de fin d'analyse	12/02/2025
		Nom de l'analyste	A. VITELLO
		Vol. ajout HCL 0,15N	0,025 L

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable des données transmises par le client, identifiées en italique dans le présent rapport.
Le résultat de la concentration surfacique exprimée en $\mu\text{g}/\text{m}^2$ n'est pas couvert par l'accréditation COFRAC du laboratoire.

RESULTATS

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essayée	Incertitude	Masse de plomb sur lingette	Concentration
			-	m^2	μg	$\mu\text{g}/\text{L}$
Témoin	Témoin	Témoin	-	20%	$< 0,75 \pm$	$< 30 \pm$
Remarque :						

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essayée	Incertitude	Masse de plomb sur lingette	Concentration Surfacique
			-	m^2	μg	$\mu\text{g}/\text{m}^2$
E2504337	P04	Plastification - Pont côté droit N-1	0,1	20%	$4,75 \pm 0,95$	$47,5 \pm 9,5$
Remarque :						

Les échantillons porteurs de l'identification "" ne sont pas couverts par l'accréditation COFRAC.
La limite de quantification de la méthode est de 0,75 μg de plomb acido-soluble sur lingette. L'incertitude est de 20%.

Modifications apportées par rapport à la version précédente
Information modifiée :

Explication sur la modification :



Validation Technique
en suppléance
S. LAPARPA

Validation Qualité
A. CHALOYARD

[Signature]

[Signature]

La totalité de l'échantillon est utilisée pour l'analyse.
Le présent rapport ne concerne que les échantillons cités ci-dessus.
Le laboratoire ne pourra être tenu responsable de l'échantillonnage qu'il ne réalise pas. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Seule la version électronique du rapport portant les validations technique et qualité engage la responsabilité du laboratoire.

NANO LABO
Parc Média - 28 Avenue des Pépinières - 94260 PRESNES
Tél : 01 40 91 44 36
SAS au capital de 254 400€ - SIRET 812 826 550 000 26 - APE 7120B

Page 4 sur 5

Cette prestation est réalisée hors accréditation COFRAC

RAPPORT – PRELEVEMENTS SUR LINGETTES ANALYSE PLOMB ACIDO-SOLUBLE – V0



ENR/PVLS v11 - 05/09/24

RAPPORT D'ESSAI N° R 2500511 - 5

Dosage du plomb acido-soluble dans les poussières au sol prélevées sur lingette

NF X 46-032, NF EN ISO 11885

Informations client

Nom client	C2E	A l'attention de	Mme HADJ
Adresse client	17 rue du chemin de fer		
CP	Ville	93500 PANTIN	Nb d'échantillon
Dossier/ Chantier client	24-267 CNRS	Date de prélèvement	10/02/2025

Informations laboratoire

Affaire N°	A2500511	Presnes, le	12/02/2025
		Date de réception	11/02/2025
		Date de fin d'analyse	12/02/2025
		Nom de l'analyste	A. VITELLO
		Vol. ajout HCL 0,15N	0,025 L

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable des données transmises par le client, identifiées en italique dans le présent rapport.
Le résultat de la concentration surfacique exprimée en $\mu\text{g}/\text{m}^2$ n'est pas couvert par l'accréditation COFRAC du laboratoire.

RESULTATS

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée	Incertitude	Masse de plomb sur lingette	Concentration
			-	m^2	μg	$\mu\text{g}/\text{L}$
Témoin	Témoin	Témoin	-	m^2	0,80 ± 0,16	31,0 ± 0
Remarque :						

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée	Incertitude	Masse de plomb sur lingette	Concentration Surfacique
			-	m^2	μg	$\mu\text{g}/\text{m}^2$
E2504338	P05	Plastitude - Milieu à droite P-1	0,1	m^2	4,48 ± 0,90	44,8 ± 9,0
Remarque :						

Les échantillons porteurs de l'identification "" ne sont pas couverts par l'accréditation COFRAC.
La limite de quantification de la méthode est de 0,75 μg de plomb acido-soluble sur lingette. L'incertitude est de 20%.

Modifications apportées par rapport à la version précédente
Information modifiée :

Explication sur la modification :



Validation Technique
en suppléance
S. LAPARPA

Validation Qualité
A. CHALOYARD

[Signature]

[Signature]

La totalité de l'échantillon est utilisée pour l'analyse.
Le présent rapport ne concerne que les échantillons cités ci-dessus.
Le laboratoire ne pourra être tenu pour responsable de l'échantillonnage qu'il ne réalise pas. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Seule la version électronique du rapport portant les validations technique et qualité engage la responsabilité du laboratoire.

NANO LABO
Parc Média - 28 Avenue des Pépinières - 94260 PRESNES
Tél : 01 40 91 44 36
SAS au capital de 254 400€ - SIRET 812 826 550 000 26 - APE 7120B

Page 5 sur 5

Cette prestation est réalisée hors accréditation COFRAC

Pantin, le 25/02/2025

Référence du chantier	C24-267 PDR 24-189
------------------------------	---------------------------

Demandeur :

KLC ENVIRONNEMENT
2 RUE DE LA FOSSE GUERIN
95200 SARCELLES

Adresse du site :

CNRS
170 avenue de la terrasse
91190 GIF-SUR-YVETTE

Objectif des mesures réalisées :

Dosage de la teneur en plomb dans les poussières au sol et au mur, après travaux de déplombage.

Pantin, 25/02/2025

Nadhéra HADJ



RAPPORT – PRELEVEMENTS SUR LINGETTES ANALYSE PLOMB ACIDO-SOLUBLE – V0

Données relatives aux prélèvements :

Date : 21/02/2025

Prélèvements réalisés par nos soins et analysés par NANO LABO

Données relatives à l'analyse :

Préparation du Plomb

Préparation plomb acido-soluble sur lingette Préparation – adaptation de la NF X 46-032

Surface essuyée avec la lingette m² 0.1000

Solubilisation : Solubilisation à l'acide chlorhydrique Solubilisation à l'acide chlorhydrique

Résultats

Référence lingette	Référence rapport d'analyse	Description	Localisation	Concentration µg/m ²
PB210225-01VA	R2500714 – 1	LINGETTE PLOMB – APRES TRAVAUX	R+2 Au fond à droite de la zone	53,0 ± 10,6
PB210225-02VA	R2500714 – 2	LINGETTE PLOMB – APRES TRAVAUX	R+2 A droite de la zone	241,2 ± 48,3
PB210225-03VA	R2500714 - 3	LINGETTE PLOMB – APRES TRAVAUX	R+2 A gauche de la zone	163,0 ± 32,6
PB210225-04VA	R2500714 – 4	LINGETTE PLOMB – APRES TRAVAUX	R+2 Palier	156,2 ± 31,3
PB210225-05VA	R2500714 – 5	LINGETTE PLOMB – APRES TRAVAUX	R+1 Palier	97,8 ± 19,6
PB210225-06VA	R2500714 – 6	LINGETTE PLOMB – APRES TRAVAUX	RDC Palier	92,4 ± 18,5
PB210225-07VA	R2500714 - 7	LINGETTE PLOMB – APRES TRAVAUX	R-1 Palier	45,4 ± 9,1

. Si inférieur à 1000

RAPPORT – PRELEVEMENTS SUR LINGETTES ANALYSE PLOMB ACIDO-SOLUBLE – V0



ENR.PVLN v11 - 05/08/24

RAPPORT D'ESSAI N° R 2500714 - 1

Dosage du plomb acido-soluble dans les poussières au sol prélevées sur lingette
NF X 46-032, NF EN ISO 11885

Informations client			
Nom client	C2E	A l'attention de	Mme RADJ
Adresse client	17 rue du chemin de fer		
CP	Ville	Nb d'échantillon	1
CP	93500 PANTIN	Date de prélèvement	21/02/2025
Dossier/ Chantier client	24-267 CNRS		

Informations laboratoire			
Affaire N°	A2500714	Prelevés, le	25/02/2025
		Date de réception	25/02/2025
		Date de fin d'analyse	25/02/2025
		Nom de l'analyste	A. VITELLO
		Vol. ajout HCL 0,15N	0,025 L

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable des données transmises par le client, identifiées en italique dans le présent rapport.
Le résultat de la concentration surfacique exprimée en $\mu\text{g}/\text{m}^2$ n'est pas couvert par l'accréditation Cofrac du laboratoire.

RESULTATS							
Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masses de plomb sur lingette	Concentration
						μg	$\mu\text{g}/\text{L}$
Témoin	Témoin	Témoin	-	m^2	20%	$< 0,75 \pm$	$< 30 \pm$
Remarque :							
Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masses de plomb sur lingette	Concentration Surfacique
						μg	$\mu\text{g}/\text{m}^2$
E2505954	P1	Après travaux - R+2 fond droite	0,1	m^2	20%	$5,30 \pm 1,06$	$53,0 \pm 10,6$
Remarque :							

Les échantillons porteurs de l'identification "" ne sont pas couverts par l'accréditation Cofrac.
La limite de quantification de la méthode est de $0,75 \mu\text{g}$ de plomb acido-soluble sur lingette. L'incertitude est de 20%.

Modifications apportées par rapport à la version précédente
Information modifiée :

Explication sur la modification :



Validation Technique
en suppléance
S. LAPANNA

Validation Qualité
A. CHALOYARD

(Signature de S. Lapanne) *(Signature de A. Chaloyard)*

La totalité de l'échantillon est utilisée pour l'analyse.
Le présent rapport ne concerne que les échantillons cités ci-dessus.
Le laboratoire ne pourra être tenu pour responsable de l'échantillonnage qu'il ne réalise pas. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Seule la version électronique du rapport portant les validations technique et qualité engage la responsabilité du laboratoire.

NANO LABO
Parc Média - 28 Avenue des Pépinières - 94260 FRESNES
Tél : 01 40 91 44 38
SAS au capital de 254 400€ - SIRET 812 826 550 000 20 - APE 7120B

Page 1 sur 7

Cette prestation est réalisée hors accréditation COFRAC

RAPPORT – PRELEVEMENTS SUR LINGETTES ANALYSE PLOMB ACIDO-SOLUBLE – V0



ENR/PVLDN v11 - 05/09/24

RAPPORT D'ESSAI N° R 2500714 - 2

Dosage du plomb acido-soluble dans les poussières au sol prélevées sur lingette

NF X 46-032, NF EN ISO 11885

Informations client			
Nom client	C2E	A l'attention de	Mme HADJ
Adresse client	17 rue du chemin de fer		
CP	Ville	Nb d'échantillon	1
Dossier/ Chantier client	24-267 CNRS	Date de prélèvement	21/02/2025

Informations laboratoire			
Affaire N°	A2500714	Fresnes, le	25/02/2025
		Date de réception	25/02/2025
		Date de fin d'analyse	25/02/2025
		Nom de l'analyste	A. VITELLO
		Vol. ajout HCL 0,15N	0,025 L

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable des données transmises par le client, identifiées en italique dans le présent rapport.
Le résultat de la concentration surfacique exprimée en $\mu\text{g}/\text{m}^2$ n'est pas couvert par l'accréditation Cofrac du laboratoire.

RESULTATS							
Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masses de plomb sur lingette	Concentration
						µg	µg/L
Témoin	Témoin	Témoin	-	m²	20%	< 0,75 ±	< 30 ±
Remarque :							

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette		Concentration Surfacique
						µg	µg/m²	
E2505955	P2	Après travaux - R+2 droite	0,1	m²	20%	24,12 ± 4,82	241,2 ± 48,3	
Remarque :								

Les échantillons porteurs de l'identification "" ne sont pas couverts par l'accréditation Cofrac.
La limite de quantification de la méthode est de 0,75 μg de plomb acido-soluble sur lingette. L'incertitude est de 20%.

Modifications apportées par rapport à la version précédente
Information modifiée :

Explication sur la modification :



Validation Technique
en suppléance
S. LAPARRIA

Validation Qualité
A. CHALOYARD

(Signature S. Laparría) *(Signature A. Chaloyard)*

La totalité de l'échantillon est utilisée pour l'analyse.
Le présent rapport ne concerne que les échantillons ci-dessus.
Le laboratoire ne pourra être tenu pour responsable de l'échantillonnage qu'il ne réalise pas. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Seule la version électronique du rapport portant les validations technique et qualité engageant la responsabilité du laboratoire.

NANO LABO
Parc Médico - 28 Avenue des Pépinières - 94260 FRESNES
Tél : 01 40 91 44 36
SAS au capital de 254 400€ - SIRET 812 826 550 000 20 - APE 7120B

Page 2 sur 7

Cette prestation est réalisée hors accréditation COFRAC

RAPPORT – PRELEVEMENTS SUR LINGETTES ANALYSE PLOMB ACIDO-SOLUBLE – V0



Analyses environnementales

ENR.PVLDN v11 - 05/09/24

RAPPORT D'ESSAI N° R 2500714 - 3

Dosage du plomb acido-soluble dans les poussières au sol prélevées sur lingette

NF X 46-032, NF EN ISO 11885

Informations client			
Nom client	C2E	A l'attention de	Mme HADJ
Adresse client	17 rue du chemin de fer		
CP	Ville	Nb d'échantillon	1
Dossier/ Chantier client	24-267 CNRS	Date de prélèvement	21/02/2025

Informations laboratoire			
Affaire N°	A2500714	Fresnes, le	25/02/2025
		Date de réception	25/02/2025
		Date de fin d'analyse	25/02/2025
		Nom de l'analyste	A. VITELLO
		Vol. ajout HCL 0,15N	0,025 L

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable des données transmises par le client, identifiées en italique dans le présent rapport.
Le résultat de la concentration surfacique exprimée en $\mu\text{g}/\text{m}^2$ n'est pas couvert par l'accréditation Cofrac du laboratoire.

RESULTATS							
Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masses de plomb sur lingette	Concentration
						µg	µg/L
Témoin	Témoin	Témoin	-	m²	20%	< 0,75 ± -	< 30 ±
Remarque :							

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette		Concentration Surfacique	
						µg		µg/m²	
E2505956	P3	Après travaux - R+2 gauche	0,1	m²	20%	16,30	± 3,26	163,0	± 32,6
Remarque :									

Les échantillons porteurs de l'identification "" ne sont pas couverts par l'accréditation Cofrac.
La limite de quantification de la méthode est de 0,75 μg de plomb acido-soluble sur lingette. L'incertitude est de 20%.

Modifications apportées par rapport à la version précédente

Information modifiée :

Explication sur la modification :



Accréditation n° 1-6119

Portée disponible sur

www.cofrac.fr

Validation Technique

en suppléance

S. LAPARRIA

Validation Qualité

A. CHALOYARD

[Signature]

[Signature]

La totalité de l'échantillon est utilisée pour l'analyse.
Le présent rapport ne concerne que les échantillons ci-dessus.
Le laboratoire ne pourra être tenu pour responsable de l'échantillonnage qu'il ne réalise pas. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Seule la version électronique du rapport portant les validations technique et qualité engageant la responsabilité du laboratoire.

NANO LABO
Parc Média - 28 Avenue des Pépinières - 94260 FRESNES
Tél : 01 40 91 44 36
SAS au capital de 254 400€ - SIRET 812 826 550 000 20 - APE 7120B

Page 3 sur 7

Cette prestation est réalisée hors accréditation COFRAC

RAPPORT – PRELEVEMENTS SUR LINGETTES ANALYSE PLOMB ACIDO-SOLUBLE – V0



ENR/PV/LN v11 - 05/09/24

RAPPORT D'ESSAI N° R 2500714 - 4

Dosage du plomb acido-soluble dans les poussières au sol prélevées sur lingette

NF X 46-032, NF EN ISO 11885

Informations client

Nom client	C2E	A l'attention de	Mme HADJ
Adresse client	17 rue du chemin de fer		
CP	Ville	93500 PANTIN	Nb d'échantillon
Dossier/ Chantier client	24-267 CNRS	Date de prélèvement	1
			21/02/2025

Informations laboratoire

Affaire N°	A2500714	Fresnes, le	25/02/2025
		Date de réception	25/02/2025
		Date de fin d'analyse	25/02/2025
		Nom de l'analyste	A. VITELLO
		Vol. ajout HCL 0,15N	0,025 L

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable des données transmises par le client, identifiées en italique dans le présent rapport.
Le résultat de la concentration surfacique exprimée en $\mu\text{g}/\text{m}^2$ n'est pas couvert par l'accréditation Cofrac du laboratoire.

RESULTATS

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuagée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette	Concentration
						µg	µg/L
Témoin	Témoin	Témoin	-	m²	20%	< 0,75 ±	< 30 ±
Remarque :							

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette		Concentration Surfacique
						µg		µg/m²
E2505957	P4	Après travaux - Palier R+2	0,1	m²	20%	15,62 ± 3,12		156,2 ± 31,3
Remarque :								

Les échantillons porteurs de l'identification "" ne sont pas couverts par l'accréditation Cofrac.
La limite de quantification de la méthode est de 0,75 μg de plomb acido-soluble sur lingette. L'incertitude est de 20%.

Modifications apportées par rapport à la version précédente
Information modifiée :

Explication sur la modification :



Validation Technique
en suppléance
S. LAPARRIA

Validation Qualité
A. CHALOYARD

[Signature of S. Laparría] *[Signature of A. Chaloyard]*

La totalité de l'échantillon est utilisée pour l'analyse.
Le présent rapport ne concerne que les échantillons ci-dessus.
Le laboratoire ne pourra être tenu pour responsable de l'échantillonnage qu'il ne réalise pas. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Seule la version électronique du rapport portant les validations technique et qualité engageant la responsabilité du laboratoire.

NANO LABO
Parc Médico - 28 Avenue des Pépinières - 94260 FRESNES
Tél : 01 40 91 44 36
SAS au capital de 254 400€ - SIRET 812 826 550 000 20 - APE 7120B

Page 4 sur 7

Cette prestation est réalisée hors accréditation COFRAC

RAPPORT – PRELEVEMENTS SUR LINGETTES ANALYSE PLOMB ACIDO-SOLUBLE – V0



ENR.PVLDN v11 - 05/09/24

RAPPORT D'ESSAI N° R 2500714 - 5

Dosage du plomb acido-soluble dans les poussières au sol prélevées sur lingette

NP X 46-032, NF EN ISO 11885

Informations client			
Nom client	C2E	A l'attention de	Mme HADJ
Adresse client	17 rue du chemin de fer		
CP	Ville	Nb d'échantillon	1
Dossier/ Chantier client	24-267 CNRS	Date de prélèvement	21/02/2025

Informations laboratoire			
Affaire N°	A2500714	Fresnes, le	25/02/2025
		Date de réception	25/02/2025
		Date de fin d'analyse	25/02/2025
		Nom de l'analyste	A. VITELLO
		Vol. ajout HCL 0,15N	0,025 L

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable des données transmises par le client, identifiées en italique dans le présent rapport.
Le résultat de la concentration surfacique exprimée en $\mu\text{g}/\text{m}^2$ n'est pas couvert par l'accréditation Cofrac du laboratoire.

RESULTATS							
Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masses de plomb sur lingette	Concentration
						µg	µg/L
Témoin	Témoin	Témoin	-	m²	20%	< 0,75 ± -	< 30 ±
Remarque :							

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette		Concentration Surfacique	
						µg		µg/m²	
E2505958	PS	Après travaux - Palier R+1	0,1	m²	20%	9,78	± 1,96	97,8	± 19,6
Remarque :									

Les échantillons porteurs de l'identification "" ne sont pas couverts par l'accréditation Cofrac.
La limite de quantification de la méthode est de 0,75 μg de plomb acido-soluble sur lingette. L'incertitude est de 20%.

Modifications apportées par rapport à la version précédente
Information modifiée :

Explication sur la modification :



Validation Technique
en suppléance
S. LAPARRIA

Validation Qualité
A. CHALOYARD

[Signature]

[Signature]

La totalité de l'échantillon est utilisée pour l'analyse.
Le présent rapport ne concerne que les échantillons ci-dessus.
Le laboratoire ne pourra être tenu pour responsable de l'échantillonnage qu'il ne réalise pas. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Seule la version électronique du rapport portant les validations technique et qualité engageant la responsabilité du laboratoire.

NANO LABO
Parc Médico - 28 Avenue des Pépinières - 94260 FRESNES
Tél : 01 40 91 44 36
SAS au capital de 254 400€ - SIRET 812 826 550 000 20 - APE 7120B

Page 5 sur 7

Cette prestation est réalisée hors accréditation COFRAC

RAPPORT – PRELEVEMENTS SUR LINGETTES ANALYSE PLOMB ACIDO-SOLUBLE – V0



ENR/PV/LN v11 - 05/09/24

RAPPORT D'ESSAI N° R 2500714 - 0

Dosage du plomb acido-soluble dans les poussières au sol prélevées sur lingette
NF X 46-032, NF EN ISO 11885

Informations client			
Nom client	C2E	A l'attention de	Mme HADJ
Adresse client	17 rue du chemin de fer		
CP	Ville	93500 PANTIN	
Dossier/ Chantier client	24-267 CNRS	Nb d'échantillon	1
		Date de prélèvement	21/02/2025

Informations laboratoire			
Affaire N°	A2500714	Fresnes, le	25/02/2025
		Date de réception	25/02/2025
		Date de fin d'analyse	25/02/2025
		Nom de l'analyste	A. VITELLO
		Vol. ajout HCL 0,15N	0,025 L

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable des données transmises par le client, identifiées en italique dans le présent rapport.
Le résultat de la concentration surfacique exprimée en $\mu\text{g}/\text{m}^2$ n'est pas couvert par l'accréditation Cofrac du laboratoire.

RESULTATS							
Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masses de plomb sur lingette	Concentration
						μg	$\mu\text{g/L}$
Témoin	Témoin	Témoin	-	m^2	20%	$< 0,75 \pm$ -	$< 30 \pm$
Remarque :							
Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masses de plomb sur lingette	Concentration Surfaccique
						μg	$\mu\text{g/m}^2$
E2505959	PS	Après travaux - Palier RDC	0,1	m^2	20%	$9,24 \pm 1,85$	$92,4 \pm 18,5$
Remarque :							

Les échantillons porteurs de l'identification "" ne sont pas couverts par l'accréditation Cofrac.
La limite de quantification de la méthode est de 0,75 μg de plomb acido-soluble sur lingette. L'incertitude est de 20%.

Modifications apportées par rapport à la version précédente
Information modifiée :

Explication sur la modification :



Validation Technique
en suppléance
S. LAPARRIA

Validation Qualité
A. CHALOYARD

(Signatures)

La totalité de l'échantillon est utilisée pour l'analyse.
Le présent rapport ne concerne que les échantillons ci-dessus.
Le laboratoire ne pourra être tenu pour responsable de l'échantillonnage qu'il ne réalise pas. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Seule la version électronique du rapport portant les validations technique et qualité engageant la responsabilité du laboratoire.

NANO LABO
Parc Média - 28 Avenue des Pépinières - 94260 FRESNES
Tél : 01 40 91 44 36
SAS au capital de 254 400€ - SIRET 812 826 550 000 20 - APE 7120B

Page 6 sur 7

Cette prestation est réalisée hors accréditation COFRAC

RAPPORT – PRELEVEMENTS SUR LINGETTES ANALYSE PLOMB ACIDO-SOLUBLE – V0



Analyses environnementales

ENR.PVLDN v11 - 05/09/24

RAPPORT D'ESSAI N° R 2500714 - 7

Dosage du plomb acido-soluble dans les poussières au sol prélevées sur lingette

NP X 46-032, NF EN ISO 11885

Informations client

Nom client	C2E	A l'attention de	Mme HADJ
Adresse client	17 rue du chemin de fer		
CP	Ville	93500 PANTIN	Nb d'échantillon
Dossier/ Chantier client	24-267 CNRS	Date de prélèvement	21/02/2025

Informations laboratoire

Affaire N°	A2500714	Fresnes, le	25/02/2025
		Date de réception	25/02/2025
		Date de fin d'analyse	25/02/2025
		Nom de l'analyste	A. VITELLO
		Vol. ajout HCL 0,15N	0,025 L

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable des données transmises par le client, identifiées en italique dans le présent rapport.
Le résultat de la concentration surfacique exprimée en $\mu\text{g}/\text{m}^2$ n'est pas couvert par l'accréditation Cofrac du laboratoire.

RESULTATS

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette	Concentration
						µg	µg/L
Témoin	Témoin	Témoin	-	m²	20%	< 0,75 ± -	< 30 ±
Remarque :							

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette	Concentration Surfacique
						μg	$\mu\text{g}/\text{m}^2$
E2505960	P7	Après travaux - Palier P-1	0,1	m^2	20%	4,54 ± 0,91	45,4 ± 9,1
Remarque :							

Les échantillons porteurs de l'identification "" ne sont pas couverts par l'accréditation Cofrac.
La limite de quantification de la méthode est de 0,75 μg de plomb acido-soluble sur lingette. L'incertitude est de 20%.

Modifications apportées par rapport à la version précédente

Information modifiée :

Explication sur la modification :



Accréditation n° 1-6119
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Validation Technique

en suppléance

S. LAPARPA

Validation Qualité

A. CHALOYARD

La totalité de l'échantillon est utilisée pour l'analyse.
Le présent rapport ne concerne que les échantillons ci-dessus.
Le laboratoire ne pourra être tenu pour responsable de l'échantillonnage qu'il ne réalise pas. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Seule la version électronique du rapport portant les validations technique et qualité engageant la responsabilité du laboratoire.

NANO LABO
Parc Média - 28 Avenue des Pépinières - 94260 FRESNES
Tél : 01 40 91 44 36
SAS au capital de 254 400€ - SIRET 812 826 550 000 20 - APE 7120B

Page 7 sur 7

Cette prestation est réalisée hors accréditation COFRAC

Pantin, le 24/01/2025

Référence du chantier	C24-267 PDR 24-189
------------------------------	---------------------------

Demandeur :

KLC ENVIRONNEMENT
2 RUE DE LA FOSSE GUERIN
95200 SARCELLES

Adresse du site :

CNRS
170 avenue de la terrasse
91190 GIF-SUR-YVETTE

Objectif des mesures réalisées :

Dosage de la teneur en plomb dans les poussières au sol et au mur, après travaux de déplombage.

Pantin, 24/01/2025

Nadhéra HADJ



RAPPORT – PRELEVEMENTS SUR LINGETTES ANALYSE PLOMB ACIDO-SOLUBLE – V0

Données relatives aux prélèvements :

Date : 22/01/2025

Prélèvements réalisés par nos soins et analysés par NANO LABO

Données relatives à l'analyse :

Préparation du Plomb

Préparation plomb acido-soluble sur lingette Préparation – adaptation de la NF X 46-032

Surface essuyée avec la lingette m² 0.1000

Solubilisation : Solubilisation à l'acide chlorhydrique Solubilisation à l'acide chlorhydrique

Résultats

Référence lingette	Référence rapport d'analyse	Description	Localisation	Concentration µg/m ²
PB220125-21NHB	R2500281- 1	LINGETTE PLOMB – APRES TRAVAUX	RDC Circulation Au milieu de la zone	73,6 ± 14,8
PB220125-22NHB	R2500281- 2	LINGETTE PLOMB – APRES TRAVAUX	RDC Circulation Côté gauche fond	68,7 ± 13,8
PB220125-23NHB	R2500281- 3	LINGETTE PLOMB – APRES TRAVAUX	RDC Circulation Côté gauche milieu	84,6 ± 17,0
PB220125-24NHB	R2500281- 4	LINGETTE PLOMB – APRES TRAVAUX	RDC Circulation Côté droit au fond	52,4 ± 10,5
PB220125-25NHB	R2500281- 5	LINGETTE PLOMB – APRES TRAVAUX	RDC Circulation Côté droit au milieu	93,7 ± 18,8
PB220125-26NHB	R2500281- 16	LINGETTE PLOMB – APRES TRAVAUX	RDC Escaliers	178,5 ± 35,7

. Si inférieur à 1000

RAPPORT – PRELEVEMENTS SUR LINGETTES ANALYSE PLOMB ACIDO-SOLUBLE – V0



ENR/PVLS v11 - 05/09/24

RAPPORT D'ESSAI N° R 2500281 - 1

Dosage du plomb acido-soluble dans les poussières au sol prélevées sur lingette

NF X 46-032, NF EN ISO 11885

Informations client

Nom client	C2E	A l'attention de	Mme HADJ
Adresse client	17 rue du chemin de fer		
CP	Ville	93500 PANTIN	
Dossier/ Chantier client	CNRS 24-189	Nb d'échantillon	1
		Date de prélèvement	22/01/2025

Informations laboratoire

Affaire N°	A2500281	Presnes, le	24/01/2025
		Date de réception	23/01/2025
		Date de fin d'analyse	24/01/2025
		Nom de l'analyste	A. VITELLO
		Vol. ajout HCL 0,15N	0,025 L

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable des données transmises par le client, identifiées en italique dans le présent rapport.
Le résultat de la concentration surfacique exprimée en $\mu\text{g}/\text{m}^2$ n'est pas couvert par l'accréditation Cofrac du laboratoire.

RESULTATS

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuiee		Incertitude	Masse de plomb sur lingette		Concentration	
						µg		µg/L	
Témoin	Témoin	Témoin	-	m²	20%	2,59	± 0,52	103,5	± 21
Remarque :									

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette		Concentration Surfacique
						µg		µg/m²
E2502194	f	Circulation milieu RDC	0,1	m²	20%	7,36	± 1,47	73,6 ± 14,8
Remarque :								

Les échantillons porteurs de l'identification "" ne sont pas couverts par l'accréditation Cofrac.
La limite de quantification de la méthode est de 0,75 μg de plomb acido-soluble sur lingette. L'incertitude est de 20%.

Modifications apportées par rapport à la version précédente
Information modifiée :

Explication sur la modification :



Validation Technique
en suppléance
S. LAPARRA

Validation Qualité

A. CHALOYARD

[Signature]

[Signature]

La totalité de l'échantillon est utilisée pour l'analyse.
Le présent rapport ne concerne que les échantillons cités ci-dessus.
Le laboratoire ne pourra être tenu pour responsable de l'échantillonnage qu'il ne réalise pas. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Seule la version électronique du rapport portant les validations technique et qualité engageant la responsabilité du laboratoire.

NANO LABO
Parc Média - 28 Avenue des Pôpes - 94260 PRESNES
Tél : 01 40 91 44 36
SAS au capital de 254 400€ - SIRET 812 826 550 000 26 - APE 7120B

Page 1 sur 6

Cette prestation est réalisée hors accréditation COFRAC

RAPPORT – PRELEVEMENTS SUR LINGETTES ANALYSE PLOMB ACIDO-SOLUBLE – V0



ENR/PVLS v11 - 05/09/24

RAPPORT D'ESSAI N° R 2500281 - 2

Dosage du plomb acido-soluble dans les poussières au sol prélevées sur lingette

NF X 46-032, NF EN ISO 11885

Informations client

Nom client	C2E	A l'attention de	Mme HADJ
Adresse client	17 rue du chemin de fer		
CP	Ville	93500 PANTIN	Nb d'échantillon
Dossier/ Chantier client	CNRS 24-189	Date de prélèvement	22/01/2025

Informations laboratoire

Affaire N°	A2500281	Presnes, le	24/01/2025
		Date de réception	23/01/2025
		Date de fin d'analyse	24/01/2025
		Nom de l'analyste	A. VITELLO
		Vol. ajout HCL 0,15N	0,025 L

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable des données transmises par le client, identifiées en italique dans le présent rapport.
Le résultat de la concentration surfacique exprimée en $\mu\text{g}/\text{m}^2$ n'est pas couvert par l'accréditation Cofrac du laboratoire.

RESULTATS

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuïée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette		Concentration	
						µg		µg/L	
Témoin	Témoin	Témoin	-	m²	20%	2,59	± 0,52	103,5	± 21
Remarque :									

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette		Concentration Surfacique
						µg		µg/m²
E2502195	2	Circulation côté gauche fond RDC	0,1	m²	20%	6,87 ± 1,37		68,7 ± 13,8
Remarque :								

Les échantillons porteurs de l'identification "" ne sont pas couverts par l'accréditation Cofrac.
La limite de quantification de la méthode est de 0,75 μg de plomb acido-soluble sur lingette. L'incertitude est de 20%.

Modifications apportées par rapport à la version précédente
Information modifiée :

Explication sur la modification :



Validation Technique
en suppléance
S. LAPARPA

Validation Qualité
A. CHALOYARD

[Signature]

[Signature]

La totalité de l'échantillon est utilisée pour l'analyse.
Le présent rapport ne concerne que les échantillons cités ci-dessus.
Le laboratoire ne pourra être tenu pour responsable de l'échantillonnage qu'il ne réalise pas. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Seule la version électronique du rapport portant les validations technique et qualité engage la responsabilité du laboratoire.

NANO LABO
Parc Média - 28 Avenue des Pépinières - 94260 PRESNES
Tél : 01 40 91 44 36
SAS au capital de 254 400€ - SIRET 812 826 550 000 26 - APE 7120B

Page 2 sur 6

Cette prestation est réalisée hors accréditation COFRAC

RAPPORT – PRELEVEMENTS SUR LINGETTES ANALYSE PLOMB ACIDO-SOLUBLE – V0



ENR/PVLS v11 - 05/09/24

RAPPORT D'ESSAI N° R 2500281 - 3

Dosage du plomb acido-soluble dans les poussières au sol prélevées sur lingette

NF X 46-032, NF EN ISO 11885

Informations client

Nom client	C2E	A l'attention de	Mme HADJ
Adresse client	17 rue du chemin de fer		
CP	Ville	Nb d'échantillon	1
Dossier/ Chantier client	CNRS 24-189	Date de prélèvement	22/01/2025

Informations laboratoire

Affaire N°	A2500281	Presnes, le	24/01/2025
		Date de réception	23/01/2025
		Date de fin d'analyse	24/01/2025
		Nom de l'analyste	A. VITELLO
		Vol. ajout HCL 0,15N	0,025 L

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable des données transmises par le client, identifiées en italique dans le présent rapport.
Le résultat de la concentration surfacique exprimée en $\mu\text{g}/\text{m}^2$ n'est pas couvert par l'accréditation COFRAC du laboratoire.

RESULTATS

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette		Concentration	
						µg		µg/L	
Témoin	Témoin	Témoin	-	m²	20%	2,59	± 0,52	103,5	± 21
Remarque :									

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette		Concentration Surfacique
						µg	µg/m²	
E2502196	3	Circulation côté gauche milieu RDC	0,1	m²	20%	8,46 ± 1,69	84,6 ± 17,0	
Remarque :								

Les échantillons porteurs de l'identification "" ne sont pas couverts par l'accréditation COFRAC.
La limite de quantification de la méthode est de 0,75 μg de plomb acido-soluble sur lingette. L'incertitude est de 20%.

Modifications apportées par rapport à la version précédente
Information modifiée :

Explication sur la modification :



Validation Technique
en suppléance
S. LAPARPA

Validation Qualité
A. CHALOYARD

[Signature]

[Signature]

La totalité de l'échantillon est utilisée pour l'analyse.
Le présent rapport ne concerne que les échantillons cités ci-dessus.
Le laboratoire ne pourra être tenu pour responsable de l'échantillonnage qu'il ne réalise pas. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Seule la version électronique du rapport portant les validations technique et qualité engage la responsabilité du laboratoire.

NANO LABO
Parc Média - 28 Avenue des Pépinières - 94260 PRESNES
Tél : 01 40 91 44 36
SAS au capital de 254 400€ - SIRET 812 826 550 000 26 - APE 7120B

Page 3 sur 6

RAPPORT – PRELEVEMENTS SUR LINGETTES ANALYSE PLOMB ACIDO-SOLUBLE – V0



ENR/PVLS v11 - 05/09/24

RAPPORT D'ESSAI N° R 2500281 - 4

Dosage du plomb acido-soluble dans les poussières au sol prélevées sur lingette

NF X 46-032, NF EN ISO 11885

Informations client

Nom client	C2E	A l'attention de	Mme HADJ
Adresse client	17 rue du chemin de fer		
CP	Ville	Nb d'échantillon	1
Dossier/ Chantier client	CNRS 24-189	Date de prélèvement	22/01/2025

Informations laboratoire

Affaire N°	A2500281	Presnes, le	24/01/2025
		Date de réception	23/01/2025
		Date de fin d'analyse	24/01/2025
		Nom de l'analyste	A. VITELLO
		Vol. ajout HCL 0,15N	0,025 L

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable des données transmises par le client, identifiées en italique dans le présent rapport.
Le résultat de la concentration surfacique exprimée en $\mu\text{g}/\text{m}^2$ n'est pas couvert par l'accréditation Cofrac du laboratoire.

RESULTATS

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuagée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette		Concentration	
						µg		µg/L	
Témoin	Témoin	Témoin	-	m²	20%	2,59	± 0,52	103,5	± 21
Remarque :									

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette		Concentration Surfacique
						µg	µg/m²	
E2502197	4	Circulation côté droit fond PDC	0,1	m²	20%	5,24 ± 1,05	52,4 ± 10,5	
Remarque :								

Les échantillons porteurs de l'identification "" ne sont pas couverts par l'accréditation Cofrac.
La limite de quantification de la méthode est de 0,75 μg de plomb acido-soluble sur lingette. L'incertitude est de 20%.

Modifications apportées par rapport à la version précédente
Information modifiée :

Explication sur la modification :



Validation Technique
en suppléance
S. LAPARPA

Validation Qualité
A. CHALOYARD

[Signature]

[Signature]

La totalité de l'échantillon est utilisée pour l'analyse.
Le présent rapport ne concerne que les échantillons cités ci-dessus.
Le laboratoire ne pourra être tenu responsable de l'échantillonnage qu'il ne réalise pas. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Seule la version électronique du rapport portant les validations technique et qualité engage la responsabilité du laboratoire.

NANO LABO
Parc Média - 28 Avenue des Pôpes - 94260 PRESNES
Tél : 01 40 91 44 36
SAS au capital de 254 400€ - SIRET 812 826 550 000 26 - APE 7120B

Page 4 sur 6

Cette prestation est réalisée hors accréditation COFRAC

RAPPORT – PRELEVEMENTS SUR LINGETTES ANALYSE PLOMB ACIDO-SOLUBLE – V0



ENR/PVLS v11 - 05/09/24

RAPPORT D'ESSAI N° R 2500281 - 5

Dosage du plomb acido-soluble dans les poussières au sol prélevées sur lingette

NF X 46-032, NF EN ISO 11885

Informations client

Nom client	C2E	A l'attention de	Mme HADJ
Adresse client	17 rue du chemin de fer		
CP	Ville	Nb d'échantillon	1
Dossier/ Chantier client	CNRS 24-189	Date de prélèvement	22/01/2025

Informations laboratoire

Affaire N°	A2500281	Presnes, le	24/01/2025
		Date de réception	23/01/2025
		Date de fin d'analyse	24/01/2025
		Nom de l'analyste	A. VITELLO
		Vol. ajout HCL 0,15N	0,025 L

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable des données transmises par le client, identifiées en italique dans le présent rapport.
Le résultat de la concentration surfacique exprimée en $\mu\text{g}/\text{m}^2$ n'est pas couvert par l'accréditation Cofrac du laboratoire.

RESULTATS

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuïée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette		Concentration	
						µg		µg/L	
Témoin	Témoin	Témoin	-	m²	20%	2,59	± 0,52	103,5	± 21
Remarque :									

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette			Concentration Surfacique	
						µg			µg/m²	
E2502195	5	Circulation côté droit milieu RDC	0,1	m²	20%	9,37	±	1,87	93,7	± 18,8
Remarque :										

Les échantillons porteurs de l'identification "" ne sont pas couverts par l'accréditation Cofrac.
La limite de quantification de la méthode est de 0,75 μg de plomb acido-soluble sur lingette. L'incertitude est de 20%.

Modifications apportées par rapport à la version précédente
Information modifiée :

Explication sur la modification :



Validation Technique
en suppléance
S. LAPARPA

Validation Qualité
A. CHALOYARD

[Signature]

[Signature]

La totalité de l'échantillon est utilisée pour l'analyse.
Le présent rapport ne concerne que les échantillons cités ci-dessus.
Le laboratoire ne pourra être tenu pour responsable de l'échantillonnage qu'il ne réalise pas. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Seule la version électronique du rapport portant les validations technique et qualité engage la responsabilité du laboratoire.

NANO LABO
Parc Média - 28 Avenue des Pépinières - 94260 PRESNES
Tél : 01 40 91 44 36
SAS au capital de 254 400€ - SIRET 812 826 550 000 26 - APE 7120B

Page 5 sur 6

RAPPORT – PRELEVEMENTS SUR LINGETTES ANALYSE PLOMB ACIDO-SOLUBLE – V0



ENR/PVLS v11 - 05/09/24

RAPPORT D'ESSAI N° R 2500281 - 6

Dosage du plomb acido-soluble dans les poussières au sol prélevées sur lingette

NF X 46-032, NF EN ISO 11885

Informations client

Nom client	C2E	A l'attention de	Mme HADJ
Adresse client	17 rue du chemin de fer		
CP	Ville	Nb d'échantillon	1
Dossier/ Chantier client	CNRS 24-189	Date de prélèvement	22/01/2025

Informations laboratoire

Affaire N°	A2500281	Presnes, le	24/01/2025
		Date de réception	23/01/2025
		Date de fin d'analyse	24/01/2025
		Nom de l'analyste	A. VITELLO
		Vol. ajout HCL 0,15N	0,025 L

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable des données transmises par le client, identifiées en italique dans le présent rapport.
Le résultat de la concentration surfacique exprimée en $\mu\text{g}/\text{m}^2$ n'est pas couvert par l'accréditation Cofrac du laboratoire.

RESULTATS

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette		Concentration	
						µg		µg/L	
Témoin	Témoin	Témoin	-	m²	20%	2,59	± 0,52	103,5	± 21
Remarque :									

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette		Concentration Surfacique
						µg	µg/m²	
E2502199	6	Escalier RDC	0,1	m²	20%	17,85 ± 3,57	178,5 ± 35,7	
Remarque :								

Les échantillons porteurs de l'identification "" ne sont pas couverts par l'accréditation Cofrac.
La limite de quantification de la méthode est de 0,75 μg de plomb acido-soluble sur lingette. L'incertitude est de 20%.

Modifications apportées par rapport à la version précédente
Information modifiée :

Explication sur la modification :



Validation Technique
en suppléance
S. LAPARPA

Validation Qualité

A. CHALOYARD

S. Laparpe

A. Chaloyard

La totalité de l'échantillon est utilisée pour l'analyse.
Le présent rapport ne concerne que les échantillons cités ci-dessus.
Le laboratoire ne pourra être tenu pour responsable de l'échantillonnage qu'il ne réalise pas. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Seule la version électronique du rapport portant les validations technique et qualité engage la responsabilité du laboratoire.

NANO LABO
Parc Média - 28 Avenue des Pôpes - 94260 PRESNES
Tél : 01 40 91 44 36
SAS au capital de 254 400€ - SIRET 812 826 550 000 26 - APE 7120B

Page 8 sur 8

Cette prestation est réalisée hors accréditation COFRAC

Pantin, le 29/01/2025

Référence du chantier	C24-267 CNRS PDR 24-189
------------------------------	--------------------------------

Demandeur :

KLC ENVIRONNEMENT
2 RUE DE LA FOSSE GUERIN
95200 SARCELLES

Adresse du site :

CNRS
170 avenue de la terrasse
91190 GIF-SUR-YVETTE

Objectif des mesures réalisées :

Dosage de la teneur en plomb dans les poussières au sol et au mur, après travaux de déplombage.

Pantin, 29/01/2025

Nadhéra HADJ



RAPPORT – PRELEVEMENTS SUR LINGETTES ANALYSE PLOMB ACIDO-SOLUBLE – V0

Données relatives aux prélèvements :

Date : 27/01/2025

Prélèvements réalisés par nos soins et analysés par NANO LABO

Données relatives à l'analyse :

Préparation du Plomb

Préparation plomb acido-soluble sur lingette Préparation – adaptation de la NF X 46-032

Surface essuyée avec la lingette m² 0.1000

Solubilisation : Solubilisation à l'acide chlorhydrique Solubilisation à l'acide chlorhydrique

Résultats

Référence lingette	Référence rapport d'analyse	Description	Localisation	Concentration µg/m ²
PB270125-21NHB	R 2500332- 1	LINGETTE PLOMB – APRES TRAVAUX	R+2 – Début du couloir	151,2 ± 30,3
PB270125-22NHB	R 2500332- 2	LINGETTE PLOMB – APRES TRAVAUX	R+2 – Fond du couloir	312,0 ± 62,4
PB270125-23NHB	R 2500332- 3	LINGETTE PLOMB – APRES TRAVAUX	R+2 – Escalier extérieur	41,6 ± 8,4
PB270125-24NHB	R 2500332- 4	LINGETTE PLOMB – APRES TRAVAUX	R+1 – Escalier extérieur	107,9 ± 21,6
PB270125-25NHB	R 2500332- 5	LINGETTE PLOMB – APRES TRAVAUX	RDC – Escalier extérieur	112,3 ± 22,5

. Si inférieur à 1000 = conforme

RAPPORT – PRELEVEMENTS SUR LINGETTES ANALYSE PLOMB ACIDO-SOLUBLE – V0



Analyses environnementales

RAPPORT D'ESSAI N° R 2500332 - 1

ENR/PVLIN v11 - 05/09/24

Dosage du plomb acido-soluble dans les poussières au sol prélevées sur lingette

NF X 46-032, NF EN ISO 11885

Informations client

Nom client	C2E	A l'attention de	Mme HADJ
Adresse client	17 rue du chemin de fer		
CP	Ville	93500 PANTIN	
Dossier/ Chantier client	CNRS 24-189	Nb d'échantillon	1
		Date de prélèvement	27/01/2025

Informations laboratoire

Affaire N°	A2500332	Fresnes, le	29/01/2025
		Date de réception	28/01/2025
		Date de fin d'analyse	29/01/2025
		Nom de l'analyste	A. VITELLO
		Vol. ajout HCL 0,15N	0,025 L

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable des données transmises par le client, identifiées en italique dans le présent rapport.

Le résultat de la concentration surfacique exprimée en $\mu\text{g}/\text{m}^2$ n'est pas couvert par l'accréditation Cofrac du laboratoire.

RESULTATS

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette			Concentration		
						µg			µg/L		
Témoin	Témoin	Témoin	-	m ²	20%	3,32	±	0,66	132,6	±	27
Remarque :											

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette		Concentration Surfacique	
						µg		µg/m²	
E2502567	1	Début de couloir R+2	0,1	m²	20%	15,12	± 3,02	151,2	± 30,3
Remarque :									

Les échantillons porteurs de l'identification ** ne sont pas couverts par l'accréditation Cofrac

La limite de quantification de la méthode est de 0,75 μg de plomb acido-soluble sur lingette. L'incertitude est de 20%.

Modifications apportées par rapport à la version précédente

Information modifiée :

Explication sur la modification :



Accréditation n° 1-6119

Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Validation Technique

en suppléance

S. LAPARRA

Validation Qualité

A. CHALOYARD

[Signature]

[Signature]

La totalité de l'échantillon est utilisée pour l'analyse.

Le présent rapport ne concerne que les échantillons cités ci-dessus.

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable de l'échantillonnage qu'il ne réalise pas. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Seule la version électronique du rapport portant les validations technique et qualité engage la responsabilité du laboratoire.

NANO LABO
Parc Médicis - 28 Avenue des Pépinières - 94260 FRESNES
Tel : 01 40 91 44 36
SAS au capital de 254 400€ - SIRET 812 826 550 000 20 - APE 7120B

Page 1 sur 5

Cette prestation est réalisée hors accréditation COFRAC

RAPPORT – PRELEVEMENTS SUR LINGETTES ANALYSE PLOMB ACIDO-SOLUBLE – V0



ENR/PVLIN v11 - 05/09/24

RAPPORT D'ESSAI N° R 2500332 - 2

Dosage du plomb acido-soluble dans les poussières au sol prélevées sur lingette

NF X 46-032, NF EN ISO 11885

Informations client			
Nom client	C2E	A l'attention de	Mme HADJ
Adresse client	17 rue du chemin de fer		
CP	Ville	93500 PANTIN	
Dossier/ Chantier client	CNRS 24-189	Nb d'échantillon	1
		Date de prélèvement	27/01/2025

Informations laboratoire			
Affaire N°	A2500332	Fresnes, le	29/01/2025
		Date de réception	28/01/2025
		Date de fin d'analyse	29/01/2025
		Nom de l'analyste	A. VITELLO
		Vol. ajout HCL 0,15N	0,025 L

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable des données transmises par le client, identifiées en italique dans le présent rapport.

Le résultat de la concentration surfacique exprimée en $\mu\text{g}/\text{m}^2$ n'est pas couvert par l'accréditation Cofrac du laboratoire.

RESULTATS							
Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette	Concentration
						μg	$\mu\text{g}/\text{L}$
Témoin	Témoin	Témoin	-	m^2	20%	3,32 $\pm$ 0,66	132,6 $\pm$ 27
Remarque :							

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette	Concentration Surfacique
						μg	$\mu\text{g}/\text{m}^2$
E2502568	2	Fond de couloir R+2	0,1	m^2	20%	31,20 $\pm$ 6,24	312,0 $\pm$ 62,4
Remarque :							

Les échantillons porteurs de l'identification ** ne sont pas couverts par l'accréditation Cofrac

La limite de quantification de la méthode est de 0,75 μg de plomb acido-soluble sur lingette. L'incertitude est de 20%.

Modifications apportées par rapport à la version précédente

Information modifiée :

Explication sur la modification :



Accréditation n° 1-6119

Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Validation Technique

en suppléance

S. LAPARRA

Validation Qualité

A. CHALOYARD

La totalité de l'échantillon est utilisée pour l'analyse.

Le présent rapport ne concerne que les échantillons cités ci-dessus.

Le laboratoire ne pourra être tenu pour responsable de l'échantillonnage qu'il ne réalise pas. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Seule la version électronique du rapport portant les validations technique et qualité engagent la responsabilité du laboratoire.

NANO LABO
Parc Médicis - 28 Avenue des Pépinières - 94260 FRESNES
Tel : 01 40 91 44 36
SAS au capital de 254 400€ - SIRET 812 826 550 000 20 - APE 7120B

Page 2 sur 5

Cette prestation est réalisée hors accréditation COFRAC

RAPPORT – PRELEVEMENTS SUR LINGETTES ANALYSE PLOMB ACIDO-SOLUBLE – V0



ENR/PVLIN v11 - 05/09/24

RAPPORT D'ESSAI N° R 2500332 - 3

Dosage du plomb acido-soluble dans les poussières au sol prélevées sur lingette

NF X 46-032, NF EN ISO 11885

Informations client			
Nom client	C2E	A l'attention de	Mme HADJ
Adresse client	17 rue du chemin de fer		
CP	Ville	93500 PANTIN	
Dossier/ Chantier client	CNRS 24-189	Nb d'échantillon	1
		Date de prélèvement	27/01/2025

Informations laboratoire			
Affaire N°	A2500332	Fresnes, le	29/01/2025
		Date de réception	28/01/2025
		Date de fin d'analyse	29/01/2025
		Nom de l'analyste	A. VITELLO
		Vol. ajout HCL 0,15N	0,025 L

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable des données transmises par le client, identifiées en italique dans le présent rapport.

Le résultat de la concentration surfacique exprimée en $\mu\text{g}/\text{m}^2$ n'est pas couvert par l'accréditation COFRAC du laboratoire.

RESULTATS							
Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette μg	Concentration $\mu\text{g}/\text{L}$
Témoin	Témoin	Témoin	-	m^2	20%	3,32 $\pm$ 0,66	132,6 $\pm$ 27
Remarque :							

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette μg	Concentration Surfacique $\mu\text{g}/\text{m}^2$
E2502569	3	Milieu couloir R+2	0,1	m^2	20%	4,16 $\pm$ 0,83	41,6 $\pm$ 8,4
Remarque :							

Les échantillons porteurs de l'identification ** ne sont pas couverts par l'accréditation COFRAC

La limite de quantification de la méthode est de 0,75 μg de plomb acido-soluble sur lingette. L'incertitude est de 20%.

Modifications apportées par rapport à la version précédente

Information modifiée :

Explication sur la modification :



Accréditation n° 1-6119
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Validation Technique
en suppléance
S. LAPARRA

Validation Qualité
A. CHALOYARD

[Signature]

[Signature]

La totalité de l'échantillon est utilisée pour l'analyse.

Le présent rapport ne concerne que les échantillons cités ci-dessus.

Le laboratoire ne pourra être tenu pour responsable de l'échantillonnage qu'il ne réalise pas. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Seule la version électronique du rapport portant les validations technique et qualité engagent la responsabilité du laboratoire.

NANO LABO
Parc Médicis - 28 Avenue des Pépinières - 94260 FRESNES
Tel : 01 40 91 44 36
SAS au capital de 254 400€ - SIRET 812 826 550 000 20 - APE 7120B

Page 3 sur 5

Cette prestation est réalisée hors accréditation COFRAC

RAPPORT – PRELEVEMENTS SUR LINGETTES ANALYSE PLOMB ACIDO-SOLUBLE – V0



ENR/PVLIN v11 - 05/09/24

RAPPORT D'ESSAI N° R 2500332 - 4

Dosage du plomb acido-soluble dans les poussières au sol prélevées sur lingette

NF X 46-032, NF EN ISO 11885

Informations client			
Nom client	C2E	A l'attention de	Mme HADJ
Adresse client	17 rue du chemin de fer		
CP	Ville	93500 PANTIN	
Dossier/ Chantier client	CNRS 24-189	Nb d'échantillon	1
		Date de prélèvement	27/01/2025

Informations laboratoire			
Affaire N°	A2500332	Fresnes, le	29/01/2025
		Date de réception	28/01/2025
		Date de fin d'analyse	29/01/2025
		Nom de l'analyste	A. VITELLO
		Vol. ajout HCL 0,15N	0,025 L

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable des données transmises par le client, identifiées en italique dans le présent rapport.

Le résultat de la concentration surfacique exprimée en $\mu\text{g}/\text{m}^2$ n'est pas couvert par l'accréditation COFRAC du laboratoire.

RESULTATS							
Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette	Concentration
						μg	$\mu\text{g}/\text{L}$
Témoin	Témoin	Témoin	-	m^2	20%	3,32 $\pm$ 0,66	132,6 $\pm$ 27
Remarque :							

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette	Concentration Surfacique
						μg	$\mu\text{g}/\text{m}^2$
E2502570	4	Milieu côté gauche couloir R+2	0,1	m^2	20%	10,79 $\pm$ 2,16	107,9 $\pm$ 21,6
Remarque :							

Les échantillons porteurs de l'identification ** ne sont pas couverts par l'accréditation COFRAC

La limite de quantification de la méthode est de 0,75 μg de plomb acido-soluble sur lingette. L'incertitude est de 20%.

Modifications apportées par rapport à la version précédente

Information modifiée :

Explication sur la modification :



Accréditation n° 1-6119
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Validation Technique
en suppléance
S. LAPARRA

Validation Qualité
A. CHALOYARD

(Signature)

(Signature)

La totalité de l'échantillon est utilisée pour l'analyse.

Le présent rapport ne concerne que les échantillons cités ci-dessus.

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable de l'échantillonnage qu'il ne réalise pas. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Seule la version électronique du rapport portant les validations technique et qualité engage la responsabilité du laboratoire.

NANO LABO
Parc Médicis - 28 Avenue des Pépinières - 94260 FRESNES
Tel : 01 40 91 44 36
SAS au capital de 254 400€ - SIRET 812 826 550 000 20 - APE 7120B

Page 4 sur 5

Cette prestation est réalisée hors accréditation COFRAC

RAPPORT – PRELEVEMENTS SUR LINGETTES ANALYSE PLOMB ACIDO-SOLUBLE – V0



Analyses environnementales

ENR/PVLIN v11 - 05/09/24

RAPPORT D'ESSAI N° R 2500332 - 5

Dosage du plomb acido-soluble dans les poussières au sol prélevées sur lingette

NF X 46-032, NF EN ISO 11885

Informations client			
Nom client	C2E	A l'attention de	Mme HADJ
Adresse client	17 rue du chemin de fer		
CP	Ville	93500 PANTIN	
Dossier/ Chantier client	CNRS 24-189	Nb d'échantillon	1
		Date de prélèvement	27/01/2025

Informations laboratoire			
Affaire N°	A2500332	Fresnes, le	29/01/2025
		Date de réception	28/01/2025
		Date de fin d'analyse	29/01/2025
		Nom de l'analyste	A. VITELLO
		Vol. ajout HCL 0,15N	0,025 L

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable des données transmises par le client, identifiées en italique dans le présent rapport.
Le résultat de la concentration surfacique exprimée en $\mu\text{g}/\text{m}^2$ n'est pas couvert par l'accréditation Cofrac du laboratoire.

RESULTATS							
Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette	Concentration
						μg	$\mu\text{g}/\text{L}$
Témoin	Témoin	Témoin	-	m^2	20%	3,32 $\pm$ 0,66	132,6 $\pm$ 27
Remarque :							

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette	Concentration Surfacique
						μg	$\mu\text{g}/\text{m}^2$
E2502571	5	Milieu côté droit couloir R+2	0,1	m^2	20%	11,23 $\pm$ 2,25	112,3 $\pm$ 22,5
Remarque :							

Les échantillons porteurs de l'identification ** ne sont pas couverts par l'accréditation Cofrac
La limite de quantification de la méthode est de 0,75 μg de plomb acido-soluble sur lingette. L'incertitude est de 20%.

Modifications apportées par rapport à la version précédente
Information modifiée :

Explication sur la modification :



Accréditation n° 1-6119
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Validation Technique
en suppléance
S. LAPARRA

Validation Qualité
A. CHALOYARD

(Signature S. Laparra) *(Signature A. Chaloyard)*

La totalité de l'échantillon est utilisée pour l'analyse.
Le présent rapport ne concerne que les échantillons cités ci-dessus.
Le laboratoire ne pourra être tenu pour responsable de l'échantillonnage qu'il ne réalise pas. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Seule la version électronique du rapport portant les validations technique et qualité engagent la responsabilité du laboratoire.

NANO LABO
Parc Médicis - 28 Avenue des Pépinières - 94260 FRESNES
Tel : 01 40 91 44 36
SAS au capital de 254 400€ - SIRET 812 826 550 000 20 - APE 7120B

Page 5 sur 5

Cette prestation est réalisée hors accréditation COFRAC

Certificat d'Acceptation Préalable ET Bordereau de suivi des déchets amiantés

Chantier : 24-189
Version – 1: 11/03/2025

GESTION DES DECHETS

TYPE DE DECHETS	TONNAGES
PLOMB	1,45 T

Chantier : 24-189
Version – 1: 11/03/2025



KLC ENVIRONNEMENT
A l'attention de SAYIT KILIC
2 RUE DE LA FOSSE GUERIN

95200 SARCELLES
Fax :

VILLEPARISIS , le 18/02/2025

Objet : **CERTIFICAT D'ACCEPTATION PREALABLE N° 1562334-VLP**

Madame, Monsieur

Nous avons le plaisir de vous adresser votre certificat d'acceptation préalable concernant l'élimination des déchets (**PLOMB SUR SUPPORT METALLIQUE**) sur le(s) site(s) de SUEZ RR IWS MINERALS FRANCE.

Le certificat d'acceptation préalable a été édité suivant les informations transmises dans votre Fiche d'identification de Déchet du 17/02/25, qui doit être renouvelée chaque année. Nous vous rappelons qu'il s'agit là du respect du devoir d'information du producteur du déchet tel que prévu dans la réglementation.

Ce document regroupe l'ensemble des numéros de certificat d'acceptation préalable valides (selon les sites et les filières autorisées), avec les dates de validité techniques.

A ce titre, nous vous rappelons que la programmation, réception du (des) déchet (s) sur nos ISDD est sous réserve d'un accord commercial en cours de validité.

Conditions de livraison.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait qu'en vertu de l'arrêté ministériel du 29 juillet 2005, toute livraison sur le(s) site(s) de SUEZ RR IWS MINERALS FRANCE doit s'effectuer sur présentation de deux documents :

- **Bordereau de suivi de déchet - BSD**
- **Une copie du Certificat d'acceptation préalable - CAP - (ci-joint)**

Attention, sur le BSD/BSDA :

- **Veillez reporter, le bon numéro de CAP (selon le site de traitement, correspondant à votre livraison.**
- **Veillez à ce que les cases soient signées et tamponnées par tous les intervenants (et notamment la case 9 du BSD ou la case 1 du BSDA, par le producteur).**

Afin de vous garantir une qualité de service optimale, nous vous remercions de **prendre rendez-vous** avant toute livraison en téléphonant au(x) site(s) de traitement de SUEZ RR IWS MINERALS FRANCE (dont vous trouverez les coordonnées sur le CAP ci-joint).

Nous vous remercions de votre fidélité et de votre confiance et nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments dévoués.

Sonia BUHLMANN
Chargée de Clientèle

Helene HALLOCHE
Ingénieure Commerciale

Retrouvez les informations concernant la protection des données personnelles sur les mentions légales de notre extranet Pléco : https://extranet.pleco.fr/web/guest/mentions_legales

SUEZ RR IWS MINERALS FRANCE
ROUTE DE COUNTRY 77270 VILLEPARISIS Tél : 01.60.94.84.58 - www.suez.com
Siège social - TOUR CB 21 - 16 PLACE DE L'IRIS - 92040 - PARIS LA DEFENSE CEDEX
AU CAPITAL DE 7289 € - RCS NANTERRE 433313483

Triple certification d'IWS Minerals (ISO 9001, ISO 14 001 et ISO 45001)

Contacts commerciaux : Sonia BUHLMANN - Chargée de Clientèle - Tél : 01.60.94.84.58
Helene HALLOCHE - Ingénieure Commerciale - Tél : 01.64.27.41.88

Client facturé : **KLC ENVIRONNEMENT** SIRET : 81196027700036
2 RUE DE LA FOSSE GUERIN
95200 SARCELLES

Producteur / Détenteur : **CNRS MOY400 ILE-DE-FRANCE** SIRET : 18008901300635
GIF-SUR-YVETTE
BATIMENT 10A 1 AVENUE DE LA TERRASSE
91190 GIF SUR YVETTE

Site d'intervention : **24-189 BATIMENT 26**
1 AVENUE DE LA TERRASSE
91190 GIF-SUR-YVETTE

Maître d'oeuvre / Ent. de travaux : **KLC ENVIRONNEMENT** SIRET :
2 RUE DE LA FOSSE GUERIN
95200 SARCELLES

Identification du Déchet : **PLOMB SUR SUPPORT METALLIQUE**

CED : 170409* - 1,00 tonne(s) Livraison : PONCTUELLE

Commentaire : " "

Site de traitement : SUEZ RR IWS MINER. VILLEPARISIS SIRET : 43331348300136
ROUTE DE COUNTRY
77270 VILLEPARISIS
Tél : 01 64 27 93 04 - Fax : 01 64 67 34 98
Contact BSD : Arthur MAUPAS
Contact programmation : Glwadys BAURAS

Traitements proposés :

Mode de traitement : STOCKAGE ISDD Valable du 18/02/25 au 17/02/26 *
Code D/R : D 5
Conditionnement principal : Bigbag 1000 litres
Analyse n°

*** La programmation / réception du (des) déchet (s) sur nos ISDD est sous réserve d'un accord commercial en cours de validité.**

La réception de terres et boues (hors BHM et boues de filtres presse) est interdite en bennes céréalieres (benne carrée, mono vérin) dont le volume est supérieur à 40 m3.

L'élimination concerne le résidu ci-dessus référencé conformément aux prescriptions de la loi n°75-633 du 15 juillet 1975 complétée par la loi n°92-646 du 13 juillet 1992 relative à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement.

La société se réserve le droit d'arrêter toute réception de déchets, sans préavis et sans indemnité, en cas de non conformité des déchets à l'arrêté préfectoral susmentionné, aux spécialisations énoncées par le client et à l'échantillon analysée ainsi que sur demande expresse de toute autorité administrative et / ou de tous événements indépendants de sa volonté.

MAUPAS Arthur
Chef de centre

Art. R. 541-45 du code de l'environnement. Textes réglementaires	Ministère de la Transition Ecologique Bordereau de suivi de déchets ☒ dangereux ☐ non dangereux Récépissé Trackdéchets	 Document édité le 11 mars 2025 à 15:24																
J'é mets un BSD pour : ☒ la prise en charge des déchets du producteur ☐ un autre détenteur ☐ un bordereau de tournée dédiée ☐ un bordereau d'annexe 1 ☐ créer un bordereau de regroupement, pour la personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (l'annexe 2 sera jointe automatiquement)																		
N° Bordereau : BSD-20250218-1TE06FGRJ																		
1.1 Producteur ou détenteur du déchet ☒ L'émetteur est un établissement français ☐ L'émetteur est un particulier ☐ L'émetteur est un navire étranger N° SIRET : 18008901300635 RAISON SOCIALE : CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (CNRS MOY400 ILE-DE-FRANCE GIF-SUR-YVETTE) Adresse complète : 1 AVENUE DE LA TERRASSE BATIMENT 10A 91190 GIF-SUR-YVETTE Pays (le cas échéant) : France Tel : 00 Mail : natalia.fernandes@cnrs.fr Personne à contacter : natalia 1.2 Point de collecte/chantier (si adresse différente de 1.1) Nom/raison sociale : 24-189 - CNRS Adresse : 1 Avenue de la Terrasse 91190 Gif-sur-Yvette Info libre : 1.3 Terres et sédiments Parcelle(s) : Coordonnée(s) GPS : Référence(s) laboratoire(s) : Identifiant(s) terrain (le cas échéant) : ☐ Un éco-organisme est responsable du déchet, de la collecte et/ou du traitement Raison sociale : SIREN :	2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue Entreposage provisoire ou reconditionnement ☐ oui (cadres 13 à 19 à remplir) ☒ non ☒ Entreprise française ☐ Entreprise étrangère N° SIRET : 43331348300136 RAISON SOCIALE : SUEZ RR IWS MINERALS FRANCE Adresse complète : RUE DE COUNTRY DIT CHE DU MESNIL AMELOT 77270 VILLEPARISIS Pays (le cas échéant) : France Tel : 01 64 27 93 04 Mail : accueil.villeparisis@suez.com Personne à contacter : Béatrice BOSI N° de CAP (le cas échéant) : 1562334 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R 3																	
3. Dénomination du déchet Code déchet : 17 04 09* Dénomination usuelle : PLOMB SUR SUPPORT METALLIQUE Déchet dangereux : ☒ oui ☐ non Déchet contenant des POP ☐ oui ☒ non Consistance du déchet : ☒ solide ☐ pâteux ☐ liquide ☐ gazeux	4. Conditionnement <table><thead><tr><th>Nombre</th><th>Conditionnement</th></tr></thead><tbody><tr><td></td><td>Benne</td></tr><tr><td></td><td>Citerne</td></tr><tr><td></td><td>Conditionnné pour Pipeline</td></tr><tr><td></td><td>GRV</td></tr><tr><td></td><td>Fûts</td></tr><tr><td>12</td><td>Autre (12 BIG BAG)</td></tr><tr><td>12</td><td>Total conditionnement</td></tr></tbody></table>		Nombre	Conditionnement		Benne		Citerne		Conditionnné pour Pipeline		GRV		Fûts	12	Autre (12 BIG BAG)	12	Total conditionnement
Nombre	Conditionnement																	
	Benne																	
	Citerne																	
	Conditionnné pour Pipeline																	
	GRV																	
	Fûts																	
12	Autre (12 BIG BAG)																	
12	Total conditionnement																	
5. Quantité Tonne(s) : 1 ☒ Réelle ☐ Estimée																		
6.1 Mention au titre du règlement ADR (le cas échéant) : Matière non soumise à l'adr selon l'article 168																		
6.2 Mentions au titre des règlements RID, ADNR, IMDG (le cas échéant) :																		

Récépissé n° : _____
Département : _____
Limite de validité : __/__/____

Tel : 0182029088
Mail : contact@klc-env.com
Personne à contacter : KILIC

Récépissé n° : 0008-T/23
Département : 95
Limite de validité : 23/01/2028
Mode de transport : Route
Immatriculation(s) : Ey-245-ql
Date de prise en charge : 28/02/2025
Nom et signature : Magassamamadou

SIGNÉ

Nom : FERNANDES Natalie Date : 28/02/2025 Signature :

SIGNÉ

Nom : MAUPAS Arthur
Signature :

SIGNÉ

Signature :

SIGNÉ

12. Destination prévue

- ☐ Entreprise française
- ☐ Entreprise étrangère

Nom Prénom :
Adresse complète :
Pays (le cas échéant) : France

Tel :
Mail :
Personne à contacter :

CODE D/R de traitement prévu :

N° du document prévu à l'annexe I-B du règlement n°1013/2006 ou le
numéro de notification et numéro de saisie du document prévue à
l'annexe I-B du règlement N°1013/2006 (si connu) :

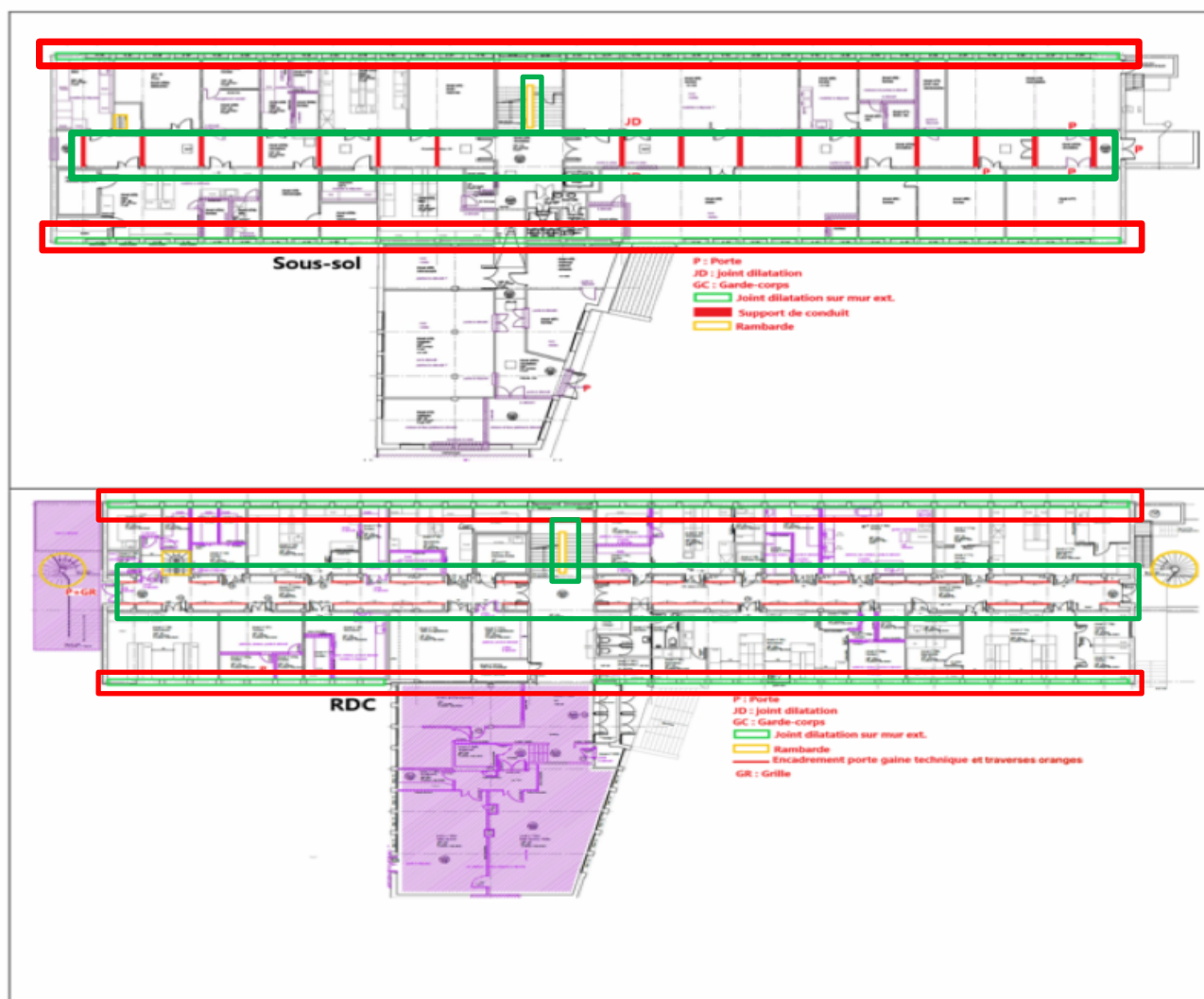
Plan de localisation Plomb

Mis à jour

Chantier : 24-189
Version – 1: 11/03/2025

LOCALISATION DE LA ZONE TRAITEE

L'ensemble de l'amiante repérée a été extrait selon les modalités du marché,



SURFACES DEPLOMBEES



SURFACES NON DEPLOMBEES

Chantier : 24-189
Version – 1: 11/03/2025



-  SURFACES DEPLOMBEES
-  SURFACES NON DEPLOMBEES

Chantier : 24-189
Version – 1: 11/03/2025